

Majeure : Politique, Société et Communication
Parcours Stratégies et Gouvernances Métropolitaines (SGM)
2024-2025

Analyser la satisfaction des besoins du quotidien en milieu rural

Une approche à l'échelle de la France, de la Nouvelle-Aquitaine et de la
Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau

Nina Puech

Sous la direction de M. Gilles Pinson

Directeur du Master « Stratégies et Gouvernances
Métropolitaines »

Maître de stage : M. Marc Laclau

Directeur des études, Agence d'Urbanisme Atlantique et
Pyrénées (AUDAP)

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
REMERCIEMENTS	4
RESUME – MOTS CLES.....	5
INTRODUCTION	6
CHAPITRE 1 : DES MUTATIONS PROFONDES DANS LES TERRITOIRES RURAUX FRANÇAIS AUX CONSEQUENCES MULTIPLES	16
SECTION 1 : UNE RETRACTION DES SERVICES ET EQUIPEMENTS DANS LES ESPACES RURAUX AUX ORIGINES MULTIPLES.....	16
1. <i>De l'exode à la renaissance rurale : des trajectoires démographiques hétérogènes dans les espaces ruraux</i>	16
2. <i>Une transformation du maillage des services et équipements, conséquence de l'émergence de nouvelles idées politiques</i>	19
3. <i>Un déclin attesté des services et commerces dans les espaces ruraux</i>	23
SECTION 2 : LES CONSEQUENCES DE LA RETRACTION DES SERVICES ET EQUIPEMENTS.....	25
1. <i>Expériences de la distance et émergence d'une mobilité précaire</i>	26
2. <i>Les effets sur la vitalité économique et l'attractivité des territoires</i>	27
3. <i>L'émergence d'un sentiment « d'abandon rural »</i>	29
CHAPITRE 2 : PRESENTATION DES METHODES QUANTITATIVE ET QUALITATIVE.....	31
SECTION 1 : UNE METHODE QUANTITATIVE POUR OBSERVER LES BASSINS DE VIE NEO-AQUITAINS	31
1. <i>Identification des bassins de vie ruraux néo-aquitains</i>	32
2. <i>Les sources utilisées pour qualifier les besoins du quotidien</i>	38
SECTION 2 : UNE METHODE QUALITATIVE APPLIQUEE AU TERRITOIRE DE LA CCVO POUR MIEUX COMPRENDRE LA SATISFACTION DES BESOINS DE PROFILS VARIES	39
1. <i>Décrypter les modes d'habiter par une lecture en triptyque : territoire, trajectoire, modes d'habiter</i> 40	
2. <i>Une lecture située du territoire et de ses habitants</i>	41
CHAPITRE 3 : REpondre AUX BESOINS DU QUOTIDIEN DES HABITANTS DANS LES TERRITOIRES RURAUX NEO-AQUITAINS	41
SECTION 1 : UNE SOUS-DOTATION PERSISTANTE DES BASSINS DE VIE NEO-AQUITAINS RURAUX, MALGRE UNE DIVERSITE DE SITUATIONS	41
1. <i>Une évolution de la démographie et des équipements consistante avec les constats de périurbanisation et de littoralisation</i>	42
2. <i>Des équipements et services de proximité répartis de façon homogènes, mais de réelles disparités quant aux équipements supérieurs</i>	44
3. <i>Le numérique, une couverture aujourd'hui presque complète de tous les territoires</i>	47
4. <i>Une sous-dotation des territoires ruraux prononcée dans le secteur du logement social</i>	48
5. <i>Des situations très contrastées quant à l'emploi</i>	49

SECTION 2 : LA VALLEE D'OSSAU, UN TERRITOIRE AUX PROFILS D'HABITANTS VARIES, BENEFICIAINT D'UNE DOTATION EN SERVICES ET EQUIPEMENTS ELEVEE	51
1. <i>Présentation de la Vallée d'Ossau</i>	51
2. <i>Facteurs d'attractivité et freins à l'ancrage durable</i>	55
3. <i>Des profils aux trajectoires et aux besoins variés</i>	59
CONCLUSION	65
BIBLIOGRAPHIE	68
SOURCES	73
BASES DE DONNEES UTILISEES	75
TABLE DES ANNEXES	76

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier tout particulièrement Marc Laclau, mon maître de stage, pour son accompagnement, ses conseils et sa disponibilité tout au long de mon stage et au cours de la réalisation de ce rapport. Je remercie également Alexandra Guison, pilote de la mission « Habiter le rural » à l'AUDAP, avec qui j'ai eu la chance de travailler et qui m'a par ailleurs de nombreuses fois conseillée pour la réalisation de ce rapport.

J'adresse mes remerciements à mes collègues de l'agence, et particulièrement à Joëlle Ayçaguer, Emmanuelle Rabant, Pierre Ithorotz et Cécile Velasco. J'ai eu la chance de pouvoir solliciter leur aide à plusieurs reprises pour la réalisation des cartes, l'extraction de données statistiques et les traitements de données.

Ce travail marquant enfin la fin de mon parcours à Sciences Po Bordeaux, je tiens à remercier M. Gilles Pinson et l'ensemble de l'équipe pédagogique du master Stratégies et Gouvernances Métropolitaines pour les deux années passionnantes que j'ai pu passer au sein de ce master grâce à leur engagement.

RESUME – MOTS CLES

Résumé :

Ce rapport présente les connaissances acquises et travaux réalisés dans le cadre d'un stage à l'Agence d'Urbanisme Atlantique et Pyrénées sur le thème de l'habitat rural et de la satisfaction des besoins du quotidien dans les espaces néo-aquitains de faible densité. Il explore les transformations des territoires ruraux français, tant démographiques et sociales que politiques, qui ont affecté le maillage des services et équipements au cours du dernier siècle. En employant une double méthodologie, quantitative pour évaluer l'offre dans les bassins de vie néo-aquitains, et qualitative, à travers des entretiens en Vallée d'Ossau, pour comprendre la perception de cette offre par plusieurs profils d'habitants, il met en lumière la diversité des attentes et des défis rencontrés par les populations rurales pour accéder aux services essentiels.

Mots clés :

Espaces ruraux ; Services publics ; Equipements ; Besoins du quotidien ; Aménagement du territoire ; Modes d'habiter ; Nouvelle-Aquitaine ; Vallée d'Ossau

INTRODUCTION

« Je vis à la campagne et nous avons rien, nos impôts servent pour les villes (cinéma, piscine, salle de sport, la culture et autres...), tout ça trop loin pour nous.¹ »,
« Milieu rural = population vieillissante et sentiment d'abandon² »,
« Le fossé se creuse entre la ville et la campagne. Nous ressentons un profond sentiment d'isolement et d'incompréhension de la part de l'État. (...) Nous sommes souvent les oubliés des mesures législatives et des mesures gouvernementales³ ».

Ces quelques citations sont des extraits de « cahiers citoyens », rebaptisés « cahiers de doléances » et rédigés par des habitants ruraux de l'Indre, de la Somme et de l'Allier. Mis en place par le président Emmanuel Macron à partir de fin 2018 et jusqu'à début 2019 à la suite du mouvement des Gilets Jaunes, ces récits ont été particulièrement révélateurs de sentiments d'isolement, de fragmentation et de dégradation des conditions de vie au sein de la population française, notamment dans les territoires périurbains et ruraux. Le mouvement de contestation a, d'après les mots du géographe Samuel Depraz, joué un rôle dans le « retour de la question rurale »⁴ tant dans le débat public qu'à l'agenda politique. Pourtant, les observations ont bien constaté que la ruralité ne pouvait être considérée comme le principal moteur explicatif de ce mouvement de contestation, mobilisant d'une part d'autres types de territoires davantage urbanisés, et n'impliquant par ailleurs qu'une partie des habitants des territoires ruraux. Néanmoins, d'après Depraz, c'est la force symbolique de la catégorie de « rural » qu'il faut ici considérer : « Le rural exprime surtout le problème de la mobilité contrainte vers des emplois devenus surtout urbains, vers des commerces regroupés en périphérie des agglomérations importantes et des services absents ou dématérialisés, témoignant d'une perte de sociabilité et de présence de l'action publique dans les territoires⁵. ». La mobilisation par le mouvement de la catégorie « rural » a ainsi fonctionné comme un révélateur plus global des dysfonctionnements perçus dans l'articulation entre territoires urbains, périurbains et ruraux et a mis en lumière une revendication centrale : l'accès équitable aux services et équipements essentiels dans les territoires éloignés des villes.

Ces constats font écho à des préoccupations anciennes : depuis les années 1960, la desserte des territoires ruraux et l'accès aux services essentiels de la vie quotidienne constituent des enjeux politiques majeurs, du fait d'une part des évolutions profondes du maillage territorial, mais aussi des mutations sociales et économiques qui ont traversé les campagnes françaises depuis le milieu du 19^e siècle⁶. Dans ce contexte, plusieurs interrogations émergent. Quelles difficultés spécifiques les habitants des territoires ruraux vivent aujourd'hui quant à la satisfaction de leurs besoins au quotidien ? Quelles évolutions politiques, économiques et sociales permettent d'expliquer l'intensification de ces difficultés ? Comment appréhender la

¹ « Au-delà du périphérique, on n'existe plus » *Les Grands Dossiers des Sciences Humaines*, 2025/1, n°78, p. 62-65.

² Marie-Vic Ozouf-Marignier, « Quand les campagnes crient dans le désert ». *Les Grands Dossiers des Sciences Humaines*, 2025/1, n° 78, 2025. p.58-61.

³ *Ibid.*

⁴ Samuel Depraz, Le grand retour de la question rurale ? Gilets jaunes et mobilisation territoriale. *Horizons publics*, 2019, hors-Série.

⁵ *Ibid.*, p. 25.

⁶ Jean-Claude Bontron, « 40 ans de politique des services pour le milieu rural ». *Pour*, 2011/1, n° 208, p.25-32.

diversité des situations, dynamiques et enjeux qui caractérisent les ruralités face à ces évolutions ? De quelle manière peut-on mieux saisir les attentes des habitants pour mieux s'y adapter ?

Nous débuterons cette introduction en définissant les deux concepts mobilisés dans ce travail - le rural et les besoins du quotidien – et en exposant les enjeux et problématiques autour de ces notions. Nous présenterons ensuite les liens entre ce travail et les missions et tâches que nous avons eu l'opportunité de réaliser lors d'un stage de fin d'études à l'Agence d'Urbanisme Atlantique et Pyrénées (AUDAP) entre février et juillet 2025.

Définir le rural : une notion plurielle en perpétuelle évolution

La définition de l'espace rural en France est complexe et a considérablement évolué au fil du temps, tant dans les méthodes statistiques que dans les écrits académiques.

Longtemps, l'INSEE a appréhendé le rural « en creux » : était considéré comme rural tout espace n'entrant pas dans la catégorie « urbain ». Cette approche a conduit, selon Valérie Jousseau, à une forme d'« éclipse conceptuelle » de la ruralité⁷, les termes relatifs à l'urbain s'imposant pendant plusieurs décennies dans les méthodologies de zonage, au détriment du rural. À partir du recensement de 1954, l'INSEE définissait ainsi le rural comme l'ensemble des territoires situés en dehors des unités urbaines, définies comme une commune ou un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu et comptant au moins 2000 habitants⁸. En 1996, avec la mise en place du « zonage en aires urbaines », l'institut a intégré les mobilités domicile-travail à sa définition de l'urbain afin de délimiter les zones d'influence économique des villes. Étaient alors considérés comme ruraux les espaces situés en dehors de ces aires.

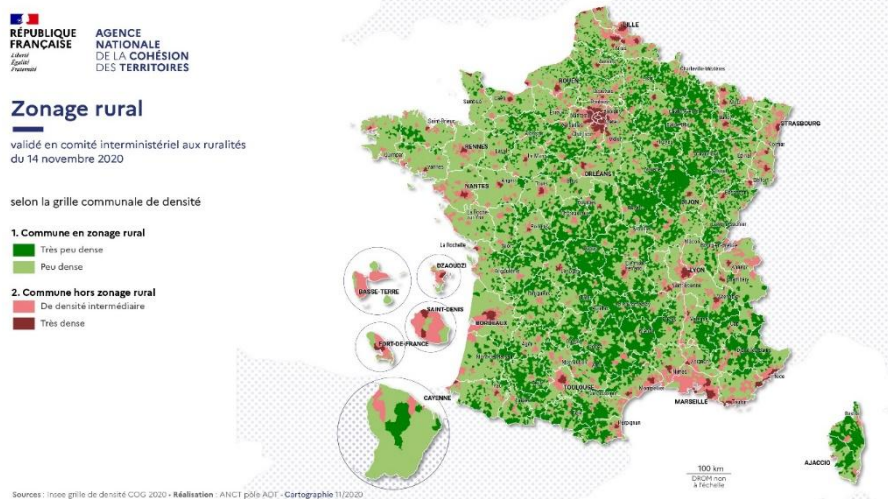
Un tournant est intervenu en 2020, lorsque l'INSEE a enfin adopté une définition positive de la ruralité. Cette évolution répondait notamment aux préconisations du rapport *Ruralités : une ambition à partager – 200 propositions pour un agenda rural*⁹, qui appelait à rompre avec une approche en négatif de l'urbain. Désormais, l'espace rural désigne les communes classées comme peu denses ou très peu denses selon la grille communale de densité, fondée sur la distribution de la population au sein d'une commune issue du découpage de cette dernière en carreaux de 1 kilomètre de côté. Cette nouvelle définition, validée lors du Comité interministériel aux ruralités du 14 novembre 2020, permet non seulement de donner enfin une vraie définition au rural, indépendante de l'urbain, mais aussi de faciliter les comparaisons à l'échelle européenne, puisque cette méthode correspond à la définition retenue par l'Union européenne pour caractériser les espaces ruraux.

⁷ Valérie Jousseau, *Plouc Pride : un nouveau récit pour les campagnes*, Paris, Editions de l'Aube, 2021.

⁸ INSEE, « Définition - Unité urbaine / Agglomération / Agglomération multicommunale / Agglomération urbaine », 2020.

⁹ Dominique Dhumeaux et al., *Ruralités : une ambition à partager. 200 propositions pour un agenda rural*, juillet 2019.

Le zonage rural fondé sur la grille de densité communale



Source : Grille de densité, INSEE, réalisation ANCT, 2020

Ces évolutions conceptuelles et méthodologiques ne sont pas négligeables, puisqu'elles influencent sensiblement la mesure du poids démographique du rural. Comme le rappelle Olivier Bouba-Olga, selon l'ancienne définition fondée sur les aires urbaines, la population rurale représentait moins de 5 % des Français, alors qu'elle atteint aujourd'hui près d'un tiers de la population nationale¹⁰.

Document 1. Le poids du rural et de l'urbain en fonction des zonages retenus

	Population 2017 (effectifs)		Population 2017 (%)	
	Rural	Urbain	Rural	Urbain
Zonage en aires urbaines 2010	2 993 029	63 531 310	4,5 %	95,5 %
Aires d'attraction des villes 2020	4 466 984	62 057 355	6,7 %	93,3 %
Unités urbaines 2010	14 602 398	51 921 941	22 %	78 %
Unités urbaines 2020	13 919 171	52 605 168	20,9 %	79,1 %
Grille communale de densité 2020	21 836 698	44 687 641	32,8 %	67,2 %

Source : Olivier Bouba-Olga, « Qu'est-ce que le « rural » ? Analyse des zonages de l'Insee en vigueur depuis 2020 », *Géococonfluences*, mai 2021.

Dans la littérature académique, la définition du rural a aussi beaucoup évolué au cours des dernières décennies. Nous proposons de retracer les évolutions de la définition du rural et de la perception de son rapport à l'urbain dans la littérature scientifique au cours du dernier siècle.

Durant la première moitié du 20^e siècle, la géographie des campagnes s'est surtout intéressée à l'espace rural pour ses fonctions agricoles. Les écrits de l'époque se sont ainsi attelés à décrire les modes de vie agricoles dans les campagnes, et à analyser la fonction alimentaire de ces espaces par rapport à la ville¹¹. En effet, les villes étaient considérées comme des lieux de services et de vente, alors que la campagne remplissait une fonction d'approvisionnement

¹⁰ Olivier Bouba-Olga, « Qu'est-ce que le « rural » ? Analyse des zonages de l'Insee en vigueur depuis 2020 », *Géococonfluences*, mai 2021.

¹¹ Claire Delfosse et Monique Poulot, « Le rural, une catégorie opératoire pour penser les mutations socio-spatiales françaises. La géographie rurale d'hier à aujourd'hui », *Bulletin de l'association de géographes français*, 2019, n° 96, p. 528-554.

alimentaire. La société et les habitants du rural étaient alors largement cantonnés à leur rapport à l'activité agricole.

A partir des années 1950, les études géographiques se sont concentrées de plus en plus sur les développements urbains, et les campagnes ont alors été progressivement analysées sous le prisme de leur « urbanisation » croissante. Dès 1961, Etienne Juillard développait ainsi le concept d'« urbanisation des campagnes »¹², annonçant « *l'effondrement des vieilles civilisations agraires, lézardées depuis un siècle* »¹³ et des modes de vie spécifiques à la ruralité. Cette vision était marquée par le constat d'une part d'un étalement urbain progressif voué à empiéter sur le rural, et d'autre part d'une diminution du rôle de l'agriculture dans l'économie et la société rurale¹⁴, modifiant en profondeur les structures sociales de la ruralité. On affirmait ainsi le caractère irréversible de l'exode rural, et pressentait en parallèle la diffusion d'un mode de vie urbain harmonisé sur l'ensemble des territoires, actant ainsi une forme d'urbain généralisé imprégnant toutes les structures de la société. De ce fait, il fut avancé par certains auteurs que la division des territoires entre urbains et ruraux deviendrait totalement obsolète. Les territoires seraient alors à considérer selon leur « gradient d'urbanité »¹⁵ selon Jacques Lévy, supprimant ainsi toute référence au rural et le reléguant à une forme d'« extrême périphérie de la ville »¹⁶ ou à des sous-catégories d'espaces urbains dites « hypo-urbaines » ou « infra-urbaines »¹⁷.

A la fin du 20^e siècle, un autre phénomène croissant va bouleverser la vision des fonctions urbaines et rurales : le métropolisation, qui désigne le « processus de concentration de populations, d'activités et de valeur dans des villes de grande taille »¹⁸. Dans le contexte de la globalisation, l'économie connaît en effet des changements rapides, avec notamment la prévalence du secteur tertiaire et la concentration des fonctions stratégiques de l'économie (pilotage, prestations intellectuelles, recherche et développement) dans les territoires métropolitains, s'organisant désormais sous forme de réseaux à l'échelle mondiale¹⁹. Ce phénomène va conduire certains penseurs à développer un discours misérabiliste sur les campagnes, les représentant alors comme des espaces relégués des processus de mondialisation, et nécessairement déclinants. Cette lecture a notamment été reprise au début des années 2000 par l'essayiste et géographe Christophe Guilluy dans plusieurs ouvrages dont « *Fractures françaises* »²⁰ et « *La France périphérique* »²¹, à travers une analyse fondée sur une division du territoire national entre une France des métropoles gagnantes en termes de population, d'activités et d'emploi, et une France des périphéries, reléguées et oubliées. Si cette approche a eu l'avantage de mettre en lumière certains effets de la métropolisation, notamment sur la concentration d'une part croissante des activités et des fonctions stratégiques dans un nombre restreint de villes, la représentation proposée par Guilluy a pour

¹² Etienne Juillard, « L'urbanisation des campagnes en Europe occidentale », *Études Rurales*, n° 1, 1961, p. 18-33.

¹³ Etienne Juillard, « Urbanisation des campagnes », *Etudes rurales*, n° 49-50, 1973, p. 5-9.

¹⁴ Henri Mendras, *La fin des paysans, innovations et changement dans l'agriculture française*, Paris, SEDEIS, 1967.

¹⁵ Jacques Lévy, *Le Tournant géographique : penser l'espace pour lire le monde*, Paris, Belin, 2000.

¹⁶ Jacques Lévy, « Oser le désert ? Des pays sans paysans », *Sciences Humaines*, hors-série n° 4, 1994, p. 6-9.

¹⁷ Jacques Lévy, « Choix de société », *Espaces et Sociétés*, n° 148-149, 2012, p. 201-209.

¹⁸ « Métropolisation », *Géoconfluences*, décembre 2013.

¹⁹ Pierre Veltz, *Mondialisation, villes et territoires : L'économie d'archipel*. Paris, Presses Universitaires de France., 2014.

²⁰ Christophe Guilluy, *Fractures françaises*, Paris, François Bourin éditeur, 2010.

²¹ Christophe Guilluy, *La France périphérique : Comment on a sacrifié les classes populaires*, Paris, Flammarion, 2016.

autant été largement critiquée du fait de son caractère homogénéisant et simpliste des dynamiques territoriales. Eric Charmes dans « Une France contre l'autre » soulève notamment que le discours de Guilluy est particulièrement pessimiste sur la France des territoires hors-métropole. Il rappelle que « les territoires à l'écart des métropoles sont loin d'être uniformément en déshérence » et qu'il est important de reconnaître les fonctions et atouts positifs des territoires éloignés des villes²².

La persistance d'une lecture duale entre « métropoles gagnantes » et « France périphérique » masque ainsi la réalité de la diversité des trajectoires rurales. Des espaces ruraux demeurent en effet fragilisés par la rétraction des services, la faible densité d'emploi et le vieillissement démographique. Cependant, comme le démontrent Olivier Bouba-Olga et Michel Grossetti, les métropoles ne sont pas non plus uniformément dynamiques, et les territoires non métropolitains comme Figeac, Vitré, ou Issoire se trouvent dans des situations plus avantageuses en moyenne que les métropoles²³. Samuel Depraz souligne enfin que même les territoires qualifiés « d'hyper-ruraux » ne sont pas à appréhender systématiquement comme des espaces en déclin. Ces espaces sont aussi porteurs d'innovation, notamment dans le domaine de l'économie sociale et solidaire et de l'agroécologie²⁴.

Face à ce type de discours, la réhabilitation du rural et la reconnaissance de sa diversité ont eu lieu dès les années 1960, grâce à un ensemble de chercheurs issus de la géographie rurale. Plusieurs études se sont attachées d'une part à mettre en lumière les dynamiques propres à la ruralité. C'est notamment ce que met en avant Bernard Kayser, dans son ouvrage *Renaissance rurale*²⁵, interprétant le retour à des évolutions migratoires positives vers les espaces ruraux comme une forme de renouvellement et de réinvention de ces territoires, plutôt que comme le symptôme de leur dissolution définitive dans l'urbanité.

S'opposant à une conception du rural comme un « ensemble monolithique caractérisé par la prédominance de l'activité agricole, par l'existence d'un exode important et irréversible ou encore des modes de vie et des comportements particuliers »²⁶, d'autres auteurs ont aussi invité à s'intéresser davantage aux évolutions contemporaines de la ruralité, à sa diversification socio-économique et à sa multifonctionnalité croissante. Par exemple, dès 1975, Jean Renard intégra dans sa thèse *Les évolutions contemporaines de la vie rurale dans la région nantaise*, un ensemble d'activités rurales au-delà de l'agriculture, dont l'industrie et le tourisme²⁷. Philippe Perrier-Cornet développa quant à lui la notion de « multifonctionnalité de la ruralité », définissant une pluralité d'usages dans les espaces ruraux : fonctions résidentielles et récréatives, agricoles et productives, mais aussi fonctions de protection et de conservation des ressources environnementales²⁸. Pour ces auteurs, la catégorie « rural » renvoie désormais à des formes d'organisations sociales et spatiales plurielles, observables à travers la morphologie, la densité, les fonctions et activités, et les catégories sociales qui habitent ces espaces. Ces approches invitent ainsi à appréhender le rural de manière large.

²² Eric Charmes, « Une France contre l'autre », *La vie des idées*, 6 novembre 2014.

²³ Olivier Bouba-Olga et Michel Grossetti, « La métropolisation, horizon indépassable de la croissance économique ? », *Revue de l'OFCE*, n° 143, 2015. p.117-144.

²⁴ Samuel Depraz, « Penser les marges en France : l'exemple des territoires de « l'hyper-ruralité », *Bulletin de l'association de géographes français*, 2017-3, n° 94, p.385-399.

²⁶ Jean-Claude Bontron et Nicole Mathieu, « Repenser l'espace rural », *Paysans, Vers la nouvelle campagne*, n° 70, 1968, p. 99-107.

²⁷ Jean Renard, *Les évolutions contemporaines de la vie rurale dans la région Nantaise*, Les Sables d'Olonne, Edition Le Cercle d'Or, 1975.

²⁸ Philippe Perrier-Cornet (dir.), *Repenser les campagnes*, Editions de l'Aube-DATAR, 2002.

Ce travail s'inscrit dans cette perspective, en privilégiant une approche fondée sur la pluralité des espaces ruraux et la diversité de leurs dynamiques.

Comme l'exprime Bernard Debarbieux, le rural et l'urbain continuent de porter aujourd'hui des valeurs sociales et idéologiques fortes dans la société et représentent « moins les cadres objectifs de la condition géographique de nos sociétés occidentales contemporaines, que des figures de leurs territorialités, des archétypes de leurs imaginaires géographiques, des ressources symboliques de la complexité de leurs pratiques spatiales »²⁹. Si la notion de rural conserve sa pertinence dans l'analyse des dynamiques socio-spatiales, c'est ainsi notamment en raison du rôle déterminant des représentations qui lui sont associées. Dans cette optique, les catégories « urbain » et « rural » sont loin de s'effacer, mais sont en réalité continuellement réinterprétées et redébattues au prisme des constructions sociales et politiques de chaque époque.

Répondre aux besoins du quotidien, condition essentielle à la vie sur un territoire

Le besoin est un état de manque conduisant l'individu à désirer des biens matériels ou sociaux, et dont la satisfaction participe au bien-être³⁰.

Les « besoins du quotidien » font référence à un ensemble de services et d'équipements fondamentaux pour la vie des habitants sur un territoire.

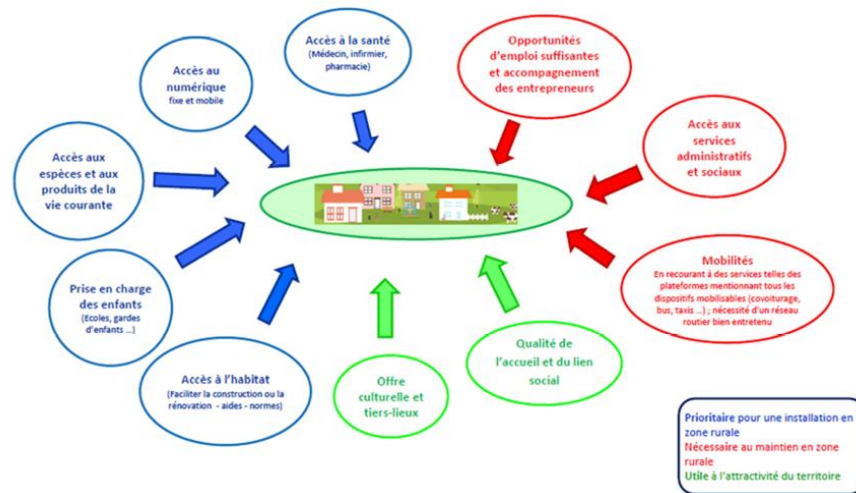
Dans le domaine des politiques publiques, la réponse à ces besoins s'opère à travers les « services essentiels », ou des « services à la population », qui recouvrent selon Gwenaél Doré « un large éventail d'activités essentielles à la vie des personnes et qui comprennent tous les services rendus directement ou indirectement aux personnes, répondant à des besoins individuels et/ou collectifs à caractère économique, social ou culturel³¹ ». Le « service » renvoie davantage selon nous à des formes de prestations mises à disposition des usagers, traduisant une offre. La notion de besoin nous paraît davantage refléter la demande exprimée par les usagers, qui est mouvante et évolutive, et qui peut englober un spectre large de domaines : logement, emploi et activité économique, services publics (administration, éducation), services marchands (commerces), services à la personne (garde d'enfants, aide à domicile), services sanitaires et sociaux (soins, prestations sociales), services de transport, ainsi que des services d'agrément (culture, sport, loisirs, sociabilité)... Nous reprenons à ce titre le schéma apparaissant ci-dessous et proposé dans un rapport de l'Assemblée nationale de 2019, qui nous semble synthétiser efficacement l'expression plurielle des besoins du quotidien à travers un ensemble de catégories.

²⁹ Bernard Debarbieux, « Obsolescence ou actualité des objets géographiques modernes, à propos de la ville, de la campagne, du périurbain et de quelques autres objets conventionnels », dans Samuel Arlaud et al. (dir.), *Rural-Urbain : nouveaux liens, nouvelles frontières*, Presses universitaires de Rennes, 2005, p. 33-43.

³⁰ « Besoin », *Géococonfluences*, juillet 2004.

³¹ Gwenaél Doré, « Des services publics aux services aux publics », dans Thibault Courcelle et al., *Services publics et territoires : Adaptations, innovations et réactions*, Presse Universitaire de Rennes, 2017, p. 104.

LES FACTEURS D'ATTRACTIVITÉ DES TERRITOIRES RURAUX



Source : Assemblée nationale, *Rapport d'information sur l'évaluation de l'accès aux services publics dans les territoires ruraux* (M. Jean-Paul Dufrègne et M. Jean-Paul Mattei), n°2297, déposé le jeudi 10 octobre 2019.

Le travail que nous présentons fait le choix d'adopter une approche systémique pour appréhender les besoins du quotidien. Plutôt que de dresser un constat exhaustif de chacune des thématiques évoquées dans l'ensemble des territoires ruraux français, l'objectif est de comprendre ce qu'habiter dans les territoires ruraux implique quant aux stratégies adoptées par les habitants pour répondre à leurs besoins. Nous posons comme postulat que ces différentes catégories de besoins sont complémentaires et doivent être étudiées en interaction au sein de chaque territoire. Cette démarche s'appuie ainsi sur une interrogation centrale : de quoi une personne a-t-elle besoin pour habiter un territoire ?

Si les réponses varient comme nous le verrons selon les profils et les contextes, les catégories identifiées permettent néanmoins d'esquisser un portrait global des besoins auxquels tout individu peut être confronté lorsqu'il s'installe ou réside dans un espace.

La possibilité de répondre à ces besoins du quotidien constitue un élément indispensable à la réalisation de projets de vie individuels, mais aussi à l'attractivité du territoire. Elle conditionne à la fois la qualité de vie, le maintien des populations et la capacité à attirer de nouveaux habitants et de nouvelles activités. Comme nous le verrons par ailleurs, la dégradation ou la disparition des services permettant de répondre à ces différents besoins sont souvent vécus dans les territoires ruraux comme une forme de « malus rural »³², c'est-à-dire une accumulation de contraintes affectant la vie quotidienne, ce qui peut nourrir et renforcer un sentiment de relégation.

La question de l'accessibilité aux services pose aujourd'hui de nombreux enjeux, puisqu'elle dépend de nombreux facteurs. Comme l'explique Clotilde Minster : « En se plaçant dans une perspective d'accès aux services, l'accessibilité désigne la possibilité de pouvoir, au sens large, utiliser un service. Il s'agit donc de franchir la distance, c'est-à-dire l'accès physique par le biais du réseau de transports mais aussi d'avoir les ressources financières et culturelles pour utiliser ce service. »³³ Ainsi, l'accessibilité dépend des horaires d'ouverture du service, de leur

³² Tristan Guerra et al., *Paroles de campagne : Réalités et imaginaires de la ruralité française*, Juin 2025.

³³ Clotilde Minster, « Que veut dire accéder aux services ? », dans Thibault Courcelle et al., *Services publics et territoires*, 2017, p. 157-163.

coût, de la disponibilité d'une offre de transport adaptée pour s'y rendre, mais également des caractéristiques socio-économiques des usagers et de leur capacité individuelle à accéder au service. En définitive, la capacité de chacun à trouver des réponses à ses besoins du quotidien reflète une combinaison de facteurs matériels, financiers et sociaux. Si la logique d'aménagement des espaces ruraux tend aujourd'hui à privilégier une approche en réseaux, fondée sur la concentration des services dans les centralités et sur la complémentarité entre territoires, cette perspective suppose une capacité accrue à être mobile. Nous adhérons ainsi à la mise en garde proposée par Clotilde Minster, qui affirme que cette logique pose le risque de laisser de côté définitivement une partie de la population, notamment les plus âgés ou les plus précaires, plus en difficultés pour s'inscrire pleinement dans ces réseaux³⁴.

Les territoires ruraux et leurs enjeux : un sujet d'intérêt pour l'AUDAP

L'agence d'urbanisme Atlantique et Pyrénées (AUDAP), où j'ai eu l'opportunité de réaliser mon stage de fin d'études, recouvre un territoire dont plus de 90% des communes sont considérées comme rurales selon la grille de densité. Les ruralités, sujet d'intérêt mais encore peu observé, ont conduit l'AUDAP à la recherche sur les territoires ruraux, notamment en Sud-Aquitaine. Elle a accueilli pendant trois ans une thèse sur l'attractivité résidentielle des territoires ruraux dirigée par l'Université de Toulouse qui a visé à quantifier et comprendre les motifs d'attrait résidentiel, en se concentrant sur la perception des habitants de Soule et de Béarn des Gaves.

Cet intérêt a trouvé écho auprès des membres de l'AUDAP, qui ont souhaité continuer les réflexions sur ce que signifie d'habiter le rural dans le sud-aquitain. Ainsi, au cours de l'année 2025, j'ai pu participer à l'avancement de trois objets d'étude sur cette thématique à travers plusieurs missions :

- Le suivi d'une étude réalisée en collaboration avec l'INSEE visant à objectiver les migrations résidentielles dans les territoires ruraux Sud-Aquitain.
J'ai dans le cadre de cette mission été davantage dans une posture d'observation. J'ai pu participer à la sélection des grands messages et des visuels de la publication.
- La préparation à la réalisation d'un séminaire nommé « Habiter le rural », qui se tiendra le 7 octobre et aura vocation à rassembler les élus et techniciens des territoires ruraux membres de l'agence d'urbanisme.
J'ai dans le cadre de cette mission participé à l'élaboration de la feuille de route de la journée. J'ai notamment pu proposer des formats d'animation et des intervenants pour les tables rondes scientifiques et politiques qui seront organisées dans la matinée sur les thèmes de l'attractivité et de l'habilité en milieu rural. Je suis par ailleurs intervenue sur le design d'ateliers de production qui se tiendront l'après-midi, et qui prendront la forme de jeux de rôle permettant d'imaginer collectivement le futur souhaitable des ruralités du Sud-Aquitain, en prenant en compte diverses problématiques telles que la mobilité, le logement et l'accès aux services et aux commerces.

³⁴ *Ibid.*

- Enfin, la réalisation et l'analyse de l'étude S'Installer et Vivre dans les Territoires Ruraux de Nouvelle-Aquitaine (SIVITERUNA), réalisée en collaboration avec la Région Nouvelle-Aquitaine, l'agence d'urbanisme Bordeaux Aquitaine et l'Université de Bordeaux, visant à appréhender à l'aide d'une méthode qualitative la satisfaction des besoins du quotidien dans trois territoires ruraux inscrits dans le périmètre régional.

J'ai participé activement à cette dernière mission. J'ai d'une part eu la chance de prendre part aux terrains qui se sont tenus à deux reprises au cours de mon stage dans le Réolais et le Sud-Creusois. J'ai ainsi mené des entretiens avec des habitants et des acteurs de ces territoires et réalisé des comptes-rendus d'entretien. J'ai par ailleurs été mobilisée pour réaliser l'analyse des entretiens du terrain effectué en Vallée d'Ossau, l'AUDAP assumant la tâche de fournir l'analyse de ce premier terrain. J'ai ainsi été amenée à formaliser des profils d'habitants qui seront présentés dans le dernier chapitre, et à produire le support de présentation utilisé pour restituer les résultats aux élus de la communauté de communes de la Vallée d'Ossau.

L'objet de ce travail sera ainsi de restituer les connaissances acquises lors de mon stage sur l'habiter rural et d'approfondir mes réflexions sur le sujet, en proposant une analyse territorialisée permettant de mieux comprendre la capacité des territoires ruraux néo-aquitains à répondre aux besoins du quotidien de leurs habitants. Nous développerons aussi une étude de cas de la communauté de communes de la Vallée d'Ossau (Pyrénées-Atlantiques), afin de restituer des vécus d'habitants et d'acteurs locaux.

Les ruralités à l'épreuve de la réponse aux besoins quotidiens des habitants

Au fil des dernières décennies, les territoires ruraux ont connu de profondes transformations. La mobilité croissante des populations, ainsi que les évolutions démographiques et sociales ont contribué à redéfinir les modes d'habiter en milieu rural. L'offre de services et équipements disponible sur les territoires a été redessinée par un ensemble de politiques publiques qui ont progressivement réorganisé leur action autour de logiques de rationalisation, de regroupement des équipements et de dématérialisation des services. Ces mutations, à la fois sociales, économiques et politiques, questionnent directement la capacité des territoires ruraux à assurer une réponse adaptée aux besoins quotidiens de leurs habitants, qu'il s'agisse d'accès au logement, à l'emploi, aux soins, de mobilité, de commerce de proximité, de vie culturelle ou encore de services administratifs.

Comme nous l'avons vu, ces enjeux dépassent la seule question de l'accès à une offre d'équipements et de services, pour toucher à la qualité de vie au sein des territoires, et aux facteurs qui participent à l'attractivité du territoire. Ces éléments sont à mettre en lien d'une part avec la pluralité des configurations locales, qui se traduisent par des conditions d'accès différenciées, mais aussi avec l'hétérogénéité des publics concernés - populations anciennes et nouvelles, jeunes ménages, retraités, actifs, personnes en situation de précarité - chacune portant des attentes et contraintes spécifiques.

Nous tenterons ainsi de répondre à plusieurs questions articulées selon différentes échelles géographiques : En quoi les récentes mutations sociales, économiques et politiques ont-elles reconfiguré la capacité des territoires ruraux à répondre aux besoins du quotidien de leurs habitants ? A l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine, quelles particularités peut-on identifier dans les territoires ruraux concernant l'offre de services et d'équipements ? Enfin, à l'échelle d'un

territoire infrarégional, comment interagissent des profils divers aux attentes et besoins variés avec une offre de service locale donnée ?

Pour répondre à ces différentes questions, le développement mobilisera un panel de ressources. En premier lieu, les productions académiques et institutionnelles sur le sujet permettront de dresser des constats généraux sur les mutations sociales et politiques qui ont eu lieu dans les territoires ruraux français depuis le 19^e siècle et sur les différents effets produits sur les capacités des territoires à fournir des réponses aux besoins des habitants. Par ailleurs, les missions pour lesquelles j'ai eu l'opportunité de participer à l'AUDAP ont aussi constitué des ressources précieuses. Dans le cadre de l'étude SIVITERUNA, les entretiens réalisés avec les habitants et acteurs en Vallée d'Ossau ont notamment permis de capitaliser des ressources qualitatives, qui rendent compte des trajectoires résidentielles des personnes habitant les espaces ruraux, et des différents besoins qu'ils expriment. Enfin, un travail de traitement de données a été réalisé en sus de mes missions de stage à partir de plusieurs bases de données de l'INSEE, notamment la Base Permanente des Equipements. Ce travail a permis d'objectiver la répartition des services et équipements dans les bassins de vie néo-aquitains.

Dans le premier chapitre, nous nous intéresserons aux différentes formes de mutations qui ont eu lieu dans les territoires ruraux. Nous expliquerons en quoi ces différents processus ont affecté la répartition des équipements et services sur le territoire national, le plus souvent au détriment des espaces de faible densité. Nous présenterons ensuite les différentes conséquences de la rétraction des services dans ces territoires, tant sur la vie quotidienne des habitants, mais aussi sur la vitalité démographique et économique des territoires ruraux, et enfin sur la cohésion sociale et politique à l'échelle nationale.

Dans le deuxième chapitre, nous exposerons en détail les méthodes quantitative et qualitative mobilisées dans le chapitre trois, permettant d'une part d'analyser la répartition de l'offre des services et équipements au sein des territoires ruraux de Nouvelle-Aquitaine, et d'autre part de mieux comprendre le ressenti et le vécu d'habitants aux profils variés sur un territoire précis : la Vallée d'Ossau.

Le troisième chapitre sera consacré à la présentation des résultats des analyses quantitative et qualitative évoquées ci-dessus. L'analyse des données statistiques permettra de confirmer l'hypothèse d'une sous-dotation relative des espaces ruraux par rapport aux espaces urbains, mais exposera aussi certains facteurs explicatifs de la diversité des situations rurales. L'analyse qualitative, menée à l'échelle d'un territoire infrarégional, mettra en avant la diversité des profils qui vivent ou choisissent de s'installer en milieu rural et l'interaction de leurs besoins avec l'offre de services et équipements présente localement.

CHAPITRE 1 : DES MUTATIONS PROFONDES DANS LES TERRITOIRES RURAUX FRANÇAIS AUX CONSÉQUENCES MULTIPLES

Dans ce chapitre, nous proposons d'approfondir le contexte général et national sur les diverses mutations qui ont conduit à la rétraction des services et équipements dans les espaces ruraux, affectant les capacités de ces territoires à répondre au mieux aux besoins de leurs habitants. Nous évoquerons notamment les nombreuses conséquences, autant concrètes que symboliques du recul des services dans les ruralités, qui justifient selon nous l'intérêt du questionnement autour de l'aménagement des espaces peu denses.

Section 1 : Une rétraction des services et équipements dans les espaces ruraux aux origines multiples

Dans cette section, nous nous intéressons aux évolutions démographiques et politiques qui ont conduit à une rétraction des services et équipements, qui a concerné tous les territoires français, mais qui a frappé plus durement encore les espaces de faible densité.

1. De l'exode à la renaissance rurale : des trajectoires démographiques hétérogènes dans les espaces ruraux

La déprise démographique des territoires ruraux a provoqué de nombreuses conséquences, parmi lesquelles une rétraction considérable des équipements et des services publics sur ces territoires, par un jeu de réadaptation de l'offre. En effet, l'analyse proposée par Barczak et Hilal a montré que « la dynamique des commerces et services est guidée par le poids des lieux habités et par leurs évolutions démographiques. La population communale explique pour 70% les écarts d'équipements entre les communes françaises, reflétant ainsi une logique d'adaptation du nombre d'équipements et de leur variété au nombre de clients ou d'utilisateurs potentiels³⁵ ». Ainsi, les évolutions démographiques apparaissent comme un facteur explicatif majeur des évolutions du maillage territorial des services.

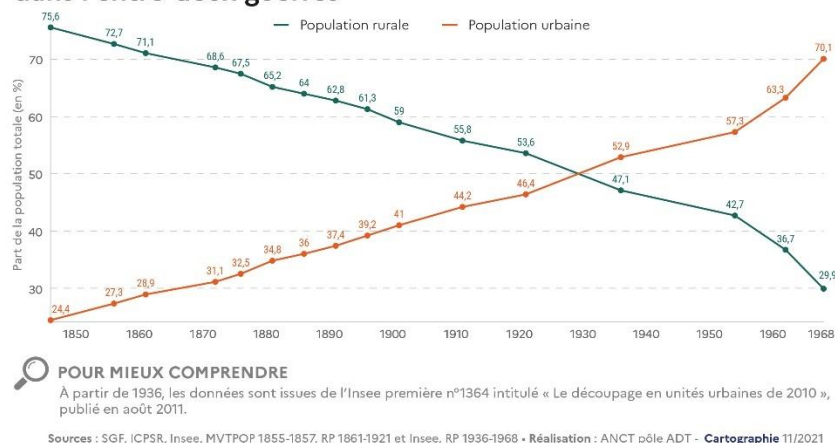
Dès le milieu du 19^e siècle, une phase de régression démographique brutale débute dans la plupart des territoires ruraux, inversant une tendance historique. Alors que les trois quarts de la population française résidait en milieu rural en 1850, la population urbaine devient majoritaire dans les années 1930³⁶. La proportion d'habitants ruraux finira par atteindre

³⁵ Aleksandra Barczak et Mohamed Hilal « L'accès aux commerces et services dans les territoires de vie du quotidien », dans Stéphane Blancard et al. (dir.), *Campagnes contemporaines Enjeux économiques et sociaux des espaces ruraux français*, Versailles, Éditions Quæ, p.97-116.

³⁶ Observatoire des territoires, « D'une France rurale à une France urbaine : les conséquences de l'exode rural »

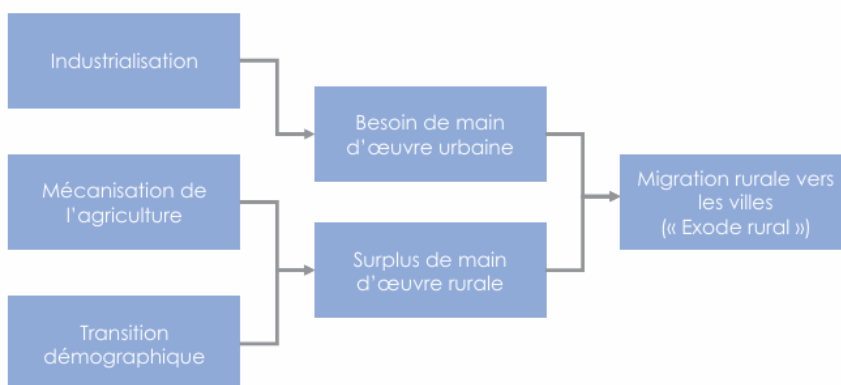
environ un tiers de la population à la fin des années 1960, à la veille du début du phénomène de « renaissance rurale », décrit dans les lignes qui suivront.

La population française est devenue majoritairement urbaine dans l'entre-deux-guerres



Source : Observatoire des territoires, « D'une France rurale à une France urbaine : les conséquences de l'exode rural »

Plusieurs phénomènes permettent d'expliquer ces évolutions et sont synthétisés dans le schéma ci-dessous réalisé par Jean-Benoît Bouron et Georges Pierre-Marie³⁷ : crises successives du secteur agricole (exemple de l'épidémie de phylloxéra dans le secteur viticole dans les années 1870), mécanisation progressive de l'agriculture, développement de l'emploi industriel à proximité des villes en lien avec les révolutions industrielles, développement du réseau ferroviaire et viaire permettant l'expansion des mobilités, etc....



Mécanisme simplifié des migrations rurales vers les villes à l'Âge industriel

Source : Bouron Jean-Benoît et Georges Pierre-Marie, Les territoires ruraux en France, Editions Ellipses, 2019, p.73.

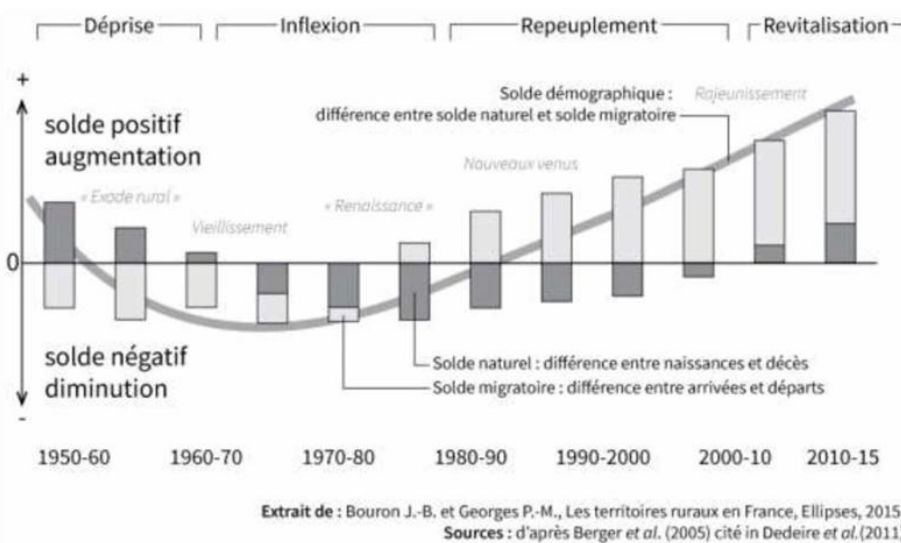
Dès le milieu des années 1970, les espaces ruraux connaissent un tournant dans leur démographie, et cessent dans leur ensemble de perdre des habitants. Ce phénomène, décrit par Bernard Kayser comme une « renaissance rurale »³⁸ est alimenté par un solde migratoire redevenu positif dans ces espaces, permettant de compenser des soldes naturels déficitaires. Ce processus historique est décrit par Bouron et Pierre-Marie dans le schéma ci-dessous.

³⁷ Jean-Benoît Bouron et Georges Pierre-Marie, *Les territoires ruraux en France*, Editions Ellipses, 2019, p.73.

³⁸ Bernard Kayser, *La renaissance rurale. Sociologie des campagnes du monde occidental*, Paris, Colin, 1990.

Après une période de déprise correspondant à la phase d'exode rurale, la période d'inflexion est marquée par le ralentissement de l'exode rural. Le solde naturel continue d'être négatif du fait du départ des populations autochtones les décennies précédentes et du vieillissement de la population, mais de nouvelles formes de migration débutent. Le déclin de natalité étant progressivement contrebalancé par le solde migratoire, une période de « renaissance » débute dès les années 1980. Enfin, à partir des années 2000, l'installation progressive de familles avec enfants et de jeunes permet une phase de « repeuplement » et de rajeunissement général des espaces ruraux, même si la part des personnes âgées y reste aujourd'hui tendanciellement plus élevée que dans les autres territoires. A partir de cette période, la croissance de population est alors portée par un phénomène exogène, à savoir la persistance des migrations, mais aussi par un phénomène endogène, avec le retour d'un solde naturel positif.

Figure 3 : Inversion des dynamiques démographiques des campagnes françaises à partir du milieu des années 1970



Les analyses conduites par le géographe Pierre Pistre indiquent que l'attraction rurale s'est concentrée dans les années 1970 et 1980 sur les franges des espaces urbains, correspondant ainsi à une ère de périurbanisation. A partir des années 1980, ces situations de reprise rurale se sont néanmoins « poursuivies, élargies, et ont gagné les périphéries de pôles plus modestes. Des entités supposées isolées ont récemment retrouvé des dynamiques positives, à l'Ouest, au Sud et au centre du pays »³⁹. Ainsi, la dynamique migratoire positive n'est aujourd'hui plus uniquement périurbaine, mais concerne un grand nombre d'espaces ruraux. C'est notamment ce qu'a récemment constaté l'étude POPSU Territoires « Exode urbain », d'après les données de la Poste sur les réexpéditions de courrier, qui montrent que même le solde migratoire des espaces les plus isolés, dits « hors des aires d'attraction des villes » a progressé entre 2020 et 2021, passant de 7.2 à 9.7 arrivées pour 1000 ménages⁴⁰. Ainsi, le rural n'est aujourd'hui plus synonyme de déclin de population, et le pouvoir explicatif de la distinction entre le rural et l'urbain est devenue inopérante lorsque l'on s'intéresse aux dynamiques démographiques.

³⁹ Pierre Pistre, « Renouveau des campagnes françaises : évolutions démographiques, dynamiques spatiales et recompositions sociales », thèse de géographie, Paris, 2012.

⁴⁰ POPSU Territoires, *Exode urbain : impacts de la pandémie de COVID-19 sur les mobilités résidentielles*, juin 2021.

D'après Olivier Bouba-Olga, les espaces urbains et ruraux présentant des degrés similaires d'hétérogénéité quant aux situations existantes⁴¹.

Néanmoins, ces chiffres doivent être appréhendés avec précaution, sans oublier l'hétérogénéité des situations au sein des espaces ruraux, puisqu'un tiers des communes rurales ont tout de même perdu des habitants au cours de la période 2008-2018⁴². Le pouvoir d'attractivité des territoires ruraux reste en effet très variable, l'arrivée de nouvelles populations restant principalement concentrée soit à proximité des centres urbains, soit dans des territoires plébiscités du fait d'aménités particulières comme les littoraux ou les montagnes. L'étude menée par POPSU Territoires sur un supposé « exode urbain » au cours de la pandémie de COVID-19 confirme ce constat pour la période récente. Si l'hypothèse d'un départ massif de populations urbaines vers des espaces ruraux reculés semble avoir été largement nuancée, les études montrent que cette période a en réalité renforcé des phénomènes préexistants d'arrivée de populations dans certains espaces ruraux, notamment périurbains et littoraux⁴³.

Pour autant, la médiatisation de l'exode urbain a agi comme une forme de coup de projecteur sur la vitalité et l'attractivité des espaces ruraux, à rebours des imaginaires collectifs. Dès 2018, l'enquête de l'IFOP « Territoires ruraux : perceptions et réalités de vie » mettait déjà en lumière une réelle attractivité des ruralités dans l'ensemble de la population française. En effet, 81% des répondants estimaient que vivre à la campagne correspondait à leur situation idéale alors que 19% seulement aspiraient à une vie intégralement urbaine. Parmi les atouts de la ruralité perçus par les enquêtés, la qualité de vie, la proximité avec la nature et le calme étaient cités comme des éléments principaux⁴⁴.

Cette attractivité renouvelée des territoires ruraux agit aussi comme un révélateur des défis auxquels ces espaces font face, en premier lieu, leur capacité à répondre aux besoins de nouvelles populations dans un contexte de dynamisme démographique retrouvé. Si la rétraction des services et équipements dans les espaces de faible densité a été largement portée au cours du 20^e siècle par la régression démographique, le retour à des migrations positives vers les ruralités doit s'accompagner d'un renforcement d'une offre permettant aux nouveaux et anciens habitants de répondre à leurs besoins du quotidien.

2. Une transformation du maillage des services et équipements, conséquence de l'émergence de nouvelles idées politiques

Les politiques publiques et l'aménagement du territoire ont exercé une influence concrète sur les capacités des territoires ruraux à répondre aux besoins des habitants.

L'aménagement désigne l'action d'un ensemble d'acteurs (publics ou privés) « pour organiser et transformer un espace donné, en repensant la répartition de l'habitat, des équipements,

⁴¹ Olivier Bouba-Olga, « Le monde rural existe-t-il ? », *Esprit*, 2024, n° 11, p. 55-62.

⁴² EPFNA, *Rapport ruralité*, Juin 2024.

⁴³ POPSU Territoires, *Exode urbain : impacts de la pandémie de COVID-19 sur les mobilités résidentielles*, juin 2021.

⁴⁴ IFOP, *Territoires ruraux : Perceptions et Réalités de vie*, 2018.

des infrastructures de transport ou encore des activités⁴⁵ ». Comme le souligne la loi du 4 février 1995 d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire, l'un des objectifs principaux de la politique d'aménagement en France est la réduction des déséquilibres territoriaux. Cette dernière énonce dans son Article 1 : « La politique nationale d'aménagement et de développement durable du territoire permet un développement équilibré de l'ensemble du territoire national. [...] alliant le progrès social, l'efficacité économique et la protection de l'environnement. [...]. Elle assure l'égalité des chances entre les citoyens en garantissant en particulier à chacun d'entre eux un égal accès au savoir et aux services publics sur l'ensemble du territoire et réduit les écarts de richesses entre les collectivités territoriales »⁴⁶.

Depuis plusieurs siècles, l'Etat a assumé une présence forte dans l'organisation du territoire, notamment à travers le déploiement des services publics. Dès 1938, les lois De Rolland formalisaient ainsi des principes d'action généraux pour le service public : il doit garantir la continuité du service, un droit d'accès égal, ainsi que l'adaptabilité de l'offre face aux évolutions de la société. Dès le début du 19^e siècle le développement des services s'est manifesté à travers plusieurs lois et plans d'équipements. On peut par exemple citer la loi Guizot, de 1833, qui oblige la création dans chaque commune de plus de 500 habitants d'une école publique de garçons. Un autre exemple est le plan Freycinet de 1879, qui, par le développement des chemins de fer, a permis de démocratiser l'accès à la mobilité sur tout le territoire. Après la Seconde Guerre mondiale, cette logique s'est poursuivie alors que l'Etat prenait en charge des fonctions dans des domaines de plus en plus variés, tels que la protection sociale, la santé, le logement, etc... Le 20^e siècle a marqué ainsi selon Aleksandra Barczak et Mohamed Hilal « une période d'essor spectaculaire des services publics »⁴⁷, dont les campagnes ont bénéficié autant que les villes, et tout particulièrement les chefs-lieux de canton qui rassemblaient alors de nombreuses administrations (collège, gendarmerie, tribunaux...). L'objectif poursuivi au cours de ce siècle à travers le maillage des services publics était de répondre à une logique de proximité, d'uniformité mais aussi de réduction des inégalités d'accès entre villes et campagnes⁴⁸.

Pourtant, les réformes menées à partir des années 1980 ont progressivement remis en cause ces principes. Plusieurs éléments peuvent expliquer ces évolutions. D'une part, la montée de contraintes budgétaires à partir des années 1970 ont rendu le coût de maintien des services trop élevé. Par ailleurs, l'affaiblissement démographique dans les espaces ruraux a conduit à une baisse de fréquentation de ces services. Enfin, la notion d'accès a été reconfigurée par le développement des mobilités et la diffusion de l'automobile, qui permettent aux usagers de se déplacer sur des distances plus élevées pour accéder aux services. La conjonction de ces facteurs a ainsi encouragé le développement d'une tendance de réorganisation et de rationalisation de l'offre de services, induisant un processus de repli des services dont les conséquences ont particulièrement touché les espaces ruraux.

⁴⁵ Alexis Gonin. et Christophe Quéva, « Chapitre 8. L'aménagement des espaces ruraux ». dans *Géographie des espaces ruraux*, Armand Colin, 2024. p.205-227.

⁴⁶ Loi du 4 février 1995 d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire, Article 1^{er}.

⁴⁷ Aleksandra Barczak et Mohamed Hilal, L'accès aux commerces et services dans les territoires de vie du quotidien. Dans Stéphane Blancard et al., *Campagnes contemporaines : Enjeux économiques et sociaux des espaces ruraux français*, Versailles, Editions Quæ , 2016, p. 97-116.

⁴⁸ Julie Chouraqui, Les réformes et l'État et la transformation des services publics : des tendances internationales au local, quels effets pour les territoires ? *Annales de Géographie*, n° 732, 2020, p. 5-30.

Ces évolutions sont pour nous aussi à replacer dans le contexte d'émergence de deux courants de pensée dès les années 1980, l'un, ayant attiré aux modalités d'organisation et de gestion des administrations, le New Public Management, et l'autre, relevant de nouvelles configurations de l'organisation territoriale, la métropolisation.

D'après Philippe Bezes, les réformes adoptées lors de cette période démontrent l'adoption croissante des principes issus de la doctrine du New Public Management⁴⁹. Le NPM désigne une « théorie générale ou doctrine selon laquelle le secteur public peut être amélioré par l'importation de concepts, techniques et valeurs issues de l'entreprise »⁵⁰. Cette doctrine conduit notamment à la recherche de performance dans les dépenses publiques et au développement de nouveaux outils managériaux permettant de la mesurer : indicateurs de performance, privatisation des services... A titre d'exemple, la loi organique relative aux lois de finances (LOLF) adoptée en 2001 a conduit à l'adoption d'une nouvelle forme de gestion publique fondée sur une « démarche de budgétisation orientée vers la performance et son évaluation » selon Chloé Devez⁵¹. Cette recherche de réduction des coûts a notamment provoqué des fermetures ou des regroupements d'établissements dont la rentabilité était jugée insuffisante. Les réformes suivantes ont confirmé ces orientations. La RGPP de 2007 a notamment introduit de nouvelles cartes de services publics visant à une optimisation des dépenses et à une réduction des investissements publics dans les territoires où ces derniers apparaissaient les moins rentables. Les espaces les moins denses, à savoir les espaces ruraux, ont ainsi été particulièrement affectés par ces décisions et par les fermetures de services qui s'en sont suivies.

D'autre part, au début des années 2000, les politiques publiques françaises se sont largement inscrites dans une logique de valorisation des métropoles, en négligeant parfois d'autres territoires. Plusieurs grandes réformes législatives (loi de Réforme des collectivités territoriales de 2010, et loi MAPTAM de 2014) ont en effet traduit la volonté de renforcer le rôle des métropoles dans l'organisation du territoire national. Ces évolutions ont été nourries, jusque dans les années 2015/2020, par ce que Bouba-Olga et Grossetti ont nommé « la mythologie CAME »⁵² (Compétitivité, Attractivité, Métropolisation, Excellence). Cette dernière imagine les métropoles comme les moteurs incontournables du développement et de l'excellence, seules capables de répondre aux enjeux de compétitivité dans un système économique de plus en plus mondialisé et concurrentiel. Cette mythologie a ainsi entretenu une vision duale du territoire : d'un côté une « France des métropoles », dynamique, attractive pour les initiatives liées à l'innovation et créatrice de richesses ; de l'autre celle des espaces ruraux considérés comme en déclin et non-compétitifs.

Dans leur article, Bouba-Olga et Grossetti relèvent de nombreux exemples datant de la dernière décennie, démontrant la popularité de ce paradigme, et sa prévalence dans les discours politiques, les think tanks et les cercles de pouvoir. Dans une note de 2015 pour le Conseil d'Analyse Economique, Philippe Askenazy et Philippe Martin défendaient

⁴⁹ Philippe Bezes, *Réinventer l'État, les réformes de l'administration française (1962-2008)*, Paris, Presses universitaires de France, 2009.

⁵⁰ Christopher Pollitt et Geert Bouckaert, *Public management reform : a comparative analysis : new public management, governance, and the neo-Weberian state*, New York, Oxford University Press, 2011, p. 11.

⁵¹ Chloé Devez, « De la mutualisation du service public à la délégation : Le cas des agents de la Mutualité sociale agricole d'un guichet rural France services », *Revue des politiques sociales et familiales*, n° 145, 2022, p. 48.

⁵² Olivier Bouba-Olga et Michel Grossetti, « La mythologie CAME (Compétitivité, Attractivité, Métropolisation, Excellence) : comment s'en désintoxiquer ? », 2018.

notamment l'idée selon laquelle une « politique territoriale visant à maximiser la dynamique de croissance d'un pays doit [...] faciliter la concentration des activités dans les métropoles [...] [afin de] concurrencer les métropoles mondiales », l'agglomération étant « plus efficace, plus productive et génératrice d'innovation et de croissance ⁵³ ». Dans une note pour Terra Nova, Laurent Davezies et Thierry Pech défendaient aussi l'idée que « notre organisation territoriale doit [...] assurer les conditions du développement économique aux territoires les plus dynamiques sans les asphyxier à force de prélèvements ⁵⁴ ». Selon leur analyse, les territoires en dehors des métropoles devraient alors répondre à des fonctions distinctes, notamment celle de l'accueil résidentiel des populations urbaines. Selon cette vision, l'excellence de quelques territoires suffirait à permettre le développement de tous les territoires, soit grâce au « ruissellement », soit grâce à des mécanismes de péréquation financière permettant une forme de rattrapage. L'idée d'une marginalité inéluctable des territoires hors métropole, tant sur le plan économique que démographique a ainsi contribué à une forme de délaissement de la part des pouvoirs publics de l'aménagement rural, au profit d'autres territoires, jugés potentiellement plus compétitifs. Cette stratégie a conduit à une concentration des investissements et des fonctions administratives dans un nombre limité de territoires urbains ⁵⁵.

Cette mythologie a aussi contribué à la généralisation de la mise en concurrence des territoires entre eux, selon l'hypothèse voulant que la concurrence permettrait la dynamisation des territoires et une meilleure valorisation de leurs atouts ⁵⁶. Cette stratégie s'est notamment affirmée dans les territoires ruraux avec la mise en place de « pôles d'excellence rurale » (PER) en France en 2009 et 2016 ou le développement des appels à projets européens LEADER (Liaisons entre Actions de Développement de l'Economie rurale). Si les projets sélectionnés ont pu participer au développement rural dans certains territoires, cette logique compétitive est aussi à l'origine d'un renforcement des inégalités entre territoires ruraux, par la sélection de certains projets ⁵⁷.

Aujourd'hui, la phase actuelle de transformation de l'offre de service est caractérisée par une recherche de dématérialisation et de numérisation croissante, comme l'illustre l'adoption en 2017 du plan Action publique, dont l'ambition était d'atteindre 100% de services dématérialisés en 2022. Toutefois, cette orientation a soulevé de fortes inquiétudes en matière de fracture numérique, particulièrement dans les territoires ruraux où l'accès aux infrastructures numériques et l'accompagnement des usagers demeurent inégaux ⁵⁸.

Ainsi, le maillage des services publics en milieu rural a connu un double mouvement : une contraction et une centralisation dans un premier temps, suivies d'une recomposition partielle sous des formes renouvelées par le développement du numérique. Ces évolutions traduisent

⁵³ Philippe Askenazy et Philippe Martin, Promouvoir l'égalité des chances à travers le territoire. *Les notes du Conseil d'analyse économique*, n° 20, février 2015.

⁵⁴ Laurent Davezies et Thierry Pech, « La nouvelle question territoriale, Terra Nova, septembre 2014.

⁵⁵ Gérard-François Dumont, « Chapitre 1 d'introduction générale. Les territoires ruraux en France : fracture territoriale ou nouvelles dynamiques ? », dans *Les territoires ruraux en France Fracture territoriale ou nouvelles dynamiques ?*, Association Population & Avenir, 2023, p. 22-44.

⁵⁶ Des campagnes aux ruralités

⁵⁷ Alexis Gonin et Christophe Quéva, « Chapitre 8. L'aménagement des espaces ruraux ». *Géographie des espaces ruraux*, Armand Colin, 2024, p.205-227.

⁵⁸ Chloé Devez, « De la mutualisation du service public à la délégation : Le cas des agents de la Mutualité sociale agricole d'un guichet rural France services », *Revue des politiques sociales et familiales*, n° 145, 2022, p. 47-63.

la tension permanente entre rationalisation budgétaire, équité territoriale et exigence de proximité. Depuis 2019, l'Etat montre toutefois une volonté de renouvellement de sa présence dans les espaces ruraux, comme en témoigne le développement des espaces France Services et des maisons de services aux publics (MSAP), qui permettent de regrouper une diversité d'opérateurs tels que Pole emploi, la CAF, la CPAM ou la MSA. Ces mesures actent ainsi une forme de réinvestissement de l'action de l'Etat dans les territoires sous une nouvelle forme. Cependant, il reste complexe d'évaluer si ce dispositif permettra effectivement de répondre aux attentes des habitants et de réduire les inégalités territoriales d'accès.

3. Un déclin attesté des services et commerces dans les espaces ruraux

Les transformations décrites précédemment ont entraîné une dégradation de l'accès aux services et équipements, observée dans plusieurs études. Si ce phénomène n'est pas spécifique aux espaces ruraux, il y a toutefois été plus marqué que dans les zones urbaines. Comme le souligne en effet Olivier Bouba-Olga, « l'effet ruralité » explique à lui seul près de la moitié (48 %) des écarts observés dans la répartition des services et équipements entre villes et campagnes⁵⁹, indiquant que la situation actuelle est loin de correspondre à une répartition parfaitement équitable.

En s'appuyant sur l'inventaire communal (réalisé par l'INSEE depuis 1980) et la base permanente des équipements de l'INSEE (qui a remplacé l'inventaire communal en 2004), Aleksandra Barczak et Mohamed Hilal ont retracé l'évolution de l'offre en commerces et services entre 1980 et 2013 en France. Leurs travaux montrent que, si les services publics se sont globalement maintenus jusqu'aux années 1990, ils ont ensuite connu un repli marqué. Les commerces ont quant à eux sensiblement reculé, particulièrement dans les zones rurales et périurbaines. Les petits commerces alimentaires et spécialisés ont été les plus touchés, disparaissant dans 20 à 40 % des communes, sous l'effet de l'essor des super et hypermarchés. Dans le même temps, 38 % des communes ont perdu leur cinéma et près d'un quart (24,2 %) leur école primaire⁶⁰.

Ces évolutions sont particulièrement sensibles dans les petites villes et les communes rurales situées hors influence des pôles urbains comme le montre le tableau de synthèse ci-dessous. L'analyse des « seuils d'apparition » des équipements illustre cette tendance : par exemple, pour qu'une commune dispose d'une école primaire, il fallait en moyenne 100 habitants en 1980 ; en 2013, ce seuil est passé à 200 habitants, ce qui exclut de nombreuses petites communes de l'accès à ce service⁶¹.

⁵⁹ Olivier Bouba-Olga, « Le monde rural existe-t-il ? », *Esprit*, 2024, n° 11, p. 55-62.

⁶⁰ Aleksandra Barczak et Mohamed Hilal, « L'accès aux commerces et services dans les territoires de vie du quotidien », dans Stéphane Blancard et al. (dir), *Campagnes contemporaines Enjeux économiques et sociaux des espaces ruraux français*, Éditions Quæ, 2016. p.97-116.

⁶¹ Aleksandra Barczak et Mohamed Hilal, « Quelle évolution de la présence des services publics en France » dans Thibault Courcelle et al., *Services publics et territoires*, 2017, p. 31-66.

Évolutions du nombre de communes équipées entre 1980 et 2013.

Équipement	Taux 1980-2013	Pôle de Paris	Grands pôles hors Paris	Périurbain des grands pôles	Moyens pôles	Petits pôles	Communes sous influence des pôles	Communes rurales hors influence des pôles
Distribution de carburant	-67,7	-15,1	-29,8	-74,5	-32,6	-21,6	-87,6	-78,1
Électroménager	-58,7	-14,2	-29,3	-68,3	-31,1	-30,1	-86,2	-74,7
Alimentation générale - supérette	-55,8	-1,9	-30,8	-61,1	-32,8	-36,3	-67,2	-56,9
Chaussures	-48,3	-17,1	-14,4	-64,2	-4,7	-16,8	-85,3	-73,7
Boucherie	-38,1	-7,9	-15,0	-45,2	-16,0	-11,3	-53,8	-41,8
Cinéma	-37,9	-22,8	-15,4	-48,7	-21,9	-41,3	-59,7	-59,5
Poste	-36,1	7,2	1,5	-41,3	-8,7	-10,2	-61,0	-47,6
Perception	-30,8	3,9	3,0	-38,3	0,8	-9,3	-68,6	-49,2
Droguerie	-29,2	-9,0	0,2	-34,4	-2,9	-6,3	-55,2	-53,1
École primaire	-24,2	-0,2	-1,5	-19,8	-4,0	-7,2	-34,4	-40,6
Meubles	-18,1	16,7	10,7	-17,8	-2,7	-27,4	-53,2	-60,5
Boulangerie	-13,6	4,5	7,0	-13,4	2,0	-1,8	-27,5	-22,4
Garage	-6,1	7,2	5,7	-2,0	-0,6	4,1	-14,8	-20,2
Vêtement	-5,0	14,9	27,2	-6,0	9,3	4,1	-40,6	-36,7
Maçon	-4,7	6,6	0,9	-2,6	-4,4	-0,9	-7,4	-11,8
Ambulance	-4,6	5,2	11,4	-3,9	-7,1	-2,7	-13,2	-23,8
Présence postale : bureau, agence, relais	-4,5	10,6	7,4	-4,8	7,0	0,2	-10,3	-10,2
Librairie	-3,6	-2,6	8,1	-2,5	-1,1	-2,2	-11,6	-21,1
Hôpital, clinique	-3,6	13,0	3,9	-15,8	-8,0	-16,4	-35,7	5,3
Gendarmerie nationale	-3,2	-18,6	8,8	-0,9	-5,5	-0,8	-13,3	-9,1
Guichet bancaire ou caisse d'épargne	-0,1	6,7	13,8	-6,0	-2,1	3,5	-13,4	0,3
Collège public ou privé	6,0	12,5	13,6	11,5	2,1	1,2	-7,5	-9,2
Menuisier, charpentier, couvreur, plombier, chauffagiste	12,9	4,3	4,2	21,3	7,0	3,2	12,8	1,7
Médecin généraliste	17,0	8,6	15,5	27,8	8,3	4,4	11,8	5,2
Plâtrier-peintre	17,4	12,1	7,0	29,0	9,8	0,9	21,7	-1,6
Pharmacien	19,3	10,4	19,1	29,9	16,1	6,7	19,8	5,3
Dentiste	26,1	11,8	25,2	48,6	12,6	3,5	22,4	4,1
Infirmier	26,9	7,0	23,0	41,8	12,3	6,9	30,0	7,6
Laboratoire	28,8	11,5	53,5	55,1	1,6	25,0	-75,6	-55,2
Électricien	40,3	29,9	23,1	61,8	17,6	11,0	41,7	16,2
Vétérinaire	65,4	60,8	145,7	90,1	30,9	23,6	17,2	13,2
Masseur-kinésithérapeute	72,8	15,5	44,0	117,6	39,1	18,0	139,4	70,1
Coiffeur	80,0	15,3	33,0	120,1	43,9	26,4	124,7	55,0
Super-hypermarché	119,5	40,2	83,1	242,5	39,5	50,9	260,5	277,4

Source : Aleksandra Barczak et Mohamed Hilal, « L'accès aux commerces et services dans les territoires de vie du quotidien ». *Campagnes contemporaines Enjeux économiques et sociaux des espaces ruraux français*, Éditions Quæ, 2016. p.97-116.

Ce constat a fait l'objet de nombreuses études ciblées, qui aboutissent toutes à la même conclusion : tant sur la question de l'accès aux services de soin⁶², aux services d'accueil des enfants⁶³, les équipements culturels⁶⁴, les espaces ruraux souffrent systématiquement d'une sous-dotation en équipements et services comparativement aux espaces urbains.

⁶² Barlet et al., « L'accessibilité aux médecins généralistes libéraux : plus faible en milieu rural », *Pour*, 2012/2, n° 214, p.29-40.

⁶³ David, « L'accès aux services d'accueil des jeunes enfants en milieu rural : un enjeu d'équité territoriale », *L'Information géographique*, 2008/2, n° 72, p.46-65.

⁶⁴ Ministère de la culture, *Etude Loisirs des villes, loisirs des champs*, 2023.

Cette situation de sous-équipements des espaces ruraux et de faible diversité entraîne des temps d'accès beaucoup plus longs aux services, ce qui génère des difficultés supplémentaires pour leurs habitants pour répondre à leurs besoins du quotidien. D'après l'INSEE en effet, dans les communes peu ou très peu denses, le temps médian d'accès aux services est deux à trois fois supérieur à celui observé en milieu urbain⁶⁵. L'écart est encore plus marqué pour les services rares et spécialisés, fortement concentrés dans les pôles urbains⁶⁶.

Magali Talandier et Valérie Jousseume confirment ce constat de sous-équipement et d'éloignement, touchant tous les types de services – quotidiens, de proximité, intermédiaires ou supérieurs – dans les espaces périurbains, et ruraux autonomes. Elles soulignent toutefois que la véritable différence entre espaces ruraux et urbains réside dans la diversité de l'offre : la « palette de choix » de services est en effet particulièrement limitée dans les territoires ruraux isolés⁶⁷.

Si les études présentées dans cette section convergent ainsi toutes vers un constat de rétraction considérable des services et équipements en France, affectant en priorité les espaces ruraux, il reste important de noter que les situations sont encore une fois diverses. C'est notamment ce qu'a montré Magali Talandier à travers sa typologie des espaces ruraux fondée sur une analyse démographique et socio-économique des communes⁶⁸. En incluant dans ses mesures des données sur l'accès comme le temps d'accès aux pôles d'équipements intermédiaires, la concentration d'emploi ou la surface communale ayant accès à la fibre et la 4G, elle différencie entre autres les petites polarités (qui représentent 18% des communes rurales) où la concentration en services, équipements et emploi est forte et structurante pour les communes alentours, des ruralités productives industrielles ou agricoles (qui représentent 35% des communes) qui présentent elles de très faibles développement des équipements supérieurs et services et tendent par ailleurs à perdre des emplois. Ainsi, d'après ses observations, la possibilité des habitants à répondre à leurs besoins du quotidien dépend fortement du type d'espace rural dans lequel ils résident.

Section 2 : Les conséquences de la rétraction des services et équipements

Les profondes mutations qui ont traversé les espaces ruraux au cours du siècle dernier ont conduit à un processus de rétraction des services publics et des commerces dans les territoires. Ce dernier engendre des conséquences multidimensionnelles qui affectent profondément la structuration de ces espaces, la vie quotidienne des habitants mais aussi la cohésion sociale et politique à l'échelle locale comme nationale. Ces effets peuvent être analysés selon trois axes agissant en interdépendance : l'allongement des distances et la dépendance accrue à l'automobile, pouvant engendrer une forme de « précarité mobilité »⁶⁹,

⁶⁵ INSEE, L'accès aux services, une question de densité des territoires, *INSEE Première*, n° 1579, 2016.

⁶⁶ INSEE, « Le nouveau zonage en bassins de vie 2022 : 1700 bassins de vie façonnent le territoire national », *INSEE Analyses*, n° 83, Avril 2023.

⁶⁷ Magali Talandier et Valérie Jousseume, « Les équipements du quotidien en France : un facteur d'attractivité résidentielle et de développement pour les territoires ? », *Noréis*, n°226, 2013, p.7-23.

⁶⁸ Magali Talandier et Acadie, Etude sur la diversité des ruralités « Typologies et trajectoires des territoires », ANCT, février 2023.

⁶⁹ Secours Catholique, *Territoires ruraux : en panne de mobilité*, Avril 2024.

le risque de dévitalisation et l'impact sur l'attractivité territoriale, et enfin le sentiment d'abandon croissant nourrissant une fracture politique.

1. Expériences de la distance et émergence d'une mobilité précaire

La conséquence la plus directe de la rationalisation et des fermetures progressives des équipements et services est l'allongement des distances à parcourir pour répondre aux besoins essentiels dans les espaces les moins denses.

Dans une enquête menée en 2012, Ygal Fijalkow et Christophe Jalaudin indiquaient que quel que soit le service envisagé, les habitants des espaces ruraux affirmaient presque systématiquement avoir besoin d'un véhicule afin d'y accéder⁷⁰. Ce constat était d'autant plus partagé que le type de service recherché appartenait à la catégorie des biens supérieurs, comme l'hôpital ou la maternité.

Tableau 1 – Utilisation impérative d'un véhicule motorisé? (N= 2807)

[%]	Rural	Urbain
L'école élémentaire	56,9	36,1
Le collège	78,5	50,5
La poste	70,3	38,3
La gendarmerie	87,5	55,3
L'hôpital	98,2	76,4
Les petits commerces alimentaires	71,8	36,0
Le médecin	81,8	49,5
La maternité	97,2	81,9
Un établissement pour personnes âgées	84,6	56,2
Une bibliothèque, médiathèque	77,3	49,1

Source : Ygal Fijalkow et Christophe Jalaudin, « Les habitants du rural et leurs services publics : pratiques et opinions d'usagers », *Sciences de la société*, 86, 2012, 86-107.

Cette situation est par ailleurs souvent amplifiée par une offre de transports insuffisante, faisant ainsi de la voiture individuelle le moyen de locomotion incontournable et presque exclusif. A titre d'exemple, on peut soulever que depuis 1930, près de 18500 kilomètres de lignes ferroviaires ont été supprimés en France, représentant 40% du réseau. Les transports en commun ne constituent donc pas une alternative pour répondre aux besoins de mobilité quotidienne des habitants ruraux, ce qui est souvent vécu comme une contrainte, 50% des ruraux estimant que l'absence de transport en commun constituait le plus grand désavantage de la vie rurale selon l'enquête « Paroles de campagnes »⁷¹.

La dépendance automobile peut engendrer une forme de précarité face à la mobilité et constituer un véritable facteur d'exclusion. Cette précarité affecte particulièrement les

⁷⁰ Ygal Fijalkow et Christophe Jalaudin, « Les habitants du rural et leurs services publics : pratiques et opinions d'usagers », *Sciences de la société*, n° 86, 2012, 86-107.

⁷¹ Tristan Guerra et al., *Paroles de campagne : Réalités et imaginaires de la ruralité française*, Juin 2025.

populations les plus fragiles dites captives, qui ne disposent pas de moyens individuels de locomotion, principalement les jeunes, les personnes âgées ou les ménages à faibles revenus.

Alors qu'en 2020, 10% des ménages ruraux précaires ne disposaient pas de véhicules, ceux qui en possédaient un étaient eux confrontés à une progression du prix des carburants, générant des budgets liés au transport de plus en plus élevés⁷². Représentant le premier poste de dépense des ménages précaires ruraux, il représentait en moyenne 21% de leur budget en 2017⁷³. A travers l'analyse des pratiques de mobilité dans les espaces ruraux ariégeois, Célia Innocenti a ainsi documenté comment les coûts économiques, psychologiques et physiques engendrés par les déplacements peuvent affecter les personnes en situation de pauvreté. « La mobilité des personnes en situation de pauvreté est plus ou moins entravée non seulement par les caractéristiques de la mobilité rurale (espace de faible densité, importance de la voiture et faiblesse des transports en commun), mais par leur situation de pauvreté même⁷⁴. » L'absence de véhicule ou l'incapacité à conduire peut ainsi conduire à une véritable « assignation territoriale »⁷⁵, limitant l'espace de vie.

Les jeunes ruraux constituent aussi un profil particulièrement fragilisé par la contrainte de mobilité. Ils passent en moyenne près de 45 minutes de plus par jour dans les transports que leurs homologues urbains⁷⁶. Ne disposant pas d'alternative offerte par les transports collectifs, 67% des jeunes ruraux interrogés affirment par ailleurs risquer de perdre leur emploi si leur mode de transport actuel était compromis⁷⁷. L'enjeu de la mobilité peut contraindre tous les domaines de la vie des jeunes ruraux, les poussant parfois à se priver de certaines activités. 49% des jeunes ruraux interrogés par l'Institut Terram affirmait par exemple avoir déjà renoncé à la pratique d'activités culturelles en raison de contraintes de déplacement.

Ainsi, la dépendance à l'automobile renforce inégalités d'accès aux équipements, aux services et aux opportunités professionnelles.

2. Les effets sur la vitalité économique et l'attractivité des territoires

La rétraction progressive des services et équipements génère des effets cumulatifs à l'échelle des territoires, que l'on peut qualifier « d'effet boule de neige » selon la formule utilisée par le géographe François Taulelle⁷⁸. La disparition d'un service peut entraîner des conséquences en chaîne, dont la fermeture d'autres équipements par la suite, et concourir à une perte de vitalité économique et démographique d'un territoire. François Taulelle prend l'exemple de la fermeture d'une gendarmerie, qui provoquerait alors le départ de familles, ce qui

⁷² Secours Catholique, *Territoires ruraux : en panne de mobilité*, Avril 2024.

⁷³ INSEE, « Les comportements de consommation en 2017 : Le transport pèse plus en milieu rural, le logement en milieu urbain », *INSEE Première*, n° 1749, Avril 2019.

⁷⁴ Célia Innocenti, « Se déplacer à la campagne lorsqu'on est pauvre : une analyse des pratiques de mobilité dans les espaces ruraux ariégeois », *POUR*, n° 249-250, décembre 2024, p. 241.

⁷⁵ Eric Le Breton, *Bouger pour s'en sortir. Mobilité quotidienne et intégration sociale*. Paris, Armand Colin, 2005.

⁷⁶ Institut Terram, *Jeunesse et mobilité : la fracture rurale*, Mai 2024.

⁷⁷ *Ibid.*

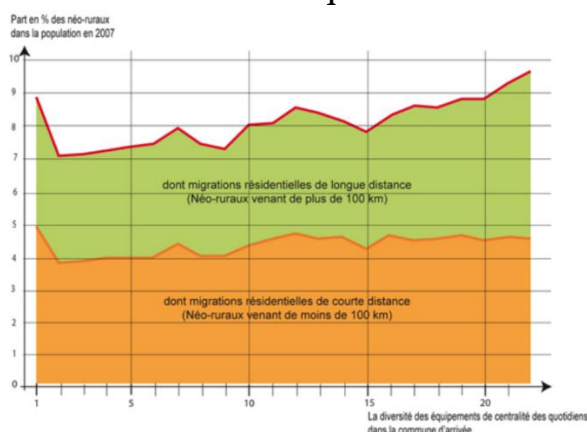
⁷⁸ François Taulelle (dir.). *Le délaissement du territoire : quelles adaptations des services publics dans les territoires ruraux ?* Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2012.

fragiliserait la démographie scolaire et pourrait aboutir in fine à la fermeture de l'école. Dans un rapport de 2011, le sénateur Dominique De Legge pointait la réalité de ce phénomène dans plusieurs petites et moyennes villes moyennes telles que Guéret ou Pontivy ⁷⁹.

La contraction des services et équipements de proximité joue par ailleurs un rôle clé dans le développement local. C'est en effet ce que mettent en avant Magali Talandier et Valérie Jousseau dans un article de 2013 en affirmant : « le développement économique d'un territoire dépend de sa capacité à capter ces flux de revenus, tout autant qu'à créer de la richesse. Mais le processus de développement ne s'arrête pas là. En effet, ces revenus captés et créés doivent ensuite être dépensés localement pour générer des emplois, induire de nouveaux revenus, attirer de nouvelles populations. ⁸⁰ » Ainsi, d'après les autrices, la présence d'une offre de services et d'équipements sur un territoire maximiserait la propension à consommer localement et à participer à la circulation des richesses, ce qui générerait des effets économiques positifs pour le territoire.

Les autrices portent leur propos encore plus loin en démontrant un lien de corrélation positive entre la diversité des équipements de centralité des quotidiens offerte par les communes et l'attractivité de ces dernières auprès des néo-ruraux. D'après leur analyse, les migrations venant des pôles urbains représentaient en 2013 10 % de la population des communes disposant d'une offre complète (22 équipements), contre seulement 7 % dans celles où un seul service était présent. La présence de biens et services sur un territoire constituerait ainsi une forme « d'avantage comparatif » auprès des populations qui souhaiteraient s'installer⁸¹. Ce constat fait écho à l'un des résultats de la dernière enquête réalisée par l'IFOP en collaboration avec Familles Rurales, nommée « Territoires ruraux : perceptions et réalités de vie ». En interrogeant le grand public (habitants de zones urbaines et rurales confondus), 70% des répondants estimaient que le déficit de services publics était le principal frein identifié pour s'installer en zone rurale, reflétant l'importance symbolique de l'accès aux services dans les choix résidentiels des individus.

Part des néo-ruraux dans la population des communes selon la diversité de leur offre d'équipements et services de centralité des quotidiens



⁷⁹ Dominique De Legge, « Mission d'information sur les conséquences de la révision générale des politiques publiques pour les collectivités territoriales et les services publics locaux », Rapport du Sénat n°666, 2011.

⁸⁰ Magali Talandier et Valérie Jousseau, « Les équipements du quotidien en France : un facteur d'attractivité résidentielle et de développement pour les territoires ? », *Noréis*, n°226, 2013, 7-23.

⁸¹ Magali Talandier, « L'accès aux services comme facteur de développement local ? », *Pour*, n° 208, 2011. 91-94.

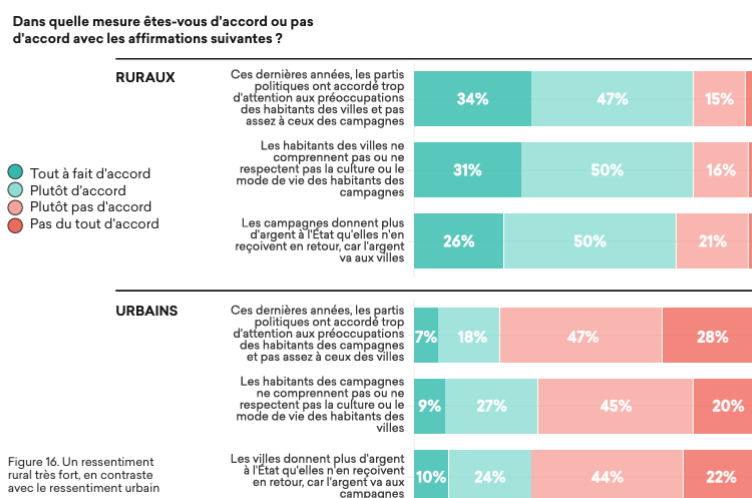
D'après les études citées, la disparition des services et équipements sur un territoire tendrait ainsi à fragiliser les logiques de développement endogène par la demande, et réduirait la capacité des territoires à retenir ou attirer de nouvelles populations.

3. L'émergence d'un sentiment « d'abandon rural »

Le repli des services publics et des équipements dans les territoires ruraux a enfin des conséquences sur les représentations politiques et symboliques qu'entretiennent les habitants de ces espaces. En effet, plusieurs études et sondages démontrent que ces évolutions tendent à nourrir un sentiment d'abandon et d'injustice de la part des ruraux. La dégradation de l'accès aux services ne fragiliserait ainsi pas seulement l'économie ou le dynamisme local les campagnes, mais participerait également à l'érosion de la cohésion sociale et politique.

Si d'après l'enquête « Conditions de vie et aspirations » menée par le CREDOC en 2022, le sentiment d'abandon de la part de l'Etat apparaissait partagé par les habitants de tous les territoires, touchant un habitant sur deux en France, la faible densité du territoire de vie était corrélée à une intensité plus élevée de la perception de délaissement. Le sentiment d'abandon de la part des pouvoirs publics atteignait ainsi 71% des répondants résidant dans un territoire à habitat très dispersé. L'étude laissait ainsi transparaître des sentiments systématiquement plus négatifs de la part des habitants des espaces les moins denses, mettant ainsi en lumière un véritable clivage persistant dans le temps entre urbains et ruraux face à cette problématique⁸².

Plus récemment, l'enquête « Paroles de campagnes », publiée en juin 2025, menée auprès de plus de 3 500 personnes, révélait que 81 % des ruraux estimaient que les partis politiques privilégiaient les préoccupations urbaines au détriment des ruraux, contre seulement 25 % des citadins partageant le constat inverse⁸³.



Source : Tristan Guerra et al., Paroles de campagne : réalités et imaginaires de la ruralité française, juin 2025

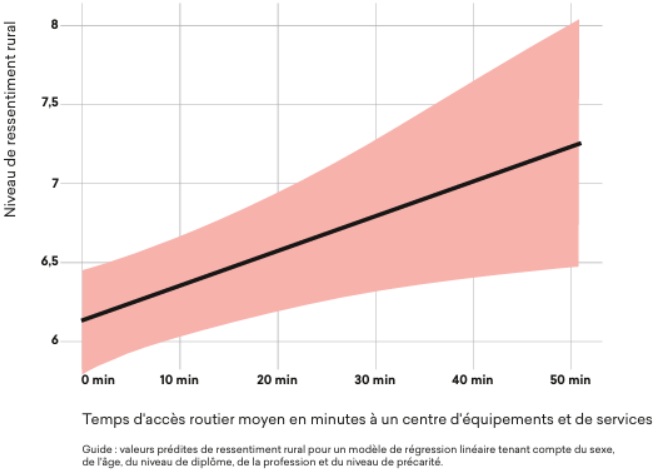
⁸² CREDOC, *Enquête Conditions de vie et aspirations*, 2022

⁸³ Tristan Guerra et al., *Paroles de campagne : réalités et imaginaires de la ruralité française*, juin 2025.

Or, le sentiment d’injustice apparaît étroitement lié à l’accessibilité des services essentiels. Plus le temps d’accès à ces services du quotidien est long, plus les répondants expriment un niveau élevé de ressentiment. L’étude souligne ainsi que c’est « l’expérience répétée de la distance et du décrochage » qui tend à nourrir le ressentiment et le doute quant à la capacité de l’Etat à répondre aux besoins des habitants de ces territoires.

Niveau de
ressentiment rural
en fonction
du temps d'accès
aux équipements

Figure 17. Le ressentiment rural
plus important là où les temps
d'accès pour les services sont
importants
Données : ANCT et Insee
Calculs : Destin Commun



Source : Tristan Guerra et al., Paroles de campagne : réalités et imaginaires de la ruralité française, juin 2025

Un constat similaire avait déjà été dressé en 2018 par l’IFOP : la majorité des ruraux considéraient la « France des campagne » comme le territoire le plus délaissé par les politiques publiques, une perception encore plus forte chez ceux privés d’accès aux services publics de proximité (64 %, contre 47 % pour ceux déclarant disposer d’un accès aux services)⁸⁴. Cette expérience d’isolement alimente aussi une inquiétude plus marquée quant à l’avenir, comme l’ont montré Ygal Fijalkow et Christophe Jalaudin⁸⁵. D’après leur étude, la majorité des habitants ruraux estimaient en effet que la plupart des services publics allaient probablement se dégrader davantage dans les années à venir.

Tableau 6 – Opinions des ruraux sur l’évolution des services dans les 5 prochaines années [%]

Q: Pensez-vous que les services suivants vont:	Se détériorer	S’améliorer	Ne pas changer
L’école élémentaire	60,8	16,0	23,2
Le bureau de poste	60,2	14,2	25,6
Le collège	58,6	13,8	27,6
Les petits commerces alimentaires	48,3	15,1	36,7
La gendarmerie	44,7	12,0	43,3
L’hôpital	47,3	21,1	31,7

Source : Ygal Fijalkow et Christophe Jalaudin, « Les habitants du rural et leurs services publics : pratiques et opinions d’usagers », *Sciences de la société*, 86, 2012, 86-107.

⁸⁴ IFOP, *Territoires ruraux : perceptions et réalités de vie*, 2018.

⁸⁵ Ygal Fijalkow et Christophe Jalaudin, « Les habitants du rural et leurs services publics : pratiques et opinions d’usagers », *Sciences de la société*, n° 86, 2012, 86-107.

Selon la politologue Katherine Cramer, ces ressentiments structurent en partie le clivage politique entre villes et campagnes : les ruraux expriment à la fois le sentiment de peser peu dans les décisions et celui d'une répartition inéquitable des ressources publiques au profit des espaces urbains⁸⁶. Ce ressenti, même lorsqu'il ne correspond pas toujours à une inégalité objective, traduit une perception persistante de relégation dans l'imaginaire rural⁸⁷.

En conclusion, la rétraction des services, équipements, emplois et commerces dans les territoires ruraux, provoquée par des phénomènes majoritairement démographiques et politiques a engendré une multitude de conséquences. Elle a accentué les inégalités sociales et territoriales d'accès, fragilisé l'attractivité résidentielle et contribué à un sentiment d'abandon persistant qui a nourri plusieurs mobilisations sociales telles que les Gilets Jaunes. Cette rétraction remet en cause les équilibres territoriaux et interroge les capacités des pouvoirs publics à garantir l'égalité d'accès aux services sur l'ensemble du territoire. Comment ces évolutions sont-elles observables dans les territoires néo-aquitains aujourd'hui ? Quel niveau de satisfaction les ruraux expriment-ils quant à l'offre pourvue par leur territoire ?

Nous proposerons de répondre à ces questions dans le troisième chapitre, après avoir exposé les méthodes quantitative et qualitative utilisées pour l'analyse.

CHAPITRE 2 : PRESENTATION DES METHODES QUANTITATIVE ET QUALITATIVE

Les méthodes mobilisées dans ce travail nous permettent d'analyser la satisfaction des besoins du quotidien dans les territoires ruraux à travers deux prismes différents.

Les données statistiques, utilisées à l'échelle des bassins de vie de Nouvelle-Aquitaine permettent d'une part de donner une vision globale de la répartition de l'offre de services et équipements, reflétant la capacité des territoires à répondre aux besoins.

Les données qualitatives, recueillies lors des entretiens réalisés en Vallée d'Ossau dans le cadre de la mission « S'installer et Vivre dans les Territoires Ruraux de Nouvelle-Aquitaine » nous offrent une perspective ciblée sur l'expérience habitante, à l'échelle d'un territoire infrarégional. Ces éléments sont une clé pour comprendre plus finement comment interagissent l'offre présente sur un territoire, et les attentes des populations en fonction de leur profil et de leur trajectoire résidentielle.

Section 1 : Une méthode quantitative pour observer les bassins de vie néo-aquitains

Dans cette première section, nous exposerons la méthode quantitative utilisée afin de caractériser les bassins de vie néo-aquitains et de mettre en lumière la diversité des situations territoriales quant aux capacités de réponses aux besoins du quotidien des habitants.

⁸⁶ Cramer Walsh, Katherine, "Putting Inequality in Its Place: Rural Consciousness and the Power of Perspective." *American Political Science Review*, n° 106, 2012, 517–32.

⁸⁷ Tristan Guerra et al., *Paroles de campagne : réalités et imaginaires de la ruralité française*, juin 2025

1. Identification des bassins de vie ruraux néo-aquitains

Dans un premier temps, nous avons cherché à caractériser les bassins de vie néo-aquitains selon plusieurs critères, à l'aide de bases de données fournies par l'INSEE.

Le choix de l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine a été réalisé afin de conserver un lien avec l'étude S'installer et Vivre dans les Territoires Ruraux de Nouvelle-Aquitaine (SIVITERUNA) dont les territoires d'étude étaient constitués d'espaces ruraux néo-aquitains. Par ailleurs, l'échelle régionale nous permet d'appréhender une diversité de situations, tant en termes de densité, que de démographie ou d'influence du tourisme.

Nous avons choisi d'observer les différents indicateurs sélectionnés à l'échelle des bassins de vie Néo-Aquitains. Le bassin de vie est un découpage statistique introduit par l'INSEE à partir de 2003 et dernièrement mis à jour en 2022. La dernière version a été réalisée par l'Institut à partir de la Base Permanente des Equipements de 2021. Cette dernière permet de répertorier un éventail d'équipements et de services accessibles au public dans chaque commune au 1^{er} janvier de chaque année. En 2021, la BPE comptait plus de 2.4 millions d'observations et portait sur 188 équipements, répartis en sept domaines : services aux particuliers, commerces, enseignement, santé et social, transports, sports/loisirs/culture et tourisme. Ces équipements sont ensuite classés en trois gammes d'équipements : proximité, intermédiaire et supérieure. Ces gammes sont déterminées par la fréquence des équipements sur l'ensemble du territoire⁸⁸.

D'après la méthode appliquée par l'INSEE : « *Le bassin de vie constitue le plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants. On délimite son contour en plusieurs étapes. On définit tout d'abord un pôle de services comme une commune disposant d'au moins 18 équipements sur les 35 de la gamme intermédiaire, avec au moins un équipement par sous-domaine. La présence d'équipements de cette gamme a été retenue car, moins fréquents sur le territoire, ils sont plus susceptibles de témoigner de la présence, dans ces communes, de services effectivement structurants. Des zones d'influence de chaque pôle de services sont ensuite délimitées en regroupant les communes les plus proches, la proximité se mesurant en temps de trajet par la route. Ainsi, pour chaque commune et pour chaque équipement non présent sur la commune, on détermine la commune possédant l'équipement le plus proche de la population. Des itérations successives permettent de dessiner le périmètre des bassins de vie.*⁸⁹ » Les bassins de vie ont ainsi une géométrie et des superficies très variables. Si certains bassins ne concentrent que quelques communes, d'autres sont organisés autour de plusieurs dizaines de commune. D'après la dernière version de 2022, la France est découpée en 1707 bassins de vie dont 1256 sont considérés par l'INSEE comme ruraux.

A l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine, nous avons fait le choix de retenir 211 bassins de vie, regroupant 4305 communes dont 379 se situent dans une région limitrophe. En effet, les bassins de vie n'épousant aucune délimitation administrative, beaucoup d'entre eux se situent à cheval entre 2 EPCI, 2 départements, voire 2 régions différentes. Afin de conserver le cadre d'analyse à l'échelle régionale, 25 bassins de vie présentant la majorité de leurs communes dans une région limitrophe mais contenant au moins une commune située en Nouvelle-Aquitaine ont été retirés de l'analyse. Un tableau récapitulatif des bassins de vie considérés dans notre analyse est disponible en Annexe (annexe 1).

⁸⁸ INSEE, « Bassins de vie 2022 - Note méthodologique »

⁸⁹ *Ibid.*

Le choix d'analyser les territoires à l'échelle des bassins de vie répond à la volonté de dépasser le cadre strictement communal, en tenant ainsi compte des complémentarités fonctionnelles qui peuvent exister entre communes et des potentielles mobilités quotidiennes des habitants. Cette approche permet également de s'affranchir des limites institutionnelles, afin de se rapprocher d'espaces susceptibles de refléter, du moins en partie, les pratiques des populations.

Cependant, comme le rappelle l'INSEE, les bassins de vie ne visent pas à restituer fidèlement ces pratiques, mais à en proposer une approximation fondée sur une mesure de « l'accessibilité théorique » aux équipements. En l'absence de données sur les flux de fréquentation de l'ensemble des équipements, et en mettant de côté les flux domicile-travail, jugés trop réducteurs puisqu'ils excluent l'ensemble des non-actifs, on considère en effet que ces bassins traduisent des flux potentiels, en supposant que les habitants privilégient les services les plus proches de leur lieu de résidence. Délimiter des bassins de vie est une tentative de dépasser les territoires administratifs pour se rapprocher davantage des territoires vécus. Néanmoins, nous sommes entièrement conscients que ces contours demeurent théoriques et ne sauraient restituer fidèlement les pratiques d'une diversité d'habitants, ou les fonctionnements territoriaux effectifs.

Afin d'identifier quels bassins de vie peuvent être considérés comme ruraux, l'INSEE propose une méthode d'agrégation à la partir de la grille de densité communale.

A l'intérieur du territoire étudié, dans notre cas les bassins de vie, si la part de population correspondant à une densité de catégorie 1 (grand centre urbain) est supérieure à 50%, on considère le territoire comme un espace urbain dense. Si, au sein d'un territoire, la part de la catégorie 1 est inférieure à 50% mais, que la part des niveaux 1, 2 (centre urbain intermédiaire), 3 (ceinture urbaine) et 4 (petite ville) cumulés est supérieure à 50%, l'espace est alors considéré comme urbain intermédiaire⁹⁰. Si la part des catégories 5 (bourg rural), 6 (rural à habitat dispersé) et 7 (rural à habitat très dispersé) est supérieure à 50%, on considère le territoire comme un espace rural. En appliquant cette méthode, il apparaît que parmi les bassins de vie considérés en Nouvelle Aquitaine, 185 bassins sont ruraux, 22 sont urbains intermédiaires et 4 sont urbains denses. Si cette méthode d'agrégation nous permet de définir l'orientation générale d'un bassin de vie, Olivier Bouba-Olga émet cependant des réserves quant à cette méthode de classement binaire. En effet, la méthode d'agrégation ne tient pas « compte précisément de la part de la population urbaine et rurale de chaque entité »⁹¹. En effet, il est important de noter qu'un bassin de vie qualifié comme rural ne présente pas uniquement des communes rurales. Cette appellation découle simplement du fait que la majorité de sa population réside dans une commune considérée comme rurale. Ainsi, l'ensemble du bassin se voit attribuer une orientation rurale. En Nouvelle-Aquitaine, par exemple, plusieurs bassins de vie classés comme ruraux disposent pourtant d'un pôle urbain dense et fortement peuplé, tels que Bergerac, Villeneuve-sur-Lot, Marmande ou Châtelleraut. Bien que ces communes soient reconnues comme urbaines dans la grille de densité (niveau 2 : centre urbain intermédiaire), le poids démographique des communes rurales environnantes peut l'emporter et conduire à qualifier le bassin dans son ensemble de rural.

Afin de spécifier davantage les relations entretenues entre les territoires ruraux et urbains, l'INSEE propose de qualifier ensuite les territoires ruraux en fonction du découpage en aire d'attraction des villes (AAV). Ce découpage est réalisé en retenant le critère des déplacements

⁹⁰ INSEE, « La grille de densité 2022 », Mai 2024.

⁹¹ Olivier Bouba-Olga, « Qu'est ce que le rural ?, Analyse des zonages de l'Insee en vigueur depuis 2020 », *Géocroniques*, mai 2021.

domicile-travail, avec un seuil de rattachement aux pôles de 15% de la population communale. Ainsi, à l'échelle des bassins de vie, nous avons considéré que si la part de population située dans un espace sous influence d'un pôle de plus de 50.000 habitants était supérieure à 50%, le bassin de vie pouvait être considéré comme étant sous influence urbaine. Comme le montre la carte de synthèse ci-dessous, la majorité des bassins de vie ruraux sous influence sont ainsi logiquement limitrophes avec les bassins de vie urbains denses ou intermédiaires.

Au-delà de la caractérisation des bassins de vie selon leur orientation rurale et leur interdépendance avec l'urbain, nous avons ajouté deux critères permettant d'enrichir l'analyse.

Premièrement, nous avons cherché à identifier les bassins de vie pouvant être considérés comme touristiques, en formulant l'hypothèse selon laquelle l'activité touristique aurait une influence sur la présence et le nombre d'équipements et de services accessibles à la population résidente.

Pour déterminer le caractère touristique ou non de chaque territoire, nous avons appliqué la méthode proposée par l'INSEE. Elle consiste à agréger l'ensemble des capacités d'hébergement touristique de chaque commune composant un bassin de vie (résidences secondaires, lits hôteliers, emplacements de camping et places en AHCT). Le nombre de lits liés aux résidences secondaires a été estimé à partir du coefficient recommandé par l'INSEE : *nombre de résidences secondaires* $\times$ 5. Le nombre de places-lits des autres catégories d'hébergements est directement issu de la base de données sur les capacités des communes en hébergement touristique. Un bassin de vie est alors considéré comme touristique lorsque le total des places-lits disponibles y dépasse la population résidente. 39 bassins de vie sont considérés comme touristiques en Nouvelle-Aquitaine selon cette méthode. La majorité d'entre eux se trouvent soit sur le littoral, en montagne (bassin de vie de Laruns en Vallée d'Ossau) ou dans des zones rurales intérieures (Dordogne, Corrèze, Creuse).

Deuxièmement, nous avons choisi de prendre en compte la démographie des polarités qui structurent les bassins de vie ruraux. En effet, notre seconde hypothèse est que la présence d'un pôle peuplé influence la diversité et la densité des équipements et services disponibles. Nous avons défini les classes suivantes :

- Bassin de vie dont la polarité héberge moins de 2000 habitants (la polarité la plus petite est Lembeye et regroupe 804 habitants)
- Bassin de vie dont la polarité héberge entre 2000 et 5000 habitants
- Bassin de vie dont la polarité héberge entre 5000 et 10.000 habitants
- Bassin de vie dont la polarité héberge plus de 10.0000 habitants (allant jusqu'à 31.105 habitants à Châtellerauld)

Les cartes et tableaux suivants proposent une synthèse des différentes classifications de bassins de vie néo-aquitains selon la méthode présentée ci-dessus.

Les bassins de vie néo-aquitains en fonction de leur orientation touristique

	Touristique	Non-touristique	Total
Rural Hors influence	24	90	114
Rural Sous influence	6	65	71
Urbain intermédiaire	8	14	22
Urbain dense	1	3	4
Total général	39	172	211

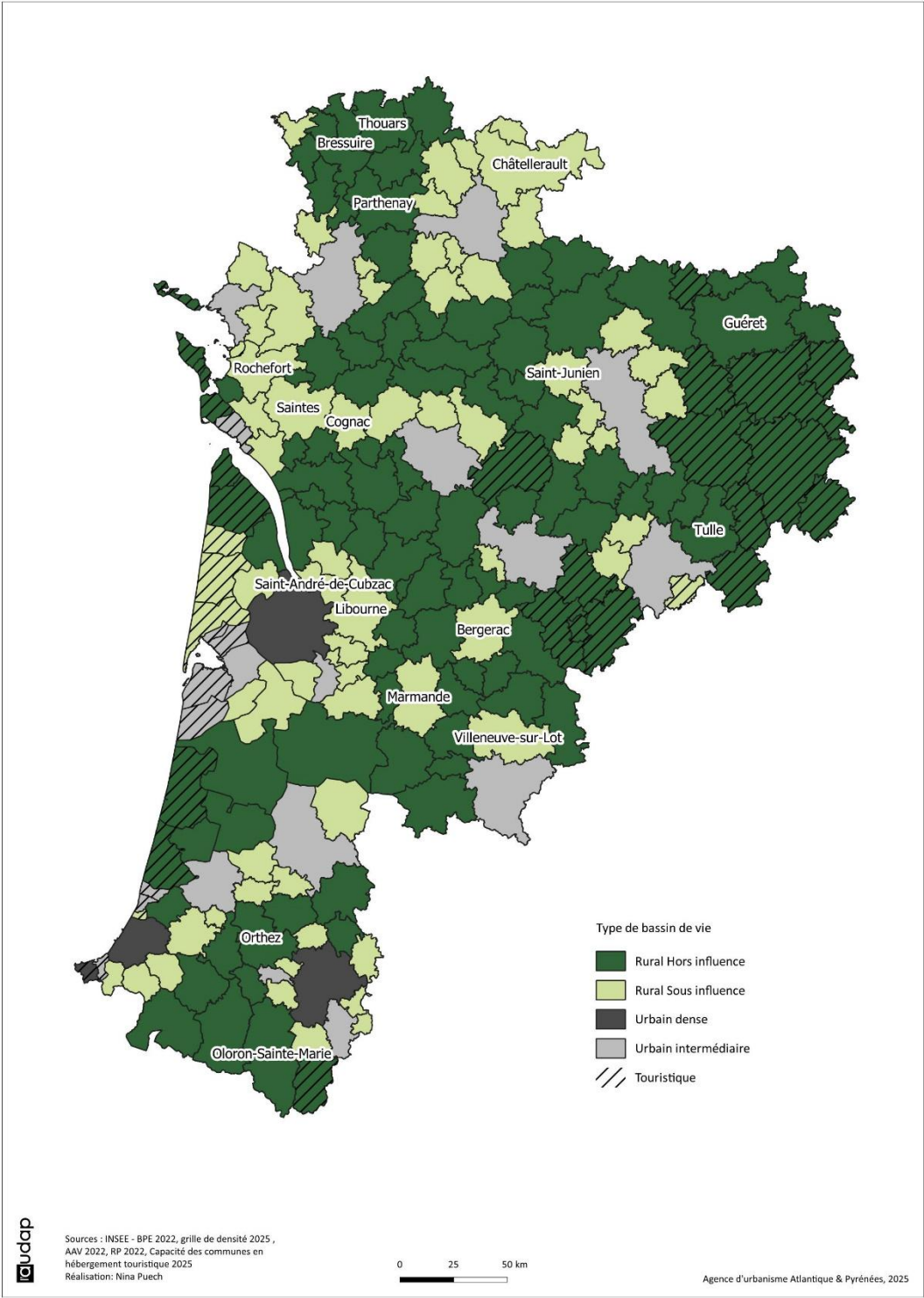
Sources : INSEE, grille de densité 2022, AAV 2022, RP 2022, capacité des communes en hébergement touristique 2024

Les bassins de vie ruraux néo-aquitains en fonction de la population de leur polarité structurante

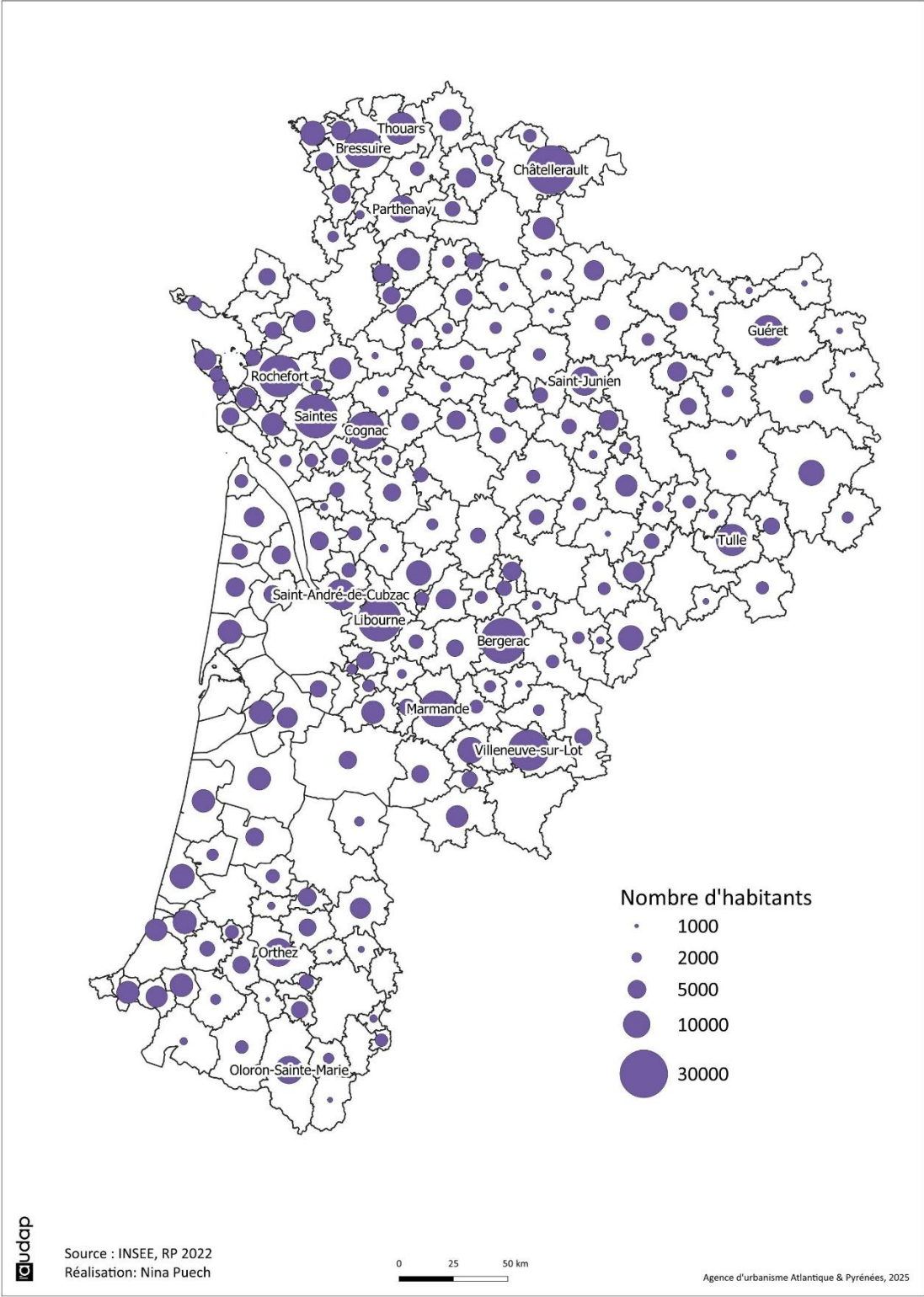
ville de moins de 2,000 habitants	28
ville entre 2,000 et 5,000 habitants	94
ville entre 5,000 et 10,000 habitants	46
ville de 10.000 habitants ou plus	17

Sources : INSEE, grille de densité 2022, AAV 2022, RP 2022

Carte 1 : Synthèse de la classification des bassins de vie de Nouvelle-Aquitaine



Carte 2 : Population des polarités des bassins de vie ruraux de Nouvelle-Aquitaine



2. Les sources utilisées pour qualifier les besoins du quotidien

Les bassins de vie néo-aquitains maintenant catégorisés, nous présentons dans cette section les données utilisées afin d'analyser l'offre présente sur les territoires permettant de répondre aux besoins du quotidien des habitants. Nous revenons pour ce faire sur les catégories de besoins identifiées en introduction.

La majorité des catégories de besoins que nous souhaitons traiter dans la partie suivante trouvent leur réponse dans les équipements et services recensés dans la Base Permanente des Equipements. Le millésime 2023 est proposé à plusieurs échelles, dont celle des bassins de vie. Elle regroupe plus de 2.7 millions d'équipements répondant aux catégories de besoins suivantes : services publics, services à la personne, services sanitaires et sociaux, commerces, services d'agrément (culture, loisirs, sports), ainsi que les services de transports. Pour cette dernière catégorie cependant, seuls les services de taxi ainsi que les gares sont comptabilisés, ce qui, nous le concédons, réduit la portée de l'analyse sur l'offre de mobilité proposée à la population.

Nous reprenons dans notre analyse la classification de la BPE en gammes :

- La gamme de proximité regroupe les services présents dans le plus grand nombre de communes. Elle se compose d'un ensemble d'une trentaine d'équipements différents représentant les besoins les plus quotidiens. On y trouve par exemple les boulangeries, médecins généralistes, pharmacies et bureaux de poste.
- La gamme intermédiaire comprend une cinquantaine d'équipements tels que les collèges, les laboratoires d'analyse, certains médecins spécialisés comme les chirurgiens-dentistes et certains magasins spécialisés.
- La gamme supérieure, enfin, rassemble les équipements plus rarement implantés et situés le plus souvent dans les pôles urbains. Y figurent par exemple les hôpitaux, les cinémas, les hypermarchés ou les lycées.

66 types d'équipement ne figurent pas dans les gammes et ne sont donc pas considérés dans notre analyse. Ils correspondent d'une part à des services ou équipements rares tels que les aéroports, et ceux liés au tourisme (comme les hôtels), considérés comme n'étant pas destinés aux habitants permanents.

La liste complète des équipements considérés, ainsi que leur classification au sein des gammes est consultable en annexe de ce document (annexe 2).

Concernant les autres types de besoins auxquels les équipements de la BPE ne peuvent répondre, d'autres sources de données ont été utilisées.

L'accès au numérique a été évalué selon les données de l'ARCEP sur le déploiement de la fibre d'une part, ainsi que la couverture en réseau 4G sur chaque territoire.

La présence d'emploi a été observée selon l'indice de concentration de l'emploi de l'INSEE. Ce dernier mesure le rapport entre le nombre d'emplois total proposés sur un territoire et le nombre d'actifs occupés qui y résident. Il permet ainsi d'apprécier la fonction de pôle d'emploi ou la fonction résidentielle d'un espace. Un indice supérieur à 100 signifie ainsi que le nombre d'emplois proposés localement est plus important que le nombre d'actifs du territoire. Cet indicateur, même s'il reste partiel, nous semble plus adapté que le taux d'emploi, qui désigne quant à lui le ratio entre nombre d'emplois et nombre d'habitants. S'il mesure lui aussi une forme de concentration d'emplois, il prend en compte l'ensemble de la population, dont une grande partie n'est en réalité pas active.

Enfin, nous avons choisi d'étudier le logement à travers le prisme du logement social, donnée fournie par le recensement de la population effectué par l'INSEE. Si encore une fois, cet indicateur nous semble très partiel, il nous permet d'identifier la capacité d'un territoire à loger une population pouvant être davantage touchée par la précarité, et pour laquelle les problématiques liées au logement sont les plus intenses.

La méthode d'analyse quantitative que nous proposons présente plusieurs limites. Les indicateurs mobilisés restent partiels et ne permettent pas de rendre pleinement compte de l'adéquation entre l'offre territoriale et les besoins des habitants. L'élaboration d'indicateurs composites pour chaque catégorie de besoins aurait sans doute été plus pertinente, mais elle n'a pas pu être mise en œuvre, à la fois en raison du temps limité et de compétences restreintes.

Néanmoins, les éléments retenus apportent, au moins en partie, des réponses à l'objectif fixé. L'analyse quantitative présentée ci-après vise à brosser un portrait global des dynamiques à l'œuvre dans les bassins de vie ruraux néo-aquitains et à établir des comparaisons pertinentes avec les bassins de vie urbains, afin de mieux comprendre le maillage et la répartition des équipements et services essentiels.

L'enjeu n'est donc pas de fournir un diagnostic détaillé pour chaque catégorie, mais plutôt de proposer une vision d'ensemble, afin d'évaluer comment, théoriquement, les besoins du quotidien peuvent être satisfaits à l'échelle des territoires.

Section 2 : Une méthode qualitative appliquée au territoire de la CCVO pour mieux comprendre la satisfaction des besoins de profils variés

Cette section s'intéressera à la méthode générale appliquée à l'analyse des données qualitatives recueillies en Vallée d'Ossau lors d'une étude de terrain réalisée début février 2025.

L'étude « S'installer et Vivre sur les territoires ruraux de Nouvelle-Aquitaine » a mobilisé un groupe de travail resserré constitué de la Région Nouvelle-Aquitaine, l'Agence d'Urbanisme Bordeaux Aquitaine, les Universités de Bordeaux et l'AUDAP. Elle vise à documenter les trajectoires résidentielles et les capacités des habitants des espaces ruraux à répondre à leurs besoins du quotidien. Pour répondre à ces questionnements, trois territoires ruraux aux profils contrastés ont fait l'objet d'enquêtes approfondies : la Vallée d'Ossau (64), le Réolais (33), et le Sud Creusois (23). Ces trois territoires ont été choisis car ils représentent une diversité de réalités rurales.

- La CC Vallée d'Ossau est un territoire pyrénéen avec deux logiques distinctes entre la haute et la basse vallée. La haute vallée est marquée par le tourisme et la saisonnalité. La basse vallée est marquée par l'influence de l'agglomération paloise.
- La CC Réolais Sud Gironde est un terrain articulé sur la petite ville de La Réole, au croisement d'un processus de desserrement urbain de la métropole bordelaise et de renouveau rural, en Gironde, en proximité du Lot-et-Garonne
- La CC Creuse Sud-Ouest est un territoire rural en déprise, à proximité de Limoges.

A travers des entretiens auprès d'habitants, d'acteurs socio-économiques et d'élus sur ces trois terrains, l'étude permet de mettre en lumière les dynamiques socio-démographiques, des récits de vie, mais aussi des stratégies et niveaux de satisfactions variés quant aux besoins du quotidien dans différents espaces ruraux néo-aquitains.

Cette étude cherchait à répondre à un ensemble de question :

Qui sont les habitants des territoires ruraux ? Quelles sont les trajectoires des habitants qui ont récemment choisi de s'y installer ? Quels modes de vie adoptent-ils ? Quelle satisfaction expriment-ils quant à leurs besoins du quotidien, et quelles stratégies adoptent-ils afin d'y répondre ?

L'AUDAP a été à la manœuvre quant aux éléments d'analyse du terrain réalisé en Vallée d'Ossau. Le dernier chapitre de ce rapport présentera ainsi ma contribution à l'avancée de ces travaux. L'analyse des autres terrains d'étude est à ce jour toujours en cours, et est réalisée en partenariat avec la région Nouvelle-Aquitaine et l'A'urba. L'analyse conjointe des trois terrains sera organisée d'ici la fin de l'année 2025. Voilà pourquoi des éléments comparatifs entre les terrains ne peuvent à ce jour pas être exploités, et que nous nous concentrerons uniquement sur les enseignements tirés des entretiens de la première résidence de recherche sur le territoire de la CCVO.

1. Décrypter les modes d'habiter par une lecture en triptyque : territoire, trajectoire, modes d'habiter

Dix-huit entretiens ont été réalisés en Vallée d'Ossau auprès d'un panel varié d'habitants, d'acteurs socio-économiques et d'élus, âgés de 27 à 73 ans. Les personnes interrogées comprennent à la fois des résidents de longue date (installés depuis plus de dix ans) et des nouveaux arrivants, résidant au sein des polarités du territoire (Arudy, Laruns, Louvie-Juzon) ou dans des communes plus isolées (Lys, Sévignacq-Meyracq, Castet). Les guides d'entretiens habitant et acteur (annexes 3 et 4) sont disponibles en annexe de ce document.

L'analyse de ces entretiens s'est attachée à révéler les dynamiques et liens entre des composantes organisées en triptyque :

- Le territoire : comment est-il perçu par ses habitants ? Quelles représentations ont-ils de ses différents bassins de vie ?
- Les trajectoires résidentielles : quelles étapes marquent le parcours de vie des enquêtés ? Quels choix les ont conduits à s'installer en Vallée d'Ossau ? Comment s'y projettent-ils ?
- Les modes d'habiter : quelles sont les pratiques quotidiennes des habitants, leurs besoins, et dans quelle mesure ces éléments influencent-ils leur volonté de rester sur le territoire ?

Ce triptyque d'analyse permet de nourrir l'hypothèse selon laquelle les habitants de la Vallée d'Ossau, du fait de la diversité de leurs parcours et profils sociologiques, expriment une variété de besoins au quotidien. En lien avec les politiques publiques, cette diversité invite à identifier des services et équipements à renforcer, afin de préserver et améliorer la qualité de vie et l'attrait du territoire.

2. Une lecture située du territoire et de ses habitants

La description du territoire et de ses habitants qui suit reflète une réalité spatiale, sociale et temporelle circonscrite. Le panel d'enquêtés mobilisé permet d'illustrer certaines dynamiques à l'œuvre en Vallée d'Ossau, mais ne peut prétendre à l'exhaustivité. D'une part, la grande majorité des enquêtés sont des résidents du bas de la Vallée d'Ossau, ce qui induit une sous-représentation des habitants du haut de la vallée. Par ailleurs, certains profils, plus difficiles à atteindre, n'ont pas pu être directement interrogés : personnes en situation de précarité, non-motorisées, isolées, très âgées ou en situation de handicap, saisonniers, personnes ayant quitté le territoire...

Cette absence constitue une limite de l'enquête, en ce qu'elle restreint la diversité des voix recueillies. Toutefois, des éléments relatifs à leurs trajectoires, à leur quotidien et à leurs besoins ont pu être partiellement reconstitués à travers les témoignages d'acteurs locaux — élus, professionnels du secteur socio-éducatif, membres d'associations — disposant d'une connaissance fine, à la fois historique et actuelle, des réalités sociales et démographiques du territoire. Leur contribution a permis de pallier, en partie, ces manques d'information.

CHAPITRE 3 : REPONDRE AUX BESOINS DU QUOTIDIEN DES HABITANTS DANS LES TERRITOIRES RURAUX NEO-AQUITAINS

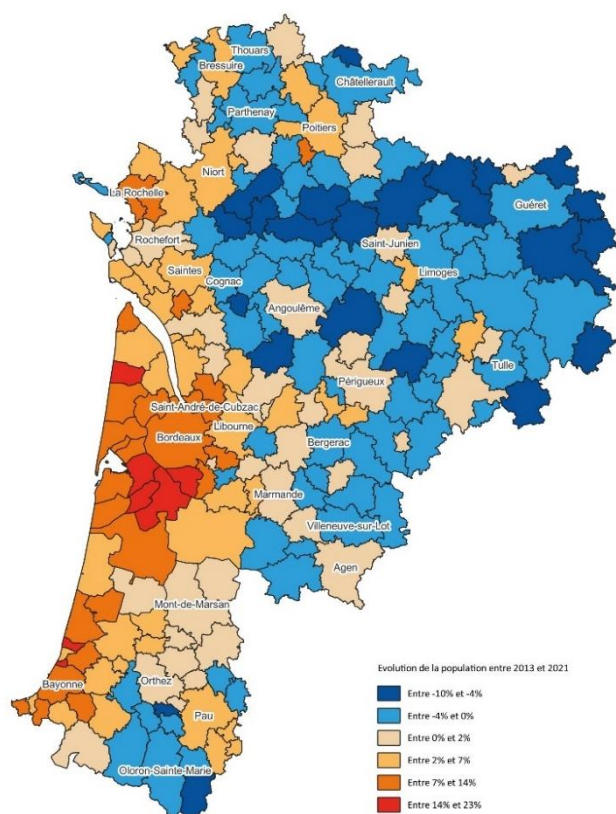
Ce dernier chapitre vise à présenter les résultats de deux types d'analyses conduites afin d'observer la capacité des territoires ruraux à répondre aux besoins du quotidien des habitants. Nous commencerons par brosser un portrait général à l'échelle des bassins de vie de Nouvelle-Aquitaine. La seconde section présentera les résultats d'un terrain d'enquête mené auprès d'habitants et d'acteurs socio-économiques d'un territoire rural néo-Aquitain : la communauté de communes de la Vallée d'Ossau.

Section 1 : Une sous-dotation persistante des bassins de vie néo-aquitains ruraux, malgré une diversité de situations

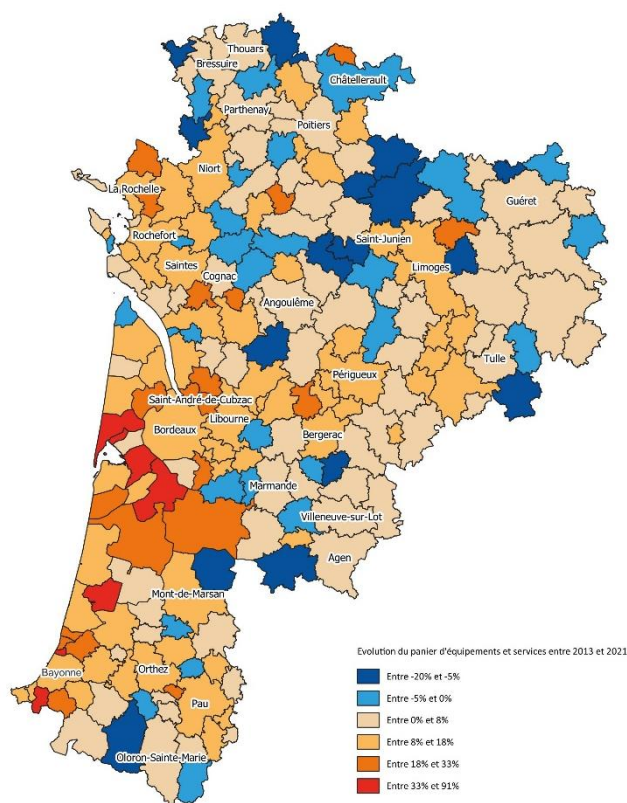
Dans cette première section, nous brossons un portrait d'ensemble des dynamiques territoriales rurales en termes de présence de services et équipements permettant de répondre aux besoins du quotidien dans les bassins de vie ruraux de Nouvelle-Aquitaine.

1. Une évolution de la démographie et des équipements consistante avec les constats de périurbanisation et de littoralisation

Carte 3 : Evolution de la population entre 2013 et 2021



Carte 4 : Evolution du panier de 18 équipements courants entre 2013 et 2021



Nous débutons notre portrait d'ensemble par une attention sur les dynamiques démographiques récentes dans les bassins de vie néo-aquitains.

L'ensemble des territoires urbains ont gagné en population entre 2013 et 2021, à l'exception de Limoges et de Mourenx (64). Les progressions de population les plus importantes se sont concentrées dans les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde, soit sur les bassins de vie de la façade Atlantique (Labenne, +22,7% - Seignosse, +18%), soit dans les bassins inclus dans l'aire d'attraction de Bordeaux (La Brède, +17,3%, Belin-Béliet, +14,1%).

Les premiers éléments démographiques confirment le processus de renforcement de l'attractivité des littoraux néo-aquitains. En effet, les croissances de populations les plus élevées entre 2013 et 2021 se sont systématiquement réalisées sur les territoires de la façade Atlantique, alors que les territoires intérieurs et du Nord-Est de la région (Creuse, Corrèze, Vienne et Haute-Vienne) ont souffert d'une déprise démographique plus ou moins forte.

Les bassins de vie situés en périphérie des espaces urbains denses ont aussi généralement gagné en population, confirmant un mouvement de périurbanisation. Ce constat est

particulièrement marquant dans le Sud de l'agglomération bordelaise, mais aussi dans les bassins de vie landais situés au Nord de l'agglomération bayonnaise (Labenne, Capbreton et Seignosse). Certains espaces périphériques ont même bénéficié de taux de croissance démographique supérieurs aux territoires urbains denses. C'est par exemple le cas de la périphérie Ouest de Limoges. Alors que le bassin de vie de Limoges a perdu des habitants au cours de la décennie dans son ensemble, les bassins de vie ruraux limitrophes de Saint-Junien, Aix-sur-Vienne et Châlus ont enregistré une progression de leur population.

Nous avons choisi de mettre en perspective ces évolutions démographiques avec l'évolution des services et équipements courants dans ces territoires.

Pour ce faire, nous avons utilisé une base de données de l'INSEE observant dans chaque territoire l'évolution d'un panier de 18 équipements couvrant les besoins « les plus courants », constitué en majorité d'équipements de la gamme de proximité. Deux millésimes de la BPE n'étant pas directement comparables, ce panier est limité à des équipements qui n'ont jamais changé ni de sources, ni de définition au cours de la période allant de 2013 à 2021.

On trouve dans ce panier les équipements suivants : boulanger, bureau de poste, chirurgien-dentiste, salon de coiffure, école élémentaire, école maternelle, infirmier, médecin généraliste, plateaux et terrains de jeux extérieurs, services de réparation automobile, collège, école de conduite, laboratoire d'analyses et de biologie médicale, librairie et presse, magasin d'optique, police, gendarmerie, supermarché et hypermarché⁹².

Nous observons ainsi que les territoires ayant gagné en population étaient plus susceptibles de voir leur panier d'équipements progresser aussi sur la période concernée. Les territoires dans lesquels l'évolution du panier a été la plus élevée sont ceux où la progression démographique a été la plus importante comme à Labenne, Seignosse, Biganos ou Belin-Béliet.

Si tous les territoires ayant perdu en population n'ont pas simultanément perdu en équipements, on constate que tous les territoires ayant perdu des équipements ont connu des évolutions de population négatives. C'est le cas par exemple pour plusieurs bassins de vie ruraux autonomes creusois comme Boussac ou La Souterraine, mais aussi pour des territoires de montagne comme Laruns (64). Ce constat confirme l'analyse de Barczak et Hilal citée dans le premier chapitre, évoquant un lien de corrélation fort entre les évolutions démographiques et le nombre d'équipements présents dans les territoires⁹³.

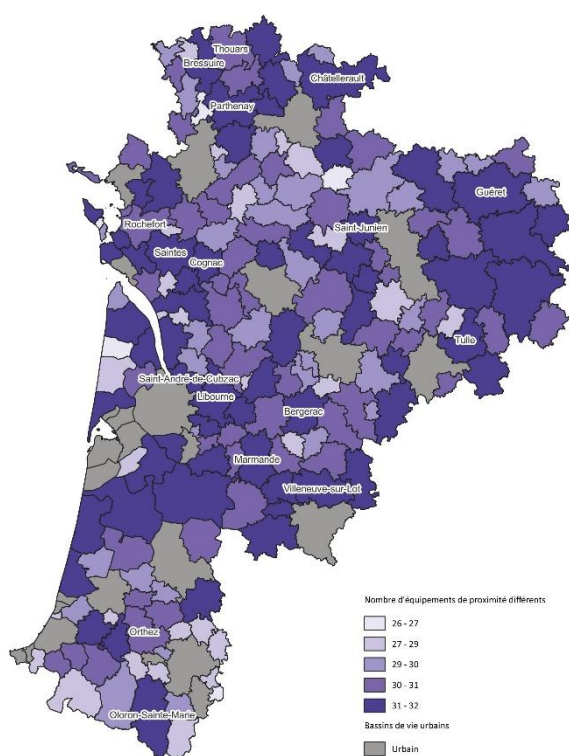
On observe néanmoins que, dans l'ensemble, la rétraction des services et équipements a été maîtrisée, et moins importante que la baisse démographique dans beaucoup de territoires.

⁹² INSEE, « Le nouveau zonage en bassins de vie 2022 : 1 700 bassins de vie façonnent le territoire national », *INSEE Analyses*, n°83, 25 avril 2023.

⁹³ Aleksandra Barczak et Mohamed Hilal, L'accès aux commerces et services dans les territoires de vie du quotidien », dans Stéphane Blancard et al. (dir.), *Campagnes contemporaines Enjeux économiques et sociaux des espaces ruraux français*, Versailles, Éditions Quæ, p.97-116.

2. Des équipements et services de proximité répartis de façon homogènes, mais de réelles disparités quant aux équipements supérieurs

Carte 5 : Diversité des équipements de proximité



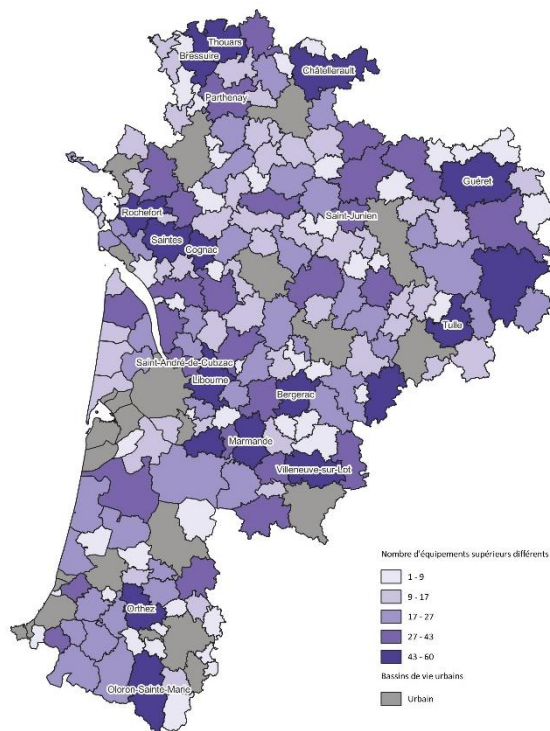
judap

Source : INSEE, BPE 2023
Réalisation : Nina Puech

0 25 50 km

Agence d'urbanisme Atlantique & Pyrénées, 2025

Carte 6 : Diversité des équipements supérieurs



judap

Source : INSEE, BPE 2023
Réalisation : Nina Puech

0 25 50 km

Agence d'urbanisme Atlantique & Pyrénées, 2025

Tableau 1 : Moyenne des taux d'équipements et services de proximité, intermédiaires et supérieurs pour 1000 habitants

	Moyenne de taux de proximité	Moyenne de taux intermédiaire	Moyenne de taux supérieur
Rural Hors influence	31,29	8,94	2,29
Rural Sous influence	29,11	7,91	1,79
Urbain intermédiaire	31,73	11,55	3,35
Urbain dense	30,41	9,95	3,44
Total général	30,59	8,89	2,25

Source : BPE 2023

Tableau 2 : Diversité moyenne du nombre d'équipements et de services différents de proximité, intermédiaires et supérieurs

	Moyenne du nombre d'équipements de proximité	Moyenne du nombre d'équipements intermédiaires	Moyenne du nombre d'équipements supérieurs
Rural Hors influence	30,72	40,25	20,72
Rural Sous influence	30,61	39,46	18,96
Urbain intermédiaire	31,14	47,82	42,73
Urbain dense	31,75	49,25	54,25
Total général	30,74	40,94	23,06

Source : BPE 2023

Concernant les équipements et services présents dans la Base permanente des équipements de 2023, il apparaît que les équipements de proximité sont relativement bien répartis dans l'ensemble des bassins de vie néo-aquitains. En effet, la moyenne du taux d'équipements pour 1000 habitants est très proche pour l'ensemble des types de bassins de vie, qu'ils soient ruraux ou urbains. Par ailleurs, la diversité moyenne du nombre d'équipements de proximité ne semble pas non plus affectée par le type de bassin de vie. Elle se situe autour de 30 types d'équipements et services différents par bassin. Pour les services et équipements les plus courants, l'ensemble des bassins de vie semble donc en capacité de répondre aux besoins du quotidien de leurs habitants.

De véritables différences sont néanmoins notables quant aux équipements supérieurs. En effet, alors que les bassins urbains denses présentent en moyenne 3.44 équipements supérieurs pour 1000 habitants et une diversité de plus de 54 équipements supérieurs différents, les bassins de vie ruraux sous influence d'une aire urbaine présentent les taux les plus faibles, avec 1.79 équipements supérieurs pour 1000 habitants et moins de 19 équipements supérieurs différents.

Cela confirme ici les résultats de Magali Talandier et Valérie Jousseau exposés dans le chapitre 1, pour qui les véritables différences entre territoires urbains et ruraux apparaissent lorsque l'on s'intéresse au panel d'équipements et de service proposés⁹⁴.

⁹⁴ Magali Talandier et Valérie Jousseau, « Les équipements du quotidien en France : un facteur d'attractivité résidentielle et de développement pour les territoires ? », *Noréis*, n°226, 2013, 7-23.

Tableau 3 : Taux d'équipements (pour 1000 habitants) de proximité, intermédiaires et supérieurs en fonction de la population de la polarité du bassin de vie

	Rural Hors influence			Rural Sous influence		
	Moyenne de taux proximité	Moyenne de taux intermédiaire	Moyenne de taux supérieur	Moyenne de taux proximité	Moyenne de taux intermédiaire	Moyenne de taux supérieur
polarité de moins de 2,000 habitants	33,98	9,57	1,63	30,57	7,84	1,34
polarité entre 2,000 et 5,000 habitants	31,45	8,84	2,25	28,24	7,26	1,52
polarité entre 5,000 et 10,000 habitants	30,12	8,82	2,67	30,36	8,45	1,80
polarité de 10.000 habitants ou plus	26,39	8,45	3,12	28,12	8,93	2,99
Total général	31,29	8,94	2,29	29,11	7,91	1,79

Source : BPE, 2023

Tableau 4 : Diversité d'équipements de proximité, intermédiaires et supérieurs en fonction de la population de la polarité du bassin de vie

	Rural Hors influence			Rural Sous influence		
	Moyenne nombre d'équip. proximité	Moyenne nombre d'équip. intermédiaire	Moyenne nombre d'équip. supérieur	Moyenne nombre d'équip. proximité	Moyenne nombre d'équip. intermédiaire	Moyenne nombre d'équip. supérieur
polarité de moins de 2,000 habitants	29,55	31,90	8,15	29,75	33,13	7,75
polarité entre 2,000 et 5,000 habitants	30,71	40,18	18,68	30,34	36,56	12,34
polarité entre 5,000 et 10,000 habitants	31,40	44,68	28,68	30,71	41,52	17,67
polarité de 10.000 habitants ou plus	31,71	48,86	46,29	31,90	49,50	51,80
Total général	30,72	40,25	20,72	30,61	39,46	18,96

Source : BPE, 2023

Au sein des bassins de vie ruraux néo-aquitains, qu'ils se situent sous l'influence ou en dehors de l'influence d'une ville, la population de la polarité structurant le bassin de vie semble avoir une influence prépondérante sur le taux d'équipements et la diversité des équipements supérieurs. En effet, la carte 6 nous indique que les bassins ruraux concentrant la plus grande diversité d'équipements supérieurs sont le plus souvent ceux disposant d'une polarité structurante dont la population est supérieure à 10.000 habitants.

Tableau 5 : Taux d'équipements (pour 1000 habitants) de proximité, intermédiaires et supérieurs en fonction du caractère touristique du bassin de vie

	Rural Hors influence			Rural Sous influence		
	Moyenne de taux proximité	Moyenne de taux intermédiaire	Moyenne de taux supérieur	Moyenne de taux proximité	Moyenne de taux intermédiaire	Moyenne de taux supérieur
non-touristique	29,46	8,37	2,14	27,98	7,41	1,76
touristique	38,17	11,06	2,84	41,41	13,33	2,05

Source : BPE 2023

Enfin, parmi les bassins de vie ruraux, le caractère touristique apparaît aussi comme explicatif de situations contrastées. En effet, pour l'ensemble des gammes d'équipements, les taux moyens pour 1000 habitants sont systématiquement supérieurs dans les bassins de vie présentant une activité touristique importante, avec des différences allant jusqu'à près de 14 points pour le taux d'équipement de proximité entre les bassins de vie touristiques et non-touristiques classés « rural sous influence ».

3. Le numérique, une couverture aujourd'hui presque complète de tous les territoires

Concernant l'accès au numérique, la mobilisation des données de l'ARCEP indique, contrairement à l'image que nous nous faisons des problématiques rurales spécifiques sur ce sujet, une couverture par le réseau 4G presque intégrale, avec plus de 98% de territoire couvert en moyenne. Des disparités entre territoire urbains et ruraux subsistent quant à la couverture fibre optique, mais ces différences ne sont que de l'ordre de 10 points de pourcentage.

Nous pouvons ainsi conclure que l'ensemble des territoires, ruraux ou urbains, semblent aujourd'hui en capacité de répondre aux besoins numériques de leurs habitants.

Ces chiffres ne doivent pour autant pas prédire de la capacité effective des habitants de ces territoires à utiliser les outils numériques, l'illectronisme pouvant affecter ces capacités.

Tableau 6 : Couverture 4G et couverture fibre moyennes

	Moyenne de part couverture 4G (% du territoire)	Moyenne de part couverture fibre (% des locaux)
Rural Hors influence	98,94	82,09
Rural Sous influence	99,53	83,52
Urbain intermédiaire	99,29	88,59
Urbain dense	99,35	92,50
Total général	99,18	83,45

Source : ARCEP, 2022

4. Une sous-dotation des territoires ruraux prononcée dans le secteur du logement social

Carte 7 : Part des logements sociaux dans les résidences principales

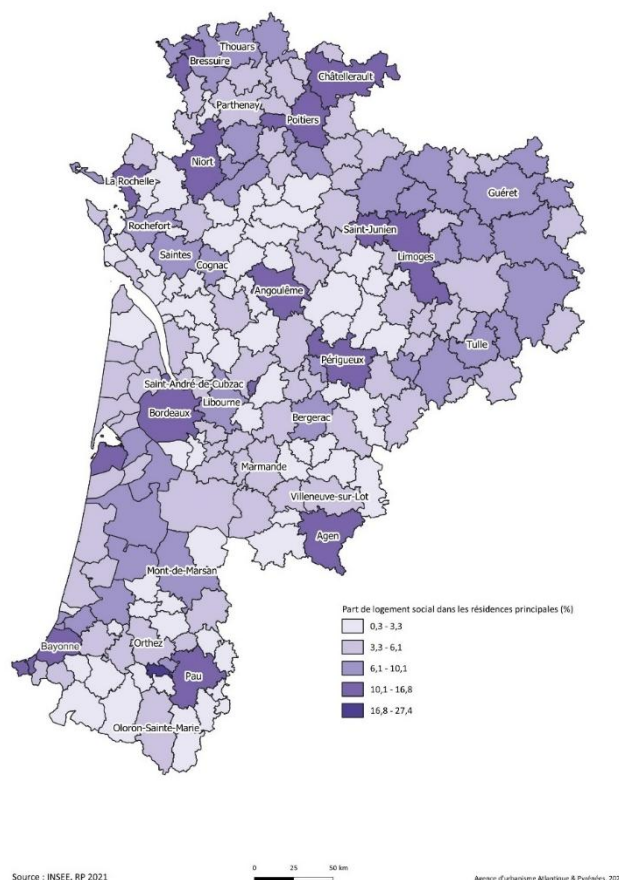


Tableau 7 : Part moyenne de logement sociaux dans les résidences principales

	Moyenne de part logement social dans les résidences principales (%)
Rural Hors influence	4,40
Rural Sous influence	4,56
Urbain intermédiaire	9,89
Urbain dense	13,68
Total général	5,20

Source : INSEE, RP 2021

Dans le domaine du logement, les territoires ruraux semblent souffrir d'une carence importante en logement social, les bassins de vie hors influence ne comptant en moyenne que 4.4% de logements sociaux parmi leurs résidences principales, et ceux sous influence, 4.56%. Ce constat est certainement dû au fait que la majorité de ces territoires ne sont pas soumis à la loi SRU du fait de leur faiblesse démographique et n'ont donc aucune obligation à produire du logement social. Cependant, même dans des territoires peu dense, l'absence d'une offre locative peut empêcher l'installation ou la pérennisation sur le territoire de populations plus précaires, ou ne pouvant pas accéder à la propriété.

Tableau 8 : Part moyenne des logements sociaux dans les résidences principales en fonction de la population de la polarité du bassin de vie

	Rural Hors influence	Rural Sous influence
	Moyenne de part de logement social dans les résidences principales (%)	
polarité de moins de 2,000 habitants	3,32	2,39
polarité entre 2,000 et 5,000 habitants	3,96	3,86
polarité entre 5,000 et 10,000 habitants	5,52	4,87
polarité de 10.000 habitants ou plus	7,29	7,87
Total général	4,40	4,56

Source : INSEE, RP 2021

Dans le cas du logement encore, la présence dans le bassin de vie rural d’une polarité structurante peuplée influence grandement la part de logement social dans le total des résidences principales.

5. Des situations très contrastées quant à l’emploi

Carte 8 : Indice de concentration d’emploi

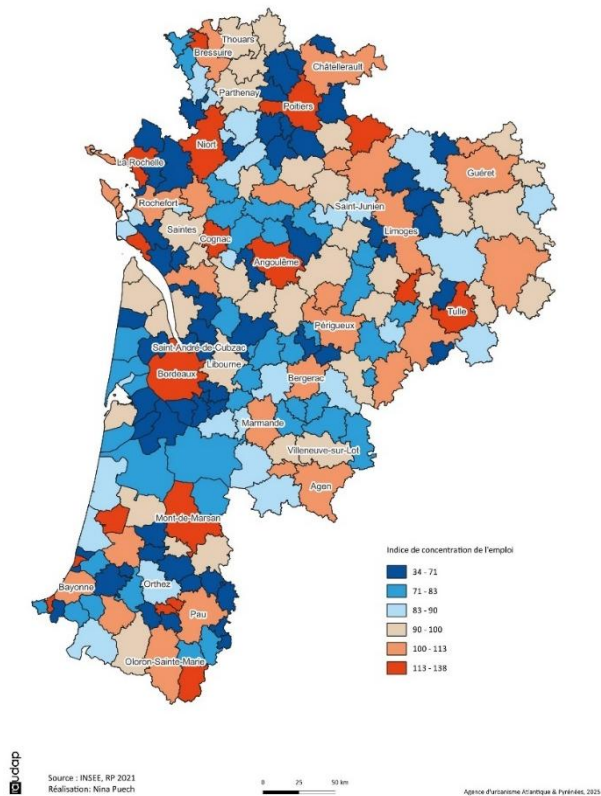


Tableau 9 : Moyenne de l'indice de concentration d'emploi

	Moyenne de l'indice de concentration d'emploi 2021
Rural Hors influence	89,67
Rural Sous influence	67,65
Urbain intermédiaire	100,72
Urbain dense	103,48

Source : INSEE, RP 2021

Tableau 10 : Moyenne de l'indice de concentration d'emploi en fonction de la population de la polarité du bassin

	Rural Hors influence	Rural Sous influence
	Moyenne de l'indice de concentration d'emploi 2021	
polarité de moins de 2,000 habitants	83,42	61,19
polarité entre 2,000 et 5,000 habitants	88,47	59,43
polarité entre 5,000 et 10,000 habitants	94,37	67,97
polarité de 10.000 habitants ou plus	101,46	98,48
Total général	89,67	67,65

Source : INSEE, RP 2021

Enfin, concernant l'emploi, on note encore une fois des disparités importantes entre territoires ruraux et territoires urbains. En moyenne, l'indice de concentration d'emploi des territoires ruraux reste inférieur à 100, indiquant des fonctions davantage résidentielles. Les territoires ruraux inscrits dans l'aire d'influence d'une ville présentent des taux de concentration d'emploi particulièrement faibles, qui s'expliquent sûrement par le report des actifs de ces territoires vers les emplois des espaces urbains de proximité.

Cependant, la moyenne de concentration d'emploi dans les territoires ruraux hors influence ne doit pas cacher des disparités très importantes, comme le montre la carte 8. En effet, certains territoires ruraux autonomes présentent des concentrations d'emploi très élevées, reflétant la présence d'importants bassins d'emploi. A titre d'exemple, on peut citer le bassin d'Artix (64), situé à proximité de Pau, qui concentre d'importantes activités industrielles. Ce constat confirme l'hypothèse d'une forte diversité interne aux territoires ruraux, parmi lesquels on trouve des espaces de forte concentration d'emploi, et des espaces, le plus souvent périurbains, davantage orientés vers les fonctions résidentielles.

En conclusion, on observe une grande diversité de situations dans la répartition des services, équipements, logements et emplois permettant de répondre aux besoins du quotidien dans les territoires ruraux, même si la tendance générale est plutôt à une sous-dotation globale de ces espaces en comparaison avec les territoires urbains.

La présence d'une polarité très peuplée au sein du bassin de vie rural semble avoir une influence majeure sur la présence et la diversité des équipements et services offerts, indiquant que ces petites villes sont des lieux de forte concentration qui offrent un rayonnement à l'ensemble des communes alentour.

Le portrait général des territoires ruraux néo-aquitains que nous venons de présenter nous a permis de dégager quelques enseignements clés sur la répartition des services et équipements permettant de répondre aux besoins des habitants. Nous souhaitons désormais nous

intéresser à une étude de cas, afin de mieux appréhender le vécu des habitants face à une offre proposée par un territoire, et de saisir comment les caractéristiques sociales et les trajectoires d'une diversité de profils peuvent influencer la satisfaction de besoins des habitants d'un territoire précis.

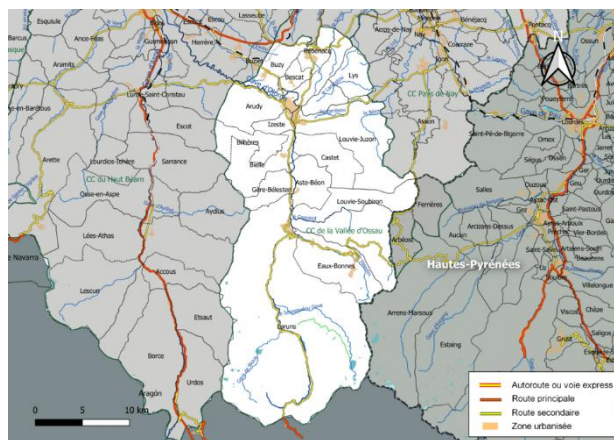
Section 2 : La Vallée d'Ossau, un territoire aux profils d'habitants variés, bénéficiant d'une dotation en services et équipements élevée

Dans cette seconde section, nous proposons de changer de focale sur l'appréhension des besoins du quotidien dans les territoires ruraux en restituant les résultats d'une analyse de terrain menée en Vallée d'Ossau dans le cadre de la mission mutualisée « S'installer et Vivre dans les Territoires Ruraux de Nouvelle-Aquitaine ». A travers des entretiens avec des habitants, anciens et nouveaux, des élus et acteurs socio-économiques locaux, l'objectif est ici d'appréhender la satisfaction des besoins des populations, en fonction de leurs caractéristiques sociales et économiques, mais aussi de leur trajectoire résidentielle. Cette méthode permet, au-delà d'une simple analyse statistique de l'offre présente sur un territoire, de comprendre comment cette offre est perçue par ses habitants, et s'ils estiment qu'elle répond en effet aux attentes et besoins qu'ils expriment.

1. Présentation de la Vallée d'Ossau

La communauté de communes de la Vallée d'Ossau (CCVO), née en 2009 en tant qu'établissement public de coopération intercommunale est située dans le Béarn dans le département des Pyrénées-Atlantiques. Le paysage de la Vallée d'Ossau est façonné par le gave d'Ossau et par la présence des Pyrénées et du Pic du midi d'Ossau, qui culmine à 2884 mètres d'altitude. Deux cantons forment administrativement cette vallée : le canton d'Arudy en basse vallée, et le canton de Laruns, qui abrite de la moyenne et haute-montagne. Elle est composée de 18 villages.

Carte de la communauté de communes de la Vallée d'Ossau

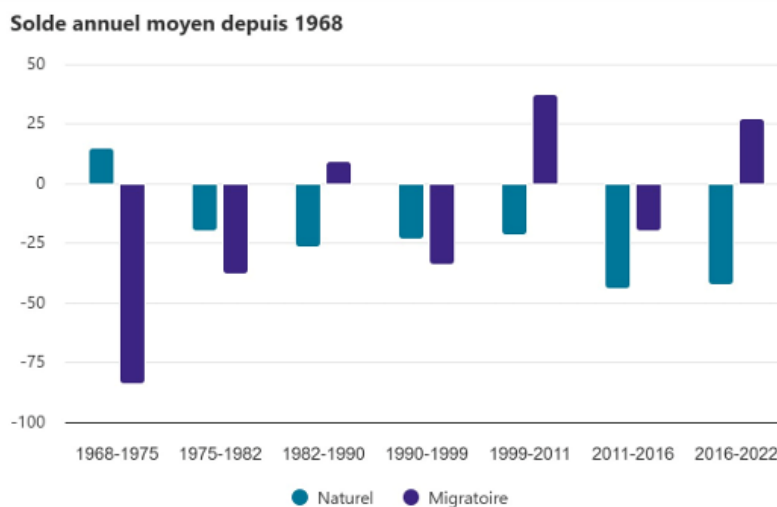


Source : Wikipedia, Communauté de communes de la Vallée d'Ossau

a) Eléments démographiques

La vallée d'Ossau est un territoire rural. D'après la grille de densité, la majorité des communes de la CCVO sont classées 6 (rural à habitat dispersé) ou 7 (rural à habitat très dispersé) à l'exception de Louvie-Juzon, Izeste, Arudy et Laruns, considérés comme des bourgs ruraux (niveau 5). La densité de population de la CCVO s'élève à 15 hab/km² (contre 91 hab/km² à l'échelle du département).

La CCVO compte 9728 habitants, dont 1180 à Laruns et 2248 à Arudy. Le territoire de la CCVO présente une situation de décroissance de la population depuis 1968 (-15,4% entre 1968 et 2022). Si la décroissance a d'abord été en grande partie portée par un solde migratoire négatif, la période récente (2016-2022) se caractérise par un solde migratoire positif, mais toujours trop faible pour compenser le solde naturel négatif, persistant depuis les années 1970.

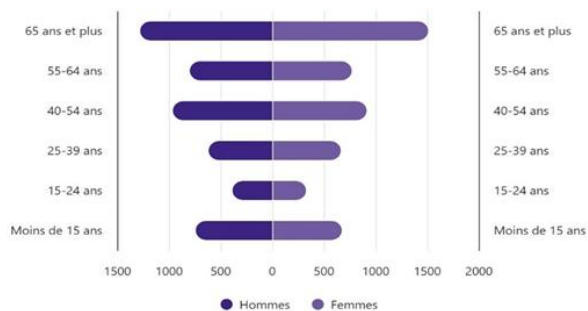


Source : INSEE, RP 1968-2022, réalisation : AUDAP

Néanmoins, cette tendance ne s'applique pas uniformément à l'échelle communale. Certaines communes voient en effet leur population augmenter sur la période récente (Arudy, Buzy, Béost...)⁹⁵.

La pyramide des âges de la population de la CCVO révèle une part importante de personnes âgées de plus de 55 ans dans la population. D'autre part le taux de natalité est plus faible et le taux de mortalité plus élevé que la moyenne départementale.

Répartition de la population par tranches d'âges selon le sexe



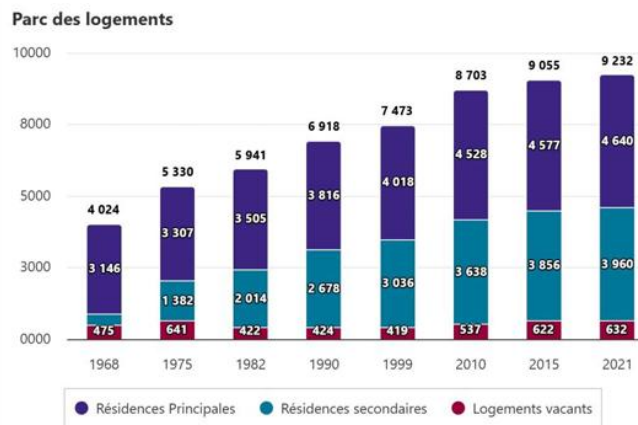
	CCVO	Département 64
Taux de natalité (‰)	7,5	8,8
Taux de mortalité (‰)	11,8	10,6

Source : RP 2022, réalisation : AUDAP

⁹⁵ AUDAP, Contrat de ruralité de la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau, Mai 2019.

b) Habitat et logement

La CCVO présente relativement peu de logements vacants mais une part très élevée de résidences secondaires. La part de résidences secondaires a rapidement évolué entre 1968 et 2000 (25,9% en 1975, 33,9% en 1982, 38,7% en 1990) pour atteindre environ 40% aujourd'hui. Ces résidences secondaires, sont majoritairement situées en haut de Vallée et dans les centres-bourgs.



Source : INSEE, RP 2022, réalisation : AUDAP

Le parc de logements de la Vallée d'Ossau est par ailleurs peu diversifié. Il présente d'une part une part très faible de petits logements : seuls 6% des logements possèdent une ou deux pièces. A l'inverse, plus de la moitié des logements possèdent 5 pièces ou plus. La CCVO présente enfin une surreprésentation de logements anciens (construits avant 1945) par rapport à aux moyennes régionales et départementales et une légère sous-représentation de logements récents (construits à partir de 1991).

c) Economie et emploi

La Vallée d'Ossau compte plus de 3 000 emplois, concentrés majoritairement dans les communes d'Arudy, Laruns, Louvie-Juzon, et les Eaux Bonnes. L'évolution historique de l'emploi à l'échelle de la Vallée présente une tendance décroissante : en 1975, on comptait 3800 emplois en Vallée d'Ossau ; on en comptait 3200 en 2010. Aujourd'hui, la croissance annuelle de l'emploi atteint 0,03% par an, un taux faible en comparaison avec le département et la région. A l'échelle de la Vallée, on comptait en 2021 76,6 emplois pour 100 actifs résidents, indiquant que la fonction résidentielle du territoire est plus importante que sa fonction de pôle d'emploi.

La Vallée d'Ossau bénéficie d'un taux de chômage et d'un taux de pauvreté inférieur à la moyenne régionale, mais présente néanmoins un revenu médian inférieur.

	CCVO	Dép 64	Région
Taux de chômage (%)	7,6	10,5	11,2
Taux d'évolution annuel de l'emploi (%)	0,03	0,97	0,87
Taux de pauvreté (%)	13,4	13	13,8
Médiane de revenus (€)	21740	23300	22710

Source : INSEE, RP 2022

En observant la répartition des emplois par secteur, le territoire se caractérise par une surreprésentation des emplois liés à l'industrie et l'agriculture. Une autre caractéristique importante du territoire est de disposer de deux stations de ski, de sites de loisirs renommés (le petit train d'Artouste, la falaise aux vautours, la maison du Parc, le lac de Castet, le Plateau du Benou, le lac de Bious Artigues, le col du Pourtalet, etc.), d'un héritage thermal et d'être ainsi une destination touristique reconnue.

Sur plus de 4000 actifs, la moitié travaille sur le territoire de la Vallée. Pour les autres actifs : 13% travaillent à Pau, 11% travaillent sur la Communauté de Communes du Haut-Béarn 9% dans la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées (hors Pau) et 6% dans le reste du Béarn⁹⁶.

La vallée d'Ossau bénéficie de 2 programmes de revitalisation nationaux. Depuis 2020, Arudy et Laruns sont labellisés Petites Villes de Demain, programme visant à revitaliser les petites centralités, soutenir l'attractivité locale et améliorer les services aux habitants. Depuis 2018, la CCVO est aussi intégrée au Territoire d'Industrie Lacq-Pau-Tarbes, programme soutenant le maintien et le développement de l'activité industrielle.

d) Cadre de Vie et Patrimoine

Les principaux atouts de la Vallée d'Ossau sont le cadre naturel et paysager, l'architecture et le patrimoine. Le territoire s'inscrit dans des espaces remarquables, tels que le Lac de Bious Artigues, le col du Pourtalet, le lac de Castet, ou le Plateau du Benou. Des itinéraires de randonnées majeurs (GR 78, 10, 108) traversent le territoire et attirent le tourisme vert. Le patrimoine bâti et urbain est riche et varié, et le territoire bénéficie du label « Pays d'Art et d'Histoire ».

⁹⁶ AUDAP, Contrat de ruralité de la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau, Mai 2019

Nous incluons ci-dessous quelques photos d'inspiration prises lors de l'enquête de terrain en février 2025.



Laruns



Le col d'Aubisque



Les Eaux-Bonnes



Arudy

2. Facteurs d'attractivité et freins à l'ancrage durable

Les profils et différentes représentations du territoire issus de l'analyse des entretiens nous ont renseigné sur ce qui caractérise du point de vue des habitants l'attrait du territoire et les difficultés rencontrées quant à une installation de long terme.

D'une part, les récits des nouveaux habitants mettent en lumière les sources de l'attractivité du territoire à leurs yeux :

Un premier élément commun à la majorité des enquêtés de la Vallée d'Ossau est leur valorisation de la qualité et du cadre de vie sur le territoire. Les habitants ont en effet exprimé leur choix ou leur maintien dans la vallée, au moins en partie par la valeur de son caractère naturel, agréable et rural. La présence des montagnes, la possibilité de pratiquer des activités en plein air (randonnée, escalade, cyclisme...) et la proximité à la nature (forêts, espaces ouverts...) sont ainsi autant d'aménités favorisant l'attrait du territoire.

« C'est quand même un cadre de vie qui est très agréable. Le fait d'avoir la proximité de la montagne pour se promener au quotidien... »

Enquêté.e d'Arudy

« On est encore dans un coin qui est préservé »

Enquêté.e de Lys

« C'est vraiment pour la quiétude qu'on est là principalement »

Enquêté.e d'Izeste

« Tout de suite on a trouvé que le village était accueillant, [...] que c'était paisible »

Enquêté.e d'Arudy

Les habitants ont aussi souligné l'existence d'un tissu associatif dynamique et développé, vecteur de lien social et offrant des occasions de rencontres et d'engagement. Les personnes interrogées ont par exemple cité la présence d'un cinéma associatif, l'école de musique, les associations sportives et le tiers-lieu le « CocoTiers »

Les assos « cela tourne plein pot, c'est le poumon de la commune, au niveau culturel, sportif ».

Enquêté.e Arudy

« Il y a 50 associations à Laruns, donc pleins d'occasions de se rencontrer »

Enquêté.e de Laruns

La description de l'espace de vie des habitants a par ailleurs fait apparaître l'importance du lien entre le territoire et les bassins de vie alentour, dans les pratiques du quotidien. En effet, l'un des éléments structurants lors du choix d'installation en Vallée d'Ossau semble bien souvent être la possibilité d'accéder facilement aux polarités de proximité. Les manques évoqués au sein du territoire lors des entretiens sont ainsi le plus souvent comblés grâce à la proximité des pôles de Pau et Oloron-Sainte-Marie, qui améliore l'accès à l'emploi, et à des équipements de gamme supérieure (médecins spécialistes, salles de spectacle, gare TGV...).

« Moi ce que j'apprécie vraiment c'est d'être sur un territoire rural, et en même temps on a tous ce qu'il nous faut et on n'est pas loin de la ville »

Enquêté.e d'Arudy

« On est à une demi-heure de Pau, une demi-heure d'Oloron et une demi-heure de Lourdes , on a trouvé que c'était un bon compromis ».

Enquêté.e de Lys

« Je vais à Pau quand je n'ai pas le choix, par exemple pour trouver des commerces spécifiques »

Enquêté.e d'Izeste

Par ailleurs, presque tous expriment une dotation très satisfaisante des équipements de proximité, permettant de répondre à la majorité de leurs besoins du quotidien. Offre culturelle, associations sportives, accès à la santé, commerces de proximité... Les pratiques des habitants au quotidien se concentrent en grande majorité directement sur le territoire, qui bénéficie d'une diversité d'aménités appréciée par la population. Ce constat est d'autant plus marqué pour les personnes qui résident dans la partie basse de la vallée, en cœur ou à proximité de ses centralités. Il est d'ailleurs notable que la plupart des personnes constituant

notre panel sont des résidents du bas de la vallée, et que cette situation concerne la quasi-totalité des nouveaux arrivants.

« Ca nous a plu, Arudy est bien loti pour un village de montagne : 2 pharmacies, une maison de la santé, un tiers-lieu, ... »

Enquêté.e d'Arudy

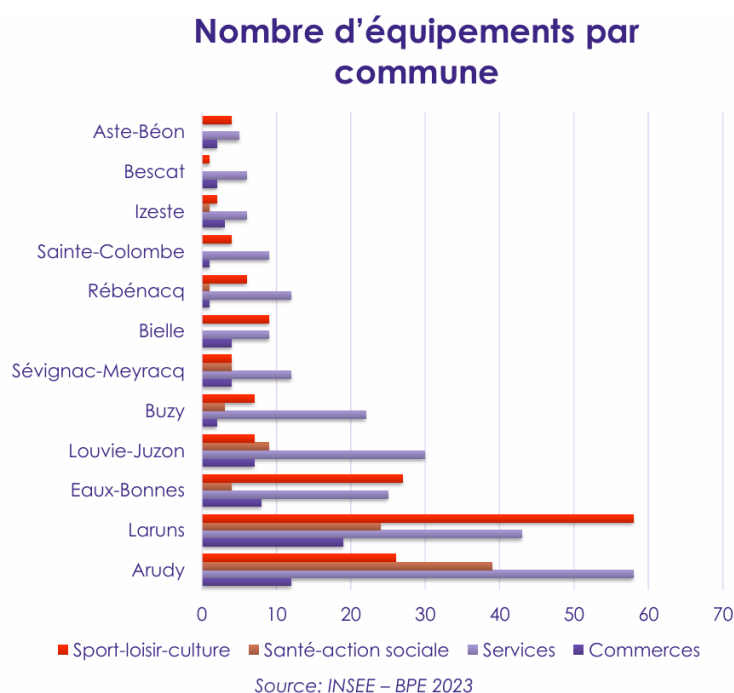
« Vous avez tout ce qu'il faut aussi. L'offre est hyper abondante. Qu'on soit ici ou à Paris, je ne veux pas dire que c'est la même chose, mais, quoi que, au nombre d'habitants c'est peut-être plus important ici. »

Enquêté.e d'Arudy

« A part le fait d'aller à l'hôpital, on peut gérer 95% de notre quotidien ici »

Enquêté.e d'Arudy

Ces éléments se confirment par l'analyse des équipements présents sur le territoire. La CCVO dispose de 2 centres locaux (Louvie-Juzon et Eaux Bonnes et de 2 centres intermédiaires (Laruns et Arudy), qui proposent des services et équipements variés dans de nombreux domaines.



Les temps d'accès sont par ailleurs comparables à la moyenne régionale pour les centres locaux et intermédiaires, mais largement supérieurs pour les centres structurants et majeurs⁹⁷. Cette situation indique que la plupart des équipements et services courants sont disponibles à proximité pour la majorité des habitants de la vallée.

⁹⁷ Centre local: présence simultanée de 12 services et équipements dont école élémentaire, boulangerie, infirmerie
 Centre intermédiaire: présence simultanée de 29 services et équipements dont médecin généraliste, pharmacie, chirurgien-dentiste, bureau de poste, banque, station-service, supermarché, collège...
 Centre structurant : présence simultanée de 70 services et équipements dont lycée, commerces, services de santé et services aux particuliers spécialisés, équipements de sports, loisirs et culture (cinéma, piscine ou une salle de remise en forme...).

Temps d'accès moyen de l'ensemble des habitants aux différents centres par niveau

	CCVO	Moyenne régionale
Temps d'accès à un centre local (min)	2,45	1,2
Temps d'accès à un centre intermédiaire(min)	3,5	4,1
Temps d'accès centre structurant (min)	24,2	12,4
Temps d'accès centre majeur (min)	42,8	27,1

Source: INRAE-ANCT (INSEE BPE 2017 - traitements DITP)

Cependant, des difficultés à répondre à des besoins de proximité essentiels au quotidien existent, et peuvent devenir source de contrainte pour les nouveaux habitants. Difficultés pour trouver un logement locatif pour les jeunes actifs, présence limitée d'emplois pour les personnes diplômées, absence de lycée sur le territoire... Bien que les capacités d'adaptation varient selon les individus, ces difficultés peuvent compromettre certains projets de vie et méritent une attention particulière.

L'accès au logement apparaît souvent complexe, en raison du manque d'offre locative, de la vétusté d'une partie du parc immobilier, de la faible production de logements sociaux et de prix en hausse du fait de l'attractivité touristique du territoire.

« Le logement digne de ce nom, qui permet de vieillir tranquillement, c'est un vrai problème, sauf pour les personnes les plus fortunées. Et c'est pas le cas de tout le monde. »

Enquêté.e d'Arudy

« En haut, la moitié des barraques sont fermées, on va souffrir d'un problème de logements »

Enquêté.e d'Arudy

« J'ai fait un mois de recherche sur Leboncoin, il n'y avait pas d'offre de logement. [...] Sans Mme X, ça aurait été très très compliqué de trouver quelque chose. J'avais des points de chutes mais que du temporaire et pas adapté. »

Enquêté.e d'Izeste

Plusieurs nouveaux arrivants ont par ailleurs pointé la faible diversité des offres d'emploi, en particulier pour les personnes diplômées de l'enseignement supérieur.

« Ici les emplois proposés sont surtout touristiques donc saisonniers. Il faut conforter les emplois et ouvrir l'éventail des mois d'activités. »

Enquêté.e de Laruns

« Les enfants qui souhaitent revenir en étant diplômés ne trouvent pas de débouchés sur place. »

Enquêté.e d'Izeste

« J'ai dû faire un compromis fort. Je regrette un peu ma carrière à Paris parce que je m'ennuie dans mon travail actuel »

Enquêté.e de Louvie-Juzon

Les problématiques liées à la mobilité semblent aussi nombreuses. Plusieurs habitants ont notamment pointé le développement insuffisant des mobilités alternatives, entraînant une forte dépendance à la voiture et des coûts de déplacement élevés.

« De toute manière ici si on n'a pas sa voiture on ne peut pas faire grand-chose »

Enquêté.e de Lys

« Quand on voit ce qu'une famille va mettre, pour aller travailler, dans le déplacement, quatre voitures ce que ça coûte dans le budget ! »

Enquêté.e d'Arudy

« J'ai l'impression que les nouveaux habitants du territoire, beaucoup veulent faire autrement que le tout voiture, ils souhaitent avoir des déplacements majoritairement à vélo, ou à pied ».

Enquêté.e d'Arudy

« Je trouve que les transports en commun sont plus adaptés aux touristes qu'à la population »

Enquêté.e d'Arudy

Enfin, l'intégration sociale est apparue comme étant parfois source de frustration, marquée par un accueil limité des nouveaux venus et des lieux de sociabilité peu nombreux malgré un tissu associatif actif.

« Je n'ai pas forcément l'impression d'avoir été accueillie »

Enquêté.e d'Arudy

« Ce qui manquerait ça serait des espaces de sociabilité de type bar / resto [...] il y a une super guinguette l'été mais le reste de l'année... »

Enquêté.e d'Arudy

« Il y a beaucoup de bars et de restaurants mais qui ne sont pas ouverts toute l'année. Ils devraient s'arranger pour qu'il y ait toujours quelque chose d'ouvert le long de l'année, trouver un équilibre pour ne pas oublier la population locale qui est là toute l'année »

Enquêté.e de Laruns

3. Des profils aux trajectoires et aux besoins variés

L'analyse sociologique des profils enquêtés en Vallée d'Ossau nous renseigne sur la variété des trajectoires résidentielles de ses habitants. Ossalois depuis la naissance, personnes originaires de la Vallée désormais réinstallés, anciens urbains, ruraux de long terme... Tous ont choisi de vivre ou de s'installer en Vallée d'Ossau. La diversité de leurs trajectoires et de leurs expériences sont des éléments centraux pour comprendre les raisons de leur présence

sur le territoire, leur volonté d'y rester ou d'en partir, les difficultés qu'ils rencontrent ou les besoins qu'ils expriment.

Les profils idéaux-typiques construits à partir du matériau d'enquête s'articulent autour de deux niveaux d'analyse. Le premier renvoie à une typologie des trajectoires résidentielles ; le second vise à qualifier des formes de rapport au territoire, à travers les pratiques et les modes d'habiter qu'adoptent les enquêtés. Ces catégories forment des *personae* — figures synthétiques issues des récits et expériences recueillis —, qui ne doivent pas être envisagées comme des profils figés, mais comme des constructions analytiques souples. En effet, une même personne peut appartenir à plusieurs types ou en changer au gré de son parcours.

a) Les trajectoires résidentielles

Nous pouvons tout d'abord distinguer des profils en fonctions des types de trajectoires résidentielles identifiées lors des entretiens.

Les Ossalois de toujours

Les « Ossalois » sont nés en Vallée d'Ossau et y ont vécu tout au long de leur vie. Généralement âgés de plus de 50 ans, ils sont le plus souvent dans notre panel acteurs du territoire en tant que conseillers municipaux. Les « Ossalois » mettent en avant les atouts du territoire, qu'ils soient économiques, paysagers ou sociaux. Leur attachement au territoire s'exprime à travers la valorisation du dynamisme et de la vie locale. Si les « Ossalois » estiment leurs besoins du quotidien relativement bien comblés, notamment concernant la santé ou la vie socio-culturelle, leur connaissance des évolutions historiques du territoire les amène aussi à décrire les difficultés auxquelles la vallée fait face depuis plusieurs décennies. Ils perçoivent clairement depuis leur enfance un phénomène de décroissance démographique et de vieillissement de la population liés au départ des jeunes, notamment les étudiants. Ils déplorent ainsi les effets de ces évolutions, comme la disparition de certains équipements : fermeture de la boucherie, de classes d'écoles, de la ligne de train reliant Buzy à Laruns en 1971, etc...

« A Arudy, on est en manque de boucherie : on en avait 4 il y a 30 ou 40 ans. Tous les 10 ans, on en a perdu une et on n'en a plus. »

Enquêté.e d'Arudy

« Ces difficultés n'existaient pas il y a 40 ans, car il y avait encore de l'industrie, il y avait beaucoup de commerces, plus d'écoles. »

Enquêté.e d'Arudy

« Les impôts c'est la catastrophe. A Arudy il y avait un bureau mais maintenant il faut aller à Pau. [...] On ne peut pas les joindre par téléphone. [...] Comment ils peuvent nous imposer ça ? »

Enquêté.e de Louvie-Juzon

« Moi ce qui me frappe : en moins de 10 ans, on a perdu quasiment 20% des enfants à la maternelle. Si on ne les a pas à la maternelle, on ne les a pas en primaire. Il y a donc un vieillissement de la population. »

Enquêté.e d'Arudy

Les enfants de la Vallée

Ce profil regroupe des personnes qui ont un lien fort et souvent préexistant avec la Vallée d'Ossau. Après avoir fait l'expérience d'un départ vers un pôle urbain plus ou moins important et plus moins éloigné – Pau, Bordeaux, Paris... - pour travailler ou faire leurs études, ils ont pu se réinstaller en Vallée d'Ossau pendant leur trentaine ou leur quarantaine grâce à une opportunité professionnelle personnelle ou de leur conjoint.e. Leur installation est perçue comme un retour aux sources, souvent planifié et organisé. Au-delà de l'attachement profond qu'ils décrivent, c'est aussi souvent la volonté de retrouver un lieu de vie calme et paisible, adapté à leur vie de famille, qui les ont fait revenir. La variété de ces profils explique une grande diversité dans la perception de l'offre de services et équipements du territoire. Si certains regrettent une dépendance importante à la voiture, d'autres aimeraient disposer de davantage d'équipements spécifiques culturels. Pour autant, il est important de noter que, dans l'ensemble, ces profils expriment tous un niveau de satisfaction élevé concernant leur accès aux équipements du territoire et estiment que leurs besoins sont globalement tous comblés. En effet, leurs capacités d'adaptation restent importantes, l'attachement au territoire étant la principale motivation de leur maintien en Vallée d'Ossau.

« Je crois que oui on est tous attachés à notre terre . [...] Ici je suis chez moi »,
Enquêté.e de Louvie-Juzon

“A chaque fois que je revenais de l'étranger, pour moi la vallée d'Ossau c'était la paix et la sérénité”
Enquêté.e d'Izeste

Les néo-locaux

Les néo-locaux rassemblent un groupe très diversifié de personnes venues s'installer en Vallée d'Ossau, sans lien familial préalable dans la région. Certains viennent déjà de zones rurales, tandis que d'autres ont quitté de grands centres urbains comme Bordeaux ou Paris. Leur lieu de résidence précédent varie, allant de Pau ou du département des Landes à des régions plus éloignées comme la Bretagne. Les raisons de leur installation en Vallée d'Ossau sont multiples : passage à la retraite, agrandissement de la famille, départ de la ville après la pandémie de COVID-19, reconversion professionnelle, etc. Beaucoup connaissaient déjà la vallée, soit par des séjours touristiques, soit parce que leur conjoint ou des membres de leur famille y étaient déjà installés. Ce qui les unit souvent, c'est une motivation forte liée à la qualité de vie et à la proximité avec la nature. Le « désir de montagne » et la recherche d'un cadre rural et paisible les ont poussés à opérer des changements plus ou moins radicaux dans leur mode de vie. Leur satisfaction vis-à-vis de l'offre de services locale est très variable, tout comme leur degré d'intégration. Leur installation a parfois rencontré des obstacles : la difficulté à trouver un logement est fréquemment évoquée, ainsi que la recherche d'un emploi correspondant à leurs compétences.

« J'avais un désir de montagne après le premier confinement. C'était une décision radicale ! »
Enquêté.e d'Arudy

b) Les modes d'habiter

Au-delà des trajectoires individuelles de chacun, les entretiens ont aussi fait émerger des types de modes d'habiter du territoire. Les variations dans les pratiques des habitants permettent notamment de caractériser une forme de rapport au territoire et à l'offre d'équipements et de services qu'il offre.

Les ruraux en quête de proximité

Cette catégorie regroupe des actifs âgés de 27 à 45 ans, employés plutôt dans des professions créatives ou au sein de structures publiques. Désormais installés dans le bourg d'Arudy ou à proximité, ils apprécient la possibilité offerte par le territoire de profiter d'un cadre de vie agréable et rural, qui propose cependant un certain confort de vie sans être isolé. C'est pourquoi ces profils tendent spécifiquement à valoriser les équipements et services présents à proximité. La possibilité de répondre facilement à ses besoins du quotidien est perçue comme un véritable élément indispensable. Pour certains, cet aspect a même constitué un critère de choix du territoire à part entière. Malgré tout, quelques écueils sont parfois exprimés et peuvent compromettre leur maintien sur le territoire : difficulté d'installation pour les locataires, étant donnée la faiblesse de l'offre en location ; insuffisance des modes de garde pour les enfants ; limites de l'accès au réseau internet, espaces de sociabilisation limités. Le thème des mobilités douces est aussi fréquemment évoqué. La possibilité de se déplacer en vélo ou à pied, sans dépendre de la voiture, est particulièrement valorisé pour ce profil qui recherche en premier lieu le confort de la proximité. Les aménagements adaptés aux mobilités douces leur sont alors indispensables.

« J'ai l'impression que les nouveaux habitants du territoire, beaucoup veulent faire autrement que le tout voiture, ils souhaitent avoir des déplacements majoritairement à vélo, ou à pied ».

Enquête.e d'Izeste

« Moi je ne voulais vraiment pas venir en milieu rural pour faire de la voiture tout le temps. Mon critère pour trouver un logement était de pouvoir faire le trajet domicile-travail à vélo. »

Enquête.e d'Izeste

Les ruralistes

Le ruraliste reflète un choix du territoire de la vallée d'Ossau spécifiquement pour sa valeur rurale, son cadre privilégié et perçu comme préservé. Ce profil est caractérisé par une trajectoire de vie plutôt rurale, trajectoire choisie et justifiée par un attrait particulier pour la nature et la recherche d'un esprit communautaire. Il n'est pas attiré par les petites polarités et les centres-bourgs, préférant s'installer dans les espaces où l'habitat est plus dispersé. Pour autant, ce profil ne souhaite pas l'isolement, la sociabilité de village et le cadre familial étant aussi recherchés lors de l'installation comme des éléments propres à la ruralité. Ce profil s'adapte à l'environnement de son habitat et n'exprime pas d'importants besoins en services et équipements de proximité. Il accepte d'opérer des changements dans son mode de consommation et de vie, sans pour autant percevoir ces changements négativement. La crainte majeure de ce type de profil est plutôt de voir se développer autour de lui un cadre de vie plus urbanisé. Des projets d'aménagement, la construction de nouveaux logements, l'implantation d'un grand supermarché ou le déploiement de voies routières sont autant de raisons qui pourraient le pousser à quitter un territoire qui aurait alors pour lui perdu son identité rurale.

« C'est ma manière de concevoir mon besoin de manger qui a évolué par le territoire »

« Personnellement je suis attaché à la vie rurale, pas avoir un lotissement avec 50 baraques et c'est notre crainte à tous ».

Enquêté.e de Lys

« Ce n'est pas un GIFI que les gens viennent installer mais un tiers-lieux, des espaces de coworking, un restau qui propose des concerts les soirs d'été... »

Enquêté.e de Lys

Les personnes en situation de précarité

Ce groupe rassemble des individus qui n'ont malheureusement pas pu être interrogés lors des entretiens en Vallée d'Ossau. L'absence de ce profil impacte l'analyse qui est ici présentée, ces profils pouvant présenter des types de besoins qui leur sont propres. Néanmoins, la description de ces besoins nous a souvent été rapportée par des acteurs du territoire. Ces acteurs, élus ou directeurs d'établissements scolaires ont en effet décrit à plusieurs reprises un phénomène de paupérisation du bas de la vallée et un certain délitement de la classe moyenne, qu'ils attribuent pour partie à un report des populations précaires depuis l'agglomération de Pau. Ces informations ne nous donnent cependant pas accès à leur parcours résidentiels, leurs origines, et leur choix du territoire. Sont-ils des ossalois qui ont souffert du départ de certaines activités économiques du territoire ? Ou s'agit-il de familles qui se sont reportées vers la vallée d'Ossau à la recherche d'un logement à bas coût ? Ces questions restent ouvertes et ne sont que le reflet des perceptions d'acteurs. Ce qui est certain, c'est que ces profils sont bien présents sur le territoire et possèdent un certain nombre de besoins spécifiques. Parmi ceux les plus souvent cités, on retrouve d'une part le logement. C'est la faible disponibilité de logements sociaux et la vétusté d'une partie du parc qui est ici pointée par les acteurs. D'autre part, la nécessité de se déplacer en voiture génère des inégalités de mobilité. Les personnes ne possédant pas le permis de conduire, ou n'ayant pas les moyens d'être motorisés n'ont pas accès à une offre de transport en commun suffisamment performante leur permettant de se déplacer au quotidien.

« Alors le transport par exemple on a, alors du coup de discussions aussi avec des parents, c'est que on a des parents, et pas qu'un seul hein, on peut avoir certains parents qui n'ont pas de permis de conduire. Et donc ils font des fois du covoiturage avec d'autres personnes pour aller travailler à Pau. Mais on voit que ça peut entraîner des difficultés des fois dans le quotidien. »

Enquêté.e d'Arudy

Les installés temporaires

Ces personnes, souvent installées depuis moins de 6 ans en vallée d'Ossau représentent l'un des profils exprimant le plus d'insatisfactions quant aux réponses à leurs besoins du quotidien. D'une part, les profils de cette catégorie se rejoignent sur les difficultés éprouvées pour nouer des liens sociaux de proximité. Ils décrivent des relations distantes et superficielles avec les autres habitants, et l'impossibilité de créer des liens d'amitié. Si l'offre globale en équipements et services est jugée relativement bonne, plusieurs points négatifs sont soulevés : difficulté pour trouver un emploi satisfaisant pour les personnes diplômées, absence de mobilités alternatives à la voiture, quelques manques en termes de commerces spécialisés, faible numérisation du territoire, etc... Pour ceux qui ont des enfants, c'est aussi

l'absence de lycée sur le territoire, et l'obligation de se déplacer jusqu'à Pau, qui peut les motiver à planifier un déménagement à moyen/long terme. Par ailleurs, ces profils n'ayant pas développé d'attachement particulier au territoire, ils n'hésiteraient pas à le quitter si leur situation professionnelle (ou celle de leur conjoint.e) venait à évoluer.

« Je n'ai pas forcément l'impression d'avoir été accueillie »
Enquêté.e d'Arudy

« À leurs yeux, nous serons toujours des Parisiens ».
Enquêté.e d'Izeste

En conclusion, il apparaît que le territoire de la CCVO semble apprécié par la majorité des habitants interrogés précisément pour la diversité de l'offre de services et équipements qu'il propose. De plus, la proximité avec Pau et Oloron-Sainte-Marie compense en grande partie les manques identifiés par certains résidents. Au regard des éléments précédemment évoqués sur les dynamiques rurales, la CCVO apparaît ainsi, aux yeux de ses habitants, comme un espace relativement privilégié, capable de répondre à la plupart des besoins exprimés. Pour autant, un certain nombre de difficultés persistent, notamment autour du logement, de l'emploi, de la sociabilité et de la mobilité.

L'analyse met également en évidence l'importance de prendre en considération la diversité des profils des habitants, de leurs parcours résidentiels et de leurs modes d'habiter, qui influencent fortement leurs attentes en matière de services et d'équipements. Cette diversité invite les acteurs publics locaux à envisager des adaptations afin de répondre à ces nouvelles attentes et de pérenniser la présence des anciens comme des nouveaux habitants sur le territoire.

CONCLUSION

Ce rapport de stage avait pour objectif principal d'analyser la satisfaction des besoins des populations en services essentiels dans les territoires ruraux néo-aquitains. À travers une démarche articulant des analyses quantitative et qualitative, nous avons cherché à comprendre dans quelle mesure la répartition des services et équipements sur les territoires ruraux néo-aquitains permettait de répondre efficacement aux catégories de besoins du quotidien des habitants. Nous avons par ailleurs exploré en quoi une diversité de profils présente sur un territoire donné pouvait conduire à une expression plurielle d'attentes et de besoins.

Le premier chapitre a mis en lumière les mutations profondes des territoires ruraux français, depuis l'exode rural du XIX^e siècle jusqu'à la "renaissance rurale" contemporaine. Nous avons constaté que les politiques publiques, initialement fondées sur un maillage dense des services publics visant l'égalité territoriale, ont progressivement évolué vers des logiques de rationalisation, de regroupement et de dématérialisation. Cette réorganisation a entraîné un déclin des services et commerces, particulièrement marqué dans les zones rurales, où la sous-dotation en équipements est devenue une réalité. Les conséquences de ces mutations sont multidimensionnelles : allongement des distances, dépendance accrue à l'automobile et émergence d'une « précarité mobilité », fragilisation de la vitalité économique et de l'attractivité territoriale, et émergence d'un sentiment d'« abandon rural » alimentant une fracture politique.

Le troisième chapitre a cherché à identifier la diversité des conditions de réponses aux besoins du quotidien à l'échelle des bassins de vie de Nouvelle-Aquitaine. L'analyse quantitative a confirmé que les dynamiques démographiques positives s'accompagnaient généralement d'une progression de l'offre de services, tandis que les territoires en déprise démographique voyaient leur nombre d'équipements régresser. Il est apparu que, si les équipements de proximité sont relativement bien répartis, de réelles disparités subsistent pour les équipements supérieurs et intermédiaires, nettement moins diversifiés et présents dans les bassins de vie ruraux. Enfin, nous avons constaté qu'au sein des espaces ruraux, la prévalence de l'activité touristique, ainsi que la taille de la polarité structurant le bassin étaient des facteurs déterminants permettant d'expliquer les écarts de présence et de diversité des services. Malgré la sous-dotation relative des espaces ruraux constatée en termes d'équipements, de logement social et d'emploi notamment, nous avons aussi souligné que la situation des bassins de vie ruraux néo-aquitains n'est pas homogène, et que bon nombre d'entre eux semblaient en réalité présenter des situations très favorables, parfois meilleures que certains espaces urbains.

L'analyse qualitative menée en Vallée d'Ossau a complété cette vision en apportant une perspective sur le vécu des habitants. Elle a révélé une grande diversité dans les trajectoires résidentielles et les modes d'habiter, chaque profil exprimant des attentes et des stratégies d'adaptation variées. Si la CCVO est apparue comme un territoire particulièrement privilégié et que l'offre de services de proximité y est généralement jugée satisfaisante, les entretiens ont mis en évidence des freins importants à l'ancrage durable : la difficulté à trouver un logement locatif abordable, des opportunités d'emploi limitées pour certains profils, une forte dépendance à la voiture faute d'alternatives suffisantes, et parfois des défis d'intégration sociale pour les nouveaux venus.

Nous tirons plusieurs enseignements généraux de ce travail. Tout d'abord, nous avons cherché dans ce rapport à souligner la pluralité des ruralités et l'impossibilité de les appréhender comme un ensemble homogène. Nous attirons ainsi l'attention sur l'impératif de continuer à développer des politiques territorialisées et nuancées, en cohérence avec la diversité des profils et des contextes ruraux.

Par ailleurs, nous tenons à appuyer l'importance d'intégrer les méthodes qualitatives et les enquêtes de terrain dans l'évaluation de la satisfaction des habitants quant à l'offre d'équipements et de services proposée par un territoire. Il nous semble en effet qu'une implication citoyenne plus marquée, et qu'une attitude d'écoute quant aux attentes de la population sont des méthodes utiles, d'une part pour adapter au mieux les politiques territoriales d'aménagement aux réalités précises des besoins locaux, mais aussi pour lutter contre le sentiment persistant et croissant de délaissement vécu dans les espaces de faible densité.

Enfin, et alors que ce thème n'a pas pu être exploré dans ce rapport, nous souhaitons ouvrir la réflexion sur la valorisation des expériences innovantes qui cherchent à trouver des adaptations aux contraintes d'accessibilité présentes en milieu rural. Au cours de nos recherches, nous avons été frappé par la multitude d'initiatives, tant institutionnelles qu'associatives qui émergent en France pour proposer aux habitants des territoires ruraux des alternatives leur permettant de répondre plus facilement à leurs besoins du quotidien. Dans le Pays Basque, le bailleur social SOLIHA a engagé la réhabilitation de deux châteaux dans des communes de moins de 600 habitants (Ascarat et Tardets) afin de générer des logements en bail réel solidaire et en locatif social, permettant l'accès au logement de populations ne pouvant pas accéder à la propriété dans le marché libre^{98 99}. Dans l'Aveyron, à Castelnau-Pégarols, l'association Innovation Véhicule Doux propose aux habitants du territoire d'expérimenter l'utilisation de véhicules intermédiaires légers et met en place des systèmes de co-voiturage par groupe WhatsApp pour développer les mobilités alternatives et lutter contre la dépendance automobile¹⁰⁰. Dans la Haute-Saône, l'entreprise Ecouter Voir a mis en place un service itinérant d'optique et d'audition dans un camion aménagé pour aller à la rencontre des clients dans tout le département¹⁰¹. A Gelos, dans les Pyrénées-Atlantiques, un bistrot municipal géré par la commune a été ouvert afin de recréer un lieu de vie et de sociabilité au sein du village¹⁰². Il nous semble qu'une attention particulière devrait être portée à ce type d'initiatives, qui illustrent souvent la résilience des habitants et des territoires face aux défis posés par l'allongement des distances et la raréfaction des services. Le développement de telles expérimentations, forgées pour et avec les habitants des territoires nous semblent particulièrement fertiles pour encourager les dynamiques locales, renforcer les liens de sociabilité et soutenir la qualité de vie dans les espaces ruraux.

⁹⁸ SOLIHA Pays Basque, « Opération Château Daguerre à TARDETS »

<https://www.habitatpaysbasque.com/vente-de-logements-en-brs/operation-chateau-daguerre-a-tardets.html>

⁹⁹ SOLIHA Pays Basque, « L'opération Château Fargas d'ASCARAT à l'honneur dans la presse »

<https://www.habitatpaysbasque.com/actualite/operation-chateau-fargas-dascarat-a-lhonneur-danslapresse.html>

¹⁰⁰ Hélène Jacquemin, « Innover pour se déplacer dans les territoires ruraux : l'expérience de l'association In'VD », *Pour*, 2024/2-3, n° 249-250, p.331-345.

¹⁰¹ Association des Maires Ruraux de France, « Haute-Saône (70) : un opticien itinérant »

<https://www.amrf.fr/2022/05/04/haute-saone-70-un-opticien-itinerant/>

¹⁰² Ithéa Conseil, « Le bistrot du Pradeau, bistrot municipal et convivial »

<https://www.ithéa-conseil.fr/bonnes-pratiques/emploi-et-entreprises/le-bistrot-du-pradeau-bistrot-municipal-et-convivial>

BIBLIOGRAPHIE

BACIOCCHI, Stéphane et al., « Déchiffrer les cahiers de doléances : Source, contextes et propositions d'économie politique (département de la Somme, 2018-2019) », *Annales HSS*, 2024/1, n° 79, p. 7-56.

BARONE, Sylvain et NÉGRIER, Emmanuel, « Chapitre 18 / Voter Front National en milieu rural. Une perspective ethnographique. » In : CRÉPON, Sylvain, DÉZÉ, Alexandre et MAYER, Nonna, dir., *Les faux-semblants du Front national*, Paris, Presses de Sciences Po, 2015, p.417-434.

BARCZAK, Aleksandra et HILAL, Mohamed, « L'accès aux commerces et services dans les territoires de vie du quotidien », In : BLANCARD, Stéphane, DÉTANG-DESSENDRE, Cécile et RENAHY, Nicolas, dir., *Campagnes contemporaines Enjeux économiques et sociaux des espaces ruraux français*, Versailles, Éditions Quæ, p.97-116.

BARLET, Muriel, COLDEFY, Magali, COLLIN, Clémentine et LUCAS-GABRIELLI, Véronique, « L'accessibilité aux médecins généralistes libéraux : plus faible en milieu rural », *Pour*, 2012/2, n° 214, p.29-40.

BEZES, Philippe. *Réinventer l'État : les réformes de l'administration française (1962-2008)*. Paris, France : Presses universitaires de France, 2009. xiv + 519 p.

BONTRON, Jean-Claude, « 40 ans de politique des services pour le milieu rural », *Pour*, 2011/1, n° 208, p. 25-32.

BOUBA-OLGA, Olivier, « Qu'est-ce que le « rural » ? Analyse des zonages de l'Insee en vigueur depuis 2020 », *Géoconfluences*, mai 2021.

URL : <https://geoconfluences.ens-lyon.fr/actualites/eclairage/grille-densite-zonage-aires-urbaines-definition-rural>

BOUBA-OLGA, Olivier, « Le monde rural existe-t-il? ». *Esprit*, 2024, n° 11, p. 55-62.

BOUBA-OLGA, Olivier et GROSSETTI, Michel, La métropolisation, horizon indépassable de la croissance économique ? *Revue de l'OFCE*, 2015/7, n° 143, p. 117-144.

BOUBA-OLGA, Olivier et GROSSETTI, Michel, « La mythologie CAME (Compétitivité, Attractivité, Métropolisation, Excellence) : comment s'en désintoxiquer ? », 2018.

BOUQUET, Brigitte et DUBÉCHOT, Patrick, « Quelques enjeux autour des territoires ruraux », *Vie sociale*, 2018, vol. 22, no 2, p. 13-31.

BOURON, Jean-Benoît et PIERRE-MARIE, Georges, *Les territoires ruraux en France*, Editions Ellipses, 2015, 456 p.

CHARMES, Eric, « Une France contre l'autre ? », *La vie des idées*, 6 novembre 2014.

- COURCELLE, Thibault, FIJALKOW, Ygal, et TAULELLE, François. *Services publics et territoires. Adaptations, innovations et réactions* : Presses universitaires de Rennes, 2017. 253 p.
- COURCELLE, Thibault, ROUSSEAU, Marie-Laure et VIDAL, Mathieu, « Numérique et services publics en milieu rural : couple infernal de l'aménagement du territoire ? L'exemple des téléguichets dans le département du Lot », *Sciences de la société*, n°86, 2012, p. 108-125.
- CHOURAQUI, Julie, « Les réformes et l'État et la transformation des services publics : des tendances internationales au local, quels effets pour les territoires ? », *Annales Géographiques*, n° 732, 2020, p. 5-30.
- CRAMER WALSH, Katherine, « Putting Inequality in Its Place: Rural Consciousness and the Power of Perspective », *American Political Science Review*, 2012/3, n°106, p. 517-32.
- DAVID, Olivier, « L'accès aux services d'accueil des jeunes enfants en milieu rural : un enjeu d'équité territoriale », *L'Information géographique*, 2008/2, n° 72, p.46-65.
- DEBARBIEUX, Bernard, « Obsolescence ou actualité des objets géographiques modernes, à propos de la ville, de la campagne, du périurbain et de quelques autres objets conventionnels », IN : ARLAUD, Samuel et al.(dir.), *Rural-Urbain : nouveaux liens, nouvelles frontières*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2005, p. 33-43.
- DELFOSSÉ, Claire et POULOT, Monique, « Le rural, une catégorie opératoire pour penser les mutations socio-spatiales françaises. La géographie rurale d'hier à aujourd'hui », *Bulletin de l'association de géographes français*, 2019/4, n°96, p.528-554.
- DELPIROU, Aurélien et GILLI, Frédéric, « Après les élections : géographies plurielles d'une France en déséquilibre », *Métropolitiques*, 28 juin 2022,
URL : <https://metropolitiques.eu/Apres-les-elections-geographies-plurielles-d-une-France-en-desequilibre.html>
- DEPRAZ, Samuel, « Penser les marges en France : l'exemple des territoires de « l'hyper-ruralité », *Bulletin de l'association de géographes français*, 2017-3, n° 94, p.385-399.
- DEPRAZ, Samuel, « Le grand retour de la question rurale ? Gilets jaunes et mobilisation territoriale », *Horizons publics*, 2019, n° Hors-Série, p. 22-25.
- DEVEZ, Chloé, « De la mutualisation du service public à la délégation : Le cas des agents de la Mutualité sociale agricole d'un guichet rural France services », *Revue des politiques sociales et familiales*, 2022/4, n° 145, 2022, p. 47-63.
- DORÉ, Gwénaél, « Attractivité retrouvée des zones rurales : atouts et risques de l'économie résidentielle ». *Pour*, 2008/4, n° 199, p.60-68.
- DORÉ, Gwénaél, « Géographie inégalitaire des services publics et aménagement du territoire », *Population & Avenir*, 2019/5, n° 745, p.4-8.
- DUMONT, Gérard-François, « Chapitre 1 d'introduction générale. Les territoires ruraux en France : fracture territoriale ou nouvelles dynamiques ? », In : LANDRON, Olivier et

- SALAÜN, Paul, dir., *Les territoires ruraux en France Fracture territoriale ou nouvelles dynamiques ?* Paris, Association Population & Avenir, 2023, 22-44.
- FIJALKOW, Ygal Fijalkow et JALAUDIN, Christophe, « Les habitants du rural et leurs services publics : pratiques et opinions d'usagers », *Sciences de la société*, 2012, n° 86, p. 86-107.
- GAMBINO, Mélanie, ESCAFFRE, Fabrice et GALES, Jules, « Le logement des jeunes ruraux en question : Le cas des politiques locales de l'habitat dans le Lot », *Études rurales*, 2023/2, n° 212, p.44-65.
- GUILLEMARD, Romain, « Espaces ruraux, inégalités scolaires et stéréotypes de lieux en France, le cas du Roannais (Loire) », *Géoconfluences*, Février 2021,
URL :<https://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-thematiques/geographie-espaces-scolaires/geographie-de-l-ecole/espaces-ruraux-orientation-scolaire>
- GUILLUY, Christophe, *Fractures françaises*, Paris, François Bourin éditeur, 2010, 198 p.
- GUILLUY, Christophe, *La France périphérique : Comment on a sacrifié les classes populaires*, Paris, Flammarion, 2016, 192 p.
- GUISON, Alexandra, *Choisir d'habiter le « rural » : l'attractivité résidentielle des territoires ruraux du Sud Néo-Aquitain*, Thèse de Géographie, Université de Toulouse, 2024.
- GONIN, Alexis et QUÉVA, Christophe, *Géographie des espaces ruraux*. Paris, Armand Colin, 2024, 270 p.
- INNOCENTI, Celia, « Se déplacer à la campagne lorsqu'on est pauvre : une analyse des pratiques de mobilité dans les espaces ruraux ariégeois », *Pour*, 2024/2-3, n° 249-250, p.227-243.
- JOUSSEAUME, Valérie, *Plouc Pride : Un nouveau récit pour les campagnes*, Paris, Éditions de L'Aube, 2021, 301 p.
- JUILLARD, Étienne, « L'urbanisation des campagnes en Europe occidentale », *Études rurales*, 1961, no 1, p. 18-33.
- JUILLARD, Etienne, « Urbanisation des campagnes », *Etudes rurales*, 1973, n°49-50, p. 5-9.
- KAYSER, Bernard, *La renaissance rurale. Sociologie des campagnes du monde occidental*, Paris, Colin, 1990, 316 p.
- LEBRETON, Eric, *Bouger pour s'en sortir. Mobilité quotidienne et intégration sociale*, Paris : Armand Colin, 2005, 247 p.
- LEVY, Jacques, « Oser le désert ? Des pays sans paysans » *Sciences Humaines*, 1994, Hors-Série n°4, p. 6-9.
- LEVY, Jacques, *Le tournant géographique. Penser l'espace pour lire le monde*, Paris, Belin, 1999, 400 p.

- LEVY, Jacques, « Choix de société », *Espaces et sociétés*, n°148-149, 2012, p. 201-209.
- LUSSAULT, Michel, « Le rural, de l'urbain qui s'ignore ? », *Tous urbains*, Juin 2016, n°14, p. 36-43.
- MENDRAS, Henri, *La fin des paysans, innovations et changement dans l'agriculture française*, Paris, SEDEIS, 1967, 364 p.
- OZOUF-MARIGNIER, Marie-Vic, « Quand les campagnes crient dans le désert », *Les Grands Dossiers des Sciences Humaines*, 2025/1, n° 78, p.58-61.
- PERRIER-CORNET, Philippe, (dir.), *Repenser les campagnes*, Editions de l'Aube-DATAR, 2002, 280 p.
- PEYCHERAUD, Alice, FLIPO, Aurore et POULOT, Monique, « Mobilité rurale, mobilités en rural », *Pour*, 2024/2-3, n° 249-250, p.163-186.
- PISTRE, Pierre, *Renouveau des campagnes françaises : évolutions démographiques, dynamiques spatiales et recompositions sociales*, Thèse de géographie, Université Paris-Diderot, 2012.
- POLLITT, Christopher et BOUCKAERT, Geert, *Public management reform : a comparative analysis : new public management, governance, and the neo-Weberian state*, Oxford, Oxford University Press, 2000, 314 p.
- RENARD, Jean, *Les évolutions contemporaines de la vie rurale dans la région Nantaise*, Les Sables d'Olonne, Edition Le Cercle d'Or, 1975, 420 p.
- REYNARD, Robert, « La qualité de vie dans les territoires français », *Revue de l'OFCE*, 2016, n°145, p.33-48.
- RIEUTORT, Laurent, MADELINE, Philippe, et DELFOSSE, Claire, « Quelles géographies de la France rurale? ». *Histoire & Sociétés Rurales*, 2018, vol. 50, no 2, p. 7-30.
- TALANDIER, Magali, « Richesse et développement des territoires », *Pour*, 2008/4 n° 199, p.53-59.
- TALANDIER, Magali, « L'accès aux services comme facteur de développement local ? », *Pour*, 2011/1, n° 208, p.91-94.
- TALANDIER, Magali et JOUSSEAUME, Valérie, « Les équipements du quotidien en France : un facteur d'attractivité résidentielle et de développement pour les territoires ? », *Noroi*, 2013, n°226, p. 7-23.
- VELTZ, Pierre. *Mondialisation, villes et territoires : L'économie d'archipel*. Paris : Presses Universitaires de France, 2014.

SOURCES

ANCT, *Les fonctions de centralité d'équipements et de services dans les dynamiques territoriales*, octobre 2020.

ASSEMBLEE NATIONALE, *Rapport d'information n° 2297 sur l'évaluation de l'accès aux services publics dans les territoires ruraux*, 10 octobre 2019.

ASSEMBLEE NATIONALE, *Rapport d'information n°1073 sur la mise en œuvre des conclusions du rapport d'information (n° 2297) du 10 octobre 2019 sur l'évaluation de l'accès aux services publics dans les territoires ruraux*, 6 avril 2023.

ASSEMBLEE NATIONALE, *Rapport d'information n° 1421 sur le développement et le maintien des services essentiels dans les territoires ruraux*, 13 mai 2025.

ASSOULY, Félix, BERLIOUX, Salomé et DELAGE, Victor, *Jeunesse et mobilité : la fracture rurale*, Institut Terram et Chemins d'Avenir, Mai 2024.

AUDAP, *Contrat de ruralité Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau*, Mai 2019.

Conseil Scientifique de France Ruralités, *Des campagnes aux ruralités : Changer de regard sur les ruralités, pour des politiques publiques adaptées à leurs réalités et soucieuses de leur diversité*, Paris, Avril 2025.

Cour des Comptes, *L'accès aux services publics dans les territoires ruraux*, Mars 2019.

CREDOC, « Près d'un Français sur trois estime vivre dans un territoire délaissé par les pouvoirs publics », *Consommation et Modes de vie*, n°295, octobre 2017.

CREDOC, « Un marché de l'emploi moins diversifié, soubassement du sentiment de relégation territoriale en zone rurale », Avril 2023.

Direction de l'Intelligence Territoriale et de la Prospective (DITP) - Pôle DATAR, Région Nouvelle-Aquitaine, *L'accessibilité aux services et aux équipements de la Nouvelle-Aquitaine et de ses territoires*, Novembre 2021.

DHUMEAUX, Dominique et al., *Ruralités : une ambition à partager. 200 propositions pour un agenda rural*, juillet 2019.

EPFNA, *Rapport ruralité*, Juin 2024.

GUERRA, Tristan, GUILBAUD DEMAISON, Clémentine, DEMAISON, LLORCA, Raphaël, DE NERVEAUX, Laurence, *Paroles de campagne : Réalités et imaginaires de la ruralité française*, Juin 2025.

IFOP et Familles Rurales, *Perceptions et réalités de vie en milieu rural (volet ruraux)*, Mai 2023.

INSEE, « L'accès aux services, une question de densité des territoires », *INSEE Première*, n°1579, Janvier 2016.

INSEE, « Services aux publics : des temps d'accès plus longs aux confins des départements néo-aquitains », *INSEE Flash Nouvelle-Aquitaine*, n°53, 14 janvier 2020.

INSEE, « Des équipements culturels néo-aquitains accessibles, y compris dans les territoires les moins denses », *INSEE Analyses Nouvelle-Aquitaine*, n°96, 27 mai 2021.

INSEE, « Des bassins de vie ruraux moins équipés en services intermédiaires et supérieurs », *INSEE Flash Nouvelle-Aquitaine*, n°100, 25 avril 2023.

INSEE, « Le nouveau zonage en bassins de vie 2022 : 1 700 bassins de vie façonnent le territoire national », *INSEE Analyses*, n°83, 25 avril 2023.

MINISTERE DE LA CULTURE, *Loisirs des villes, loisirs des champs ? L'accès à l'offre et aux loisirs culturels dépend du lieu de résidence mais aussi des caractéristiques sociales des individus*, 2023.

POPSU Territoires, *Exode urbain : impacts de la pandémie de COVID-19 sur les mobilités résidentielles*, juin 2021.

SECOURS CATHOLIQUE, *Territoires ruraux : en panne de mobilité*, 14 avril 2024.

TALANDIER, Magali et Acadie, *Etude sur la diversité des ruralités « Typologies et trajectoires des territoires »*, ANCT, Paris, février 2023.

2025, « Au-delà du périphérique, on n'existe plus », *Les Grands Dossiers des Sciences Humaines*, 2025/1, n° 78, p.62-65.

BASES DE DONNEES UTILISEES

ARCEP, Part de la surface couverte en 4G par a minima un opérateur, données du 2ème trimestre 2015 et du 1er trimestre 2022

<https://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/part-de-la-surface-couverte-en-4g-par-minima-un-operateur>

ARCEP, Part des locaux raccordables FttH (fibre optique), données du 1er trimestre 2018, du 3ème trimestre 2022 et du 2ème trimestre 2024.

<https://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/part-des-locaux-raccordables-ftth-fibre-optique>

INSEE, Base Permanente des Equipements 2023, janvier 2023.

<https://www.insee.fr/fr/metadonnees/source/operation/s2155/presentation>

INSEE, Capacité des communes en hébergement touristique en 2025, juillet 2025.

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/2021703>

INSEE, Base des bassins de vie 2022 , janvier 2025.

<https://www.insee.fr/fr/information/6676988>

INSEE, Recensement de la population 2022, juin 2025.

<https://www.insee.fr/fr/information/8568899>

INSEE, Grille communale de densité 2022, Mai 2024.

<https://www.insee.fr/fr/information/6439600>

INSEE, Base des aires d'attraction des villes 2020 au 1^{er} janvier 2025, janvier 2025.

<https://www.insee.fr/fr/information/4803954>

INSEE, « Le nouveau zonage en bassins de vie 2022 : 1 700 bassins de vie façonnent le territoire national », INSEE ANALYSES n°83, Avril 2023.

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/7455752>

TABLE DES ANNEXES

ANNEXE 1 : CATEGORISATION DES BASSINS DE VIE NEO-AQUITAINS....	77
ANNEXE 2 : COMPOSITION DES GAMMES D'EQUIPEMENTS DE LA BPE 2023	82
ANNEXE 3 : GUIDE D'ENTRETIEN HABITANTS (SIVITERUNA)	86
ANNEXE 4 : GUIDE ENTRETIEN ACTEURS ET ELUS (SIVITERUNA)	89

Annexe 1 : catégorisation des bassins de vie néo-aquitains

Code BV	Libellé BV	Catégorie	Tourisme	Population BV 2022	Population polarité 2022
47001	Agen	Urbain intermédiaire	non-touristique	112569	
17003	Aigrefeuille-d'Aunis	Rural Sous influence	non-touristique	24651	4578
47004	Aiguillon	Rural Hors influence	non-touristique	11495	3983
40001	Aire-sur-l'Adour	Rural Hors influence	non-touristique	19895	6215
79005	Airvault	Rural Hors influence	non-touristique	9947	3295
87001	Aixe-sur-Vienne	Rural Sous influence	non-touristique	14342	5860
87002	Ambazac	Rural Sous influence	non-touristique	10880	5565
33005	Andernos-les-Bains	Urbain intermédiaire	touristique	19929	
16015	Angoulême	Urbain intermédiaire	non-touristique	137897	
33011	Arès	Urbain intermédiaire	touristique	6477	
19010	Argentat-sur-Dordogne	Rural Hors influence	touristique	10063	2857
64061	Artix	Rural Sous influence	non-touristique	7152	3446
64062	Arudy	Rural Sous influence	non-touristique	9329	2238
64063	Arzacq-Arraziguet	Rural Sous influence	non-touristique	4247	1052
23008	Aubusson	Rural Hors influence	touristique	19885	3036
17024	Aulnay	Rural Hors influence	non-touristique	5424	1359
23013	Auzances	Rural Hors influence	touristique	5792	1153
16028	Barbezieux-Saint-Hilaire	Rural Hors influence	non-touristique	20373	4738
64102	Bayonne	Urbain dense	non-touristique	212700	
33036	Bazas	Rural Hors influence	non-touristique	22694	4819
33042	Belin-Béliet	Rural Sous influence	non-touristique	16807	6205
87011	Bellac	Rural Hors influence	non-touristique	17117	3569
24037	Bergerac	Rural Sous influence	non-touristique	58827	26852
87014	Bessines-sur-Gartempe	Rural Sous influence	non-touristique	9161	2739
33051	Biganos	Urbain intermédiaire	non-touristique	38246	
40046	Biscarrosse	Urbain intermédiaire	touristique	20074	
33058	Blaye	Rural Hors influence	non-touristique	32708	5017
23025	Bonnat	Rural Hors influence	non-touristique	3333	1354
33063	Bordeaux	Urbain dense	non-touristique	980532	
19028	Bort-les-Orgues	Rural Hors influence	touristique	12441	2487
23030	Bourganeuf	Rural Hors influence	touristique	8430	2408
23031	Boussac	Rural Hors influence	non-touristique	6037	1239
24064	Brantôme en Périgord	Rural Hors influence	non-touristique	8063	3748
79049	Bressuire	Rural Hors influence	non-touristique	31533	19860
19031	Brive-la-Gaillarde	Urbain intermédiaire	non-touristique	104169	
33081	Cadillac-sur-Garonne	Rural Sous influence	non-touristique	14136	2727

64160	Cambo-les-Bains	Rural Sous influence	non-touristique	18035	6715
40065	Capbreton	Urbain intermédiaire	touristique	15128	
47052	Casteljaloux	Rural Hors influence	non-touristique	13436	4639
33104	Castelnau-de-Médoc	Rural Sous influence	non-touristique	16625	4850
40075	Castets	Rural Hors influence	non-touristique	5770	2510
33108	Castillon-la-Bataille	Rural Hors influence	non-touristique	20059	3320
47057	Castillonnès	Rural Hors influence	non-touristique	5453	1359
33114	Cavignac	Rural Sous influence	non-touristique	24171	3468
79061	Celles-sur-Belle	Rural Sous influence	non-touristique	9457	4685
79062	Cerizay	Rural Hors influence	non-touristique	13640	4795
16070	Chabanaïs	Rural Hors influence	non-touristique	11075	3790
16073	Chalais	Rural Hors influence	non-touristique	11102	2419
87032	Châlus	Rural Sous influence	non-touristique	6349	1671
16078	Champniers	Rural Sous influence	non-touristique	20710	5237
16085	Chasseneuil-sur-Bonnieure	Rural Hors influence	non-touristique	10810	3103
16090	Châteauneuf-sur-Charente	Rural Hors influence	non-touristique	10456	3562
86066	Châtellerault	Rural Sous influence	non-touristique	76783	31105
86070	Chauvigny	Rural Sous influence	non-touristique	17270	7037
79083	Chef-Boutonne	Rural Hors influence	non-touristique	6682	2387
86078	Civray	Rural Hors influence	non-touristique	12786	2543
16102	Cognac	Rural Sous influence	non-touristique	44179	18466
16106	Confolens	Rural Hors influence	non-touristique	11055	2726
79101	Coulonces-sur-l'Autize	Rural Sous influence	non-touristique	10862	2341
33138	Coutras	Rural Hors influence	non-touristique	32339	8695
17131	Cozes	Rural Sous influence	non-touristique	13444	2532
33140	Créon	Rural Sous influence	non-touristique	21418	4863
86092	Dangé-Saint-Romain	Rural Sous influence	non-touristique	6737	2968
40088	Dax	Urbain intermédiaire	non-touristique	70040	
17140	Dolus-d'Oléron	Rural Hors influence	touristique	3187	3187
23075	Dun-le-Palestel	Rural Hors influence	touristique	5814	1086
19073	Égletons	Rural Hors influence	touristique	9983	4336
23076	Évaux-les-Bains	Rural Hors influence	non-touristique	5232	1285
24164	Excideuil	Rural Hors influence	non-touristique	12596	1195
24167	Eymet	Rural Hors influence	non-touristique	6296	2553
87064	Eymoutiers	Rural Hors influence	touristique	15897	2067
17168	Fouras	Rural Sous influence	touristique	6605	4124
47106	Fumel	Rural Hors influence	non-touristique	22526	4696
64233	Garlin	Rural Hors influence	non-touristique	4964	1331
17172	Gémozac	Rural Hors influence	non-touristique	7923	3033
86103	Gençay	Rural Sous influence	non-touristique	9022	1681
23096	Guéret	Rural Hors influence	non-touristique	43903	12814
40119	Hagetmau	Rural Hors influence	non-touristique	15226	4622
64256	Hasparren	Rural Sous influence	non-touristique	13030	7615
64260	Hendaye	Urbain dense	touristique	29927	
33203	Hourtin	Rural Sous influence	touristique	4028	4028
16167	Jarnac	Rural Sous influence	non-touristique	22947	4478
17197	Jonzac	Rural Hors influence	non-touristique	22441	3576

33213	La Brède	Rural Sous influence	non-touristique	16208	4423
79048	La Crèche	Rural Sous influence	non-touristique	10481	5681
17161	La Flotte	Rural Hors influence	touristique	17891	3392
33352	La Réole	Rural Hors influence	non-touristique	14881	4441
16281	La Rochefoucauld-en-Angoumois	Rural Sous influence	non-touristique	22214	4020
17300	La Rochelle	Urbain intermédiaire	non-touristique	178158	
23176	La Souterraine	Rural Hors influence	non-touristique	22685	4928
33529	La Teste-de-Buch	Urbain intermédiaire	touristique	69892	
17452	La Tremblade	Rural Hors influence	touristique	15017	4543
40133	Labenne	Rural Sous influence	touristique	7095	7095
33214	Lacanau	Rural Sous influence	touristique	7804	5389
24223	Lalinde	Rural Hors influence	non-touristique	15639	2936
33226	Langoiran	Rural Sous influence	non-touristique	7118	2210
33227	Langon	Rural Sous influence	non-touristique	41604	7523
64320	Laruns	Rural Hors influence	touristique	2150	1178
24067	Le Bugue	Rural Hors influence	touristique	17134	2638
17093	Le Château-d'Oléron	Rural Hors influence	touristique	6573	4359
33236	Lège-Cap-Ferret	Rural Sous influence	touristique	12666	8051
64331	Lembeye	Rural Sous influence	non-touristique	4741	804
86128	Lencloître	Rural Sous influence	non-touristique	6932	2490
33240	Lesparre-Médoc	Rural Hors influence	touristique	20901	5862
33243	Libourne	Rural Sous influence	non-touristique	104440	24668
87085	Limoges	Urbain intermédiaire	non-touristique	236885	
86112	L'Isle-Jourdain	Rural Hors influence	non-touristique	3935	1146
86137	Loudun	Rural Hors influence	non-touristique	17874	6791
19121	Lubersac	Rural Hors influence	non-touristique	7289	2253
86139	Lusignan	Rural Sous influence	non-touristique	10617	2556
86140	Lussac-les-Châteaux	Rural Hors influence	non-touristique	10237	2261
16206	Mansle-les-Fontaines	Rural Hors influence	non-touristique	12957	2092
17218	Marans	Rural Sous influence	non-touristique	18110	4487
17219	Marennes-Hiers-Brouage	Rural Hors influence	non-touristique	11763	6148
47157	Marmande	Rural Sous influence	non-touristique	48001	17361
17224	Matha	Rural Hors influence	non-touristique	11760	2202
79079	Mauléon	Rural Sous influence	non-touristique	10631	8585
64371	Mauléon-Licharre	Rural Hors influence	non-touristique	13498	2975
79174	Melle	Rural Hors influence	non-touristique	19016	5790
19138	Meyssac	Rural Sous influence	touristique	6564	1290
40184	Mimizan	Rural Hors influence	touristique	18359	7449
17236	Mirambeau	Rural Hors influence	non-touristique	4334	1532
47168	Miramont-de-Guyenne	Rural Hors influence	non-touristique	12140	3082
79179	Moncoutant-sur-Sèvre	Rural Hors influence	non-touristique	12485	5100
64393	Monein	Rural Sous influence	non-touristique	6166	4436
47175	Monflanquin	Rural Hors influence	non-touristique	11121	2358
40192	Mont-de-Marsan	Urbain intermédiaire	non-touristique	70742	
17240	Montendre	Rural Hors influence	non-touristique	10194	3226

40194	Montfort-en-Chalosse	Rural Sous influence	non-touristique	9791	1552
17241	Montguyon	Rural Hors influence	non-touristique	11475	1636
24291	Montignac-Lascaux	Rural Hors influence	touristique	13077	2760
86165	Montmorillon	Rural Hors influence	non-touristique	11449	5867
24294	Montpon-Ménestérol	Rural Hors influence	non-touristique	17334	5845
40197	Morcenx-la-Nouvelle	Rural Hors influence	non-touristique	12234	5005
64410	Mourenx	Urbain intermédiaire	non-touristique	10721	
24299	Mussidan	Rural Hors influence	non-touristique	10301	2778
64416	Navarrenx	Rural Hors influence	non-touristique	5929	1046
64417	Nay	Urbain intermédiaire	non-touristique	29007	
47195	Nérac	Rural Hors influence	non-touristique	21840	6937
24309	Neuvic	Rural Hors influence	non-touristique	8827	3663
86177	Neuville-de-Poitou	Rural Sous influence	non-touristique	25379	5663
87106	Nexon	Rural Sous influence	non-touristique	5845	2542
79191	Niort	Urbain intermédiaire	non-touristique	128030	
24311	Nontron	Rural Hors influence	touristique	18754	3049
79195	Nueil-les-Aubiers	Rural Hors influence	non-touristique	7552	5529
19153	Objat	Rural Sous influence	non-touristique	12635	3737
64422	Oloron-Sainte-Marie	Rural Hors influence	non-touristique	28060	10658
64430	Orthez	Rural Hors influence	non-touristique	34265	10836
40217	Parentis-en-Born	Rural Hors influence	non-touristique	20500	7463
79202	Parthenay	Rural Hors influence	non-touristique	36195	10121
64445	Pau	Urbain dense	non-touristique	204944	
33314	Pauillac	Rural Hors influence	non-touristique	22151	5165
24322	Périgueux	Urbain intermédiaire	non-touristique	102719	
40224	Peyrehorade	Rural Sous influence	non-touristique	21449	3693
33327	Podensac	Urbain intermédiaire	non-touristique	20013	
86194	Poitiers	Urbain intermédiaire	non-touristique	193889	
17283	Pons	Rural Hors influence	non-touristique	11301	4308
64453	Pontacq	Rural Sous influence	non-touristique	5383	2916
40233	Pouillon	Rural Sous influence	non-touristique	4456	3151
24352	Ribérac	Rural Hors influence	non-touristique	17544	3770
87126	Rochechouart	Rural Hors influence	non-touristique	14558	3637
17299	Rochefort	Rural Sous influence	non-touristique	67996	23188
40245	Roquefort	Rural Sous influence	non-touristique	7377	1987
17306	Royan	Urbain intermédiaire	touristique	47377	
16292	Ruffec	Rural Hors influence	non-touristique	15395	3394
33366	Saint-André-de-Cubzac	Rural Sous influence	non-touristique	53267	12786
24372	Saint-Astier	Rural Sous influence	non-touristique	10766	5309
24396	Saint-Cyprien	Rural Hors influence	touristique	4017	1566
33402	Sainte-Foy-la-Grande	Rural Hors influence	non-touristique	29673	4447
17415	Saintes	Rural Sous influence	non-touristique	71585	25312
17347	Saint-Jean-d'Angély	Rural Hors influence	non-touristique	21602	6679
64483	Saint-Jean-de-Luz	Urbain intermédiaire	touristique	26523	
64485	Saint-Jean-Pied-de-Port	Rural Hors influence	non-touristique	13196	1540
87154	Saint-Junien	Rural Sous influence	non-touristique	23380	11382

87161	Saint-Léonard-de-Noblat	Rural Sous influence	non-touristique	10934	4319
79270	Saint-Maixent-l'École	Rural Hors influence	non-touristique	26781	7433
64493	Saint-Palais	Rural Hors influence	non-touristique	12106	2155
64495	Saint-Pée-sur-Nivelle	Rural Sous influence	non-touristique	9974	7238
17385	Saint-Pierre-d'Oléron	Rural Hors influence	touristique	12758	6665
17397	Saint-Savinien	Rural Hors influence	non-touristique	3440	2458
33478	Saint-Seurin-sur-l'Isle	Rural Hors influence	non-touristique	5450	3161
40282	Saint-Sever	Rural Sous influence	non-touristique	9783	5038
40284	Saint-Vincent-de-Tyrosse	Rural Hors influence	non-touristique	24617	8051
87187	Saint-Yrieix-la-Perche	Rural Hors influence	non-touristique	15094	6873
64499	Salies-de-Béarn	Rural Hors influence	non-touristique	16401	4642
33498	Salles	Rural Sous influence	non-touristique	9265	8128
24520	Sarlat-la-Canéda	Rural Hors influence	touristique	29102	8786
17421	Saujon	Rural Sous influence	non-touristique	20043	7314
33506	Sauveterre-de-Guyenne	Rural Hors influence	non-touristique	7047	1874
79307	Sauzé-entre-Bois	Rural Hors influence	non-touristique	4871	2259
79311	Secondigny	Rural Hors influence	non-touristique	3924	1791
16366	Segonzac	Rural Hors influence	non-touristique	4974	2093
40296	Seignosse	Urbain intermédiaire	touristique	9175	
19255	Seilhac	Rural Hors influence	non-touristique	7562	1814
33514	Soulac-sur-Mer	Rural Hors influence	touristique	8523	3011
64526	Soumoulou	Rural Sous influence	non-touristique	8698	1591
40310	Soustons	Rural Hors influence	touristique	20000	8445
17434	Surgères	Rural Sous influence	non-touristique	39807	6861
40313	Tartas	Rural Sous influence	non-touristique	10026	3174
24547	Terrasson-Lavilledieu	Rural Sous influence	non-touristique	15908	6262
24551	Thiviers	Rural Hors influence	non-touristique	14277	2889
79329	Thouars	Rural Hors influence	non-touristique	34449	13949
47310	Tonneins	Rural Hors influence	non-touristique	23514	9461
19272	Tulle	Rural Hors influence	non-touristique	34834	13602
19275	Ussel	Rural Hors influence	touristique	28632	9174
19276	Uzerche	Rural Hors influence	non-touristique	9577	2806
86082	Valence-en-Poitou	Rural Sous influence	non-touristique	8885	4323
24571	Vergt	Rural Hors influence	non-touristique	4713	1750
47323	Villeneuve-sur-Lot	Rural Sous influence	non-touristique	61366	22004
86293	Vivonne	Rural Sous influence	non-touristique	7741	4505
86294	Vouillé	Rural Sous influence	non-touristique	12877	3707

Annexe 2 : Composition des gammes d'équipements de la BPE 2023 (source : INSEE)

code équipement	regroupement_1	regroupement_2	regroupement_3	libellé équipement	gamme
A122	A122			Réseau de proximité pôle emploi	supérieure
A128	A128			Implantations France Services	intermédiaire
A133	A133			Déchèterie	intermédiaire
A203	A203			Banque, Caisse d'Épargne	intermédiaire
A205	A205			Services funéraires	intermédiaire
A301	A301			Réparation automobile et de matériel agricole	proximité
A302	A302			Contrôle technique automobile	intermédiaire
A303	A303			Location d'automobiles et d'utilitaires légers	intermédiaire
A304	A304			École de conduite	intermédiaire
A401	A401			Maçon	proximité
A402	A402			Plâtrier, peintre	proximité
A403	A403			Menuisier, charpentier, serrurier	proximité
A404	A404			Plombier, couvreur, chauffagiste	proximité
A405	A405			Électricien	proximité
A406	A406			Entreprise générale du bâtiment	intermédiaire
A501	A501			Coiffure	proximité
A502	A502			Vétérinaire	intermédiaire
A503	A503			Agence de travail temporaire	supérieure
A504	A504			Restaurant, restauration rapide	proximité
A505	A505			Agence immobilière	proximité
A506	A506			Pressing, laverie automatique	intermédiaire
A507	A507			Institut de beauté, ongles	proximité
A101	A101	A104		Police, gendarmerie	intermédiaire
A104					intermédiaire
A120	A120	A121		Centre de finances publiques	supérieure
A121					supérieure
A206	A206	A207	A208	Bureau de poste, relais poste, agence postale	proximité
A207					proximité
A208					proximité
B104	B104			Hypermarché et grand magasin	supérieure
B105	B105			Supermarché et magasin multi-commerce	intermédiaire
B204	B204			Boucherie, charcuterie	intermédiaire
B205	B205			Produits surgelés	supérieure
B206	B206			Poissonnerie	supérieure

B207	B207			Boulangerie, pâtisserie	proximité
B208	B208			Commerce spécialisé en fruits et légumes	intermédiaire
B209	B209			Commerce de boissons	intermédiaire
B210	B210			Autres commerces alimentaires	intermédiaire
B302	B302			Magasin de vêtements	intermédiaire
B303	B303			Magasin d'équipements du foyer	intermédiaire
B304	B304			Magasin de chaussures	supérieure
B306	B306			Magasin de meubles	intermédiaire
B307	B307			Magasin d'articles de sports et de loisirs	intermédiaire
B310	B310			Parfumerie, cosmétique	supérieure
B311	B311			Horlogerie, bijouterie	supérieure
B312	B312			Fleuriste, jardinerie, animalerie	intermédiaire
B313	B313			Magasin d'optique	intermédiaire
B315	B315			Magasin de matériel médical et orthopédique	intermédiaire
B316	B316			Station-service	intermédiaire
B317	B317			Commerce de tissus et mercerie	supérieure
B318	B318			Commerce de jeux et jouets	supérieure
B319	B319			Maroquinerie et articles de voyage	supérieure
B320	B320			Commerce de combustible domestique	supérieure
B321	B321			Magasin d'électroménager et de matériel audio, vidéo et informatique	intermédiaire
B322	B322			Commerce de matériel de télécommunications	supérieure
B323	B323			Commerce de biens d'occasion	intermédiaire
B324	B324			Librairie	supérieure
B325	B325			Papeterie et presse	intermédiaire
B201	B201	B202		Épicerie, supérette	proximité
B202					proximité
B103	B103	B309		Droguerie, quincaillerie, bricolage	intermédiaire
B309					intermédiaire
C201	C201			Collège	intermédiaire
C601	C601			Centre de formation d'apprentis (hors agriculture)	supérieure
C107	C107	C108	C109	Enseignement primaire	proximité
C108					proximité
C109					proximité
C301	C301	C304		Lycée d'enseignement général et/ou technologique	supérieure
C304					supérieure
C302	C302	C305		Lycée d'enseignement professionnel	supérieure
C305					supérieure

D101	D101			Établissement de santé de court séjour	supérieure
D102	D102			Établissement de santé de moyen séjour	supérieure
D104	D104			Établissement psychiatrique	supérieure
D106	D106			Urgences	supérieure
D108	D108			Centre de santé	supérieure
D109	D109			Structures psychiatriques en ambulatoire	supérieure
D111	D111			Dialyse	supérieure
D113	D113			Maisons de santé pluridisciplinaire	supérieure
D201	D201			Médecin généraliste	proximité
D202	D202			Spécialiste en cardiologie	supérieure
D203	D203			Spécialiste en dermatologie et vénéréologie	supérieure
D206	D206			Spécialiste en gastro-entérologie, hépatologie	supérieure
D207	D207			Spécialiste en psychiatrie	supérieure
D208	D208			Spécialiste en ophtalmologie	supérieure
D209	D209			Spécialiste en oto-rhino-laryngologie	supérieure
D210	D210			Spécialiste en pédiatrie	supérieure
D212	D212			Spécialiste en radiodiagnostic et imagerie médicale	supérieure
D214	D214			Spécialiste en gynécologie	supérieure
D221	D221			Chirurgien dentiste	intermédiaire
D231	D231			Sage-femme	intermédiaire
D233	D233			Masseur kinésithérapeute	proximité
D235	D235			Orthophoniste	intermédiaire
D236	D236			Orthoptiste	supérieure
D237	D237			Pédicure, podologue	intermédiaire
D238	D238			Audioprothésiste	supérieure
D239	D239			Ergothérapeute	supérieure
D240	D240			Psychomotricien	supérieure
D242	D242			Diététicien	intermédiaire
D243	D243			Psychologue	intermédiaire
D244	D244			Infirmier	proximité
D302	D302			Laboratoire d'analyses et de biologie médicale	intermédiaire
D303	D303			Ambulance	intermédiaire
D307	D307			Pharmacie	proximité
D401	D401			Personnes âgées : hébergement	intermédiaire
D402	D402			Personnes âgées : soins à domicile	supérieure
D403	D403			Personnes âgées : services d'aide	intermédiaire
D502	D502			Établissement d'accueil du jeune enfant	intermédiaire
D503	D503			Lieu d'accueil enfants-parents	supérieure
D504	D504			Relais petite enfance	intermédiaire
D505	D505			Accueil de loisirs sans hébergement	proximité

D506	D506			Centres sociaux	supérieure
D601	D601			Enfants handicapés : hébergement	supérieure
D602	D602			Enfants handicapés : services à domicile ou ambulatoires	supérieure
D603	D603			Adultes handicapés : accueil, hébergement	supérieure
D604	D604			Adultes handicapés : services d'aide	intermédiaire
D605	D605			Travail protégé	supérieure
D606	D606			Adultes handicapés : services de soins à domicile	supérieure
D701	D701			Protection de l'enfance hébergement	supérieure
D709	D709			Autres établissements pour adultes et familles en difficulté	supérieure
E101	E101			Taxi, VTC	proximité
E107	E107	E108	E109	Gare	supérieure
E108					supérieure
E109					supérieure
F101	F101			Bassin de natation	intermédiaire
F102	F102			Boulodrome	proximité
F103	F103			Tennis	proximité
F107	F107			Athlétisme	intermédiaire
F109	F109			Parcours sportif/santé	supérieure
F113	F113			Terrain de grands jeux	proximité
F117	F117			Roller, skate, vélo bicross ou freestyle	intermédiaire
F124	F124			Pas de tir	supérieure
F303	F303			Cinéma	supérieure
F307	F307			Bibliothèque	proximité
F312	F312			Exposition et médiation culturelle	supérieure
F314	F314			Archives	supérieure
F315	F315			Arts du spectacle	supérieure
F111	F111	F116	F121	Salle ou terrain multisports	proximité
F116					proximité
F121					proximité
F112	F112	F114	F120	Salle de sport spécialisée	intermédiaire
F114					intermédiaire
F120					intermédiaire

Annexe 3 : Guide d'entretien habitants (SIVITERUNA)

Objet :

L'objet de ces entretiens est d'interroger des « **nouveaux** » et « **anciens** » habitants des territoires d'études sur leurs trajectoires, besoins et aspirations afin de déterminer :

- La **variété de profils des habitants** en lien avec une diversité de **motifs de déménagement et d'emménagement** selon les territoires étudiés ;
- Les (potentielles) **différences d'attentes des allochtones et des autochtones** et les **écarts potentiels entre les attentes des nouveaux arrivants et la réalité** qu'ils vivent au quotidien (en termes de services, d'offres sur les territoires, d'emploi ou encore de vie sociale) ;
- La **satisfaction des habitants vis-à-vis des réponses à leurs besoins et les stratégies** que les habitants mettent en place pour essayer d'y répondre
- **Leurs projets à venir** (déménagement ou maintien sous quelles conditions, évolution des besoins)

Publics cibles : Habitants permanents des territoires de la CC La Réolais, la CC de la Creuse Sud-Ouest de la CC de la Vallée d'Ossau étant venus s'installer sur ces territoires avant (« anciens habitants ») ou après (« nouveaux habitants ») 2014.

Sélection par âge :

- Jeunes : 15-29 ans
- Adultes : 30-54 ans
- Seniors : 55- 64 ans
- Vieux : 65 ans et +

Définition de « nouveaux habitants » : cadrage temporel de 2014 à 2024 (avec focus avant/après crise sanitaire), lieu d'origine urbain, périurbain ou rural.

Format : Entretiens en physique sur les terrains

Nombre d'entretiens : Entre 14 et 20 entretiens en fonction des possibilités

Calendrier des terrains :

- Vallée d'Ossau : du 3 au 5 février 2025
- Réolais : première quinzaine d'avril 2025
- Creuse Sud-Ouest : première quinzaine de juin 2025

Légende :

Thème

[condition de la question]

Question principale

- *Question de relance*

➤ *Objectif*

Texte introductif

Bonjour, je suis XXX. (Est-ce que vous voulez que je refasse un point sur mon étude ?)

Mon équipe et moi réalisons une étude sur la vie des habitants de [terrain d'étude] et leurs besoins. Est-ce que vous êtes d'accord pour que l'interview soit enregistré ? C'est plus facile pour nous ensuite lorsqu'on voudra reprendre vos réponses, sachant qu'elles sont anonymisées.

Le but de cette interview c'est vraiment que vous développiez vos réponses, pour que nous ayons le plus d'informations possible.

N°	Questions	
I. Parcours et installation		
Objectif du thème : Situation initiale – déménagement -> situation actuelle : commune d'origine, raison(s) du départ, choix de la commune d'installation, profession, ...		
1	Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ? - Âge, profession, situation familiale, - Commune de résidence, depuis quelle année habitez-vous sur la commune X ? - S'il manque d'autres éléments, y revenir à la fin de l'entretien	[Si la personne ne vit pas là depuis toujours] Quels sont les différents endroits où vous avez vécu ? Insister sur les derniers mois - Où viviez-vous ? Avec qui ? Aviez-vous la même profession ? - Qu'est-ce qui vous a amené à déménager ? - Qu'est-ce qui vous a amené à vous installer sur cette commune ?
2	Comment vous vous sentez sur ce territoire de [nom du territoire] aujourd'hui ? - Y a-t-il eu une évolution ? - Comment décririez-vous vos relations avec les autres personnes qui habitent le territoire ?	
II. Pratiques, modes de vie		
3	Racontez-moi votre quotidien, quelles sont vos activités habituelles ? Où se passent-elles ? - Pouvez-vous me décrire une semaine-type ? -	[Avec utilisation de la carte pour les temps de trajet]
III. Stratégies mises en œuvre pour couvrir les besoins du quotidien (facteurs facilitateurs)		
4	Est-ce que l'offre présente sur votre territoire vous permet de satisfaire vos besoins, activités du quotidien ? ➤ Avez-vous des difficultés à concilier toutes ces activités du quotidien ?	[Nouveaux habitants] Avez-vous eu besoin de changer certaines habitudes dans cette nouvelle commune / ce nouveau territoire ? Avez-vous des exemples ? Adaptation qui a permis de répondre au moins en partie à certains besoins

IV. Besoins non comblés / Attentes (freins)

5	[Anciens habitants] Comment ont évolué vos besoins ces 10 dernières années ?	[Nouveaux habitants] Quels étaient vos attentes ou projets initiaux avant de déménager ? - Depuis votre installation, quelles ont été les bonnes et les mauvaises surprises ? - Quels ont été vos renoncements ?
6	Quels sont les besoins que vous avez du mal à combler aujourd'hui ? - Quels sont les obstacles ?	
	Relance éventuelle si une catégorie de besoin n'a pas été évoquée : - Soins généraux et spécialisés - Numérique - Commerce de proximité (alimentaire, textile) - Services liés à la prise en charge des enfants - Autres services publics (poste, France Travail, CAF, impôts...) - Activité culture/loisirs, - Activité sportive - Emploi et accès à l'emploi - Lien social	
V. Action publique		
7	Quelles actions sont mises en place par les acteurs locaux pour répondre à ces besoins ?	
VI. Avenir et projets		
8	Comment vous projetez-vous sur le territoire ? ➤ Projets, dynamisme, aspirations, condition de pérennisation de l'installation ou raisons potentielles de départ	
9	<u>Données socio à demander en fin d'entretien si ça n'a pas été dit durant les échanges :</u> - âge, - situation professionnelle, - situation familiale, avec qui la personne vit	

Conclusion

On arrive à la fin de l'entretien, avez-vous des choses à ajouter par rapport aux sujets que l'on a abordé ou alors des points qui vous semblent pertinents et que nous n'avons pas abordé ?

Proposition de laisser un contact mail pour les informer d'une restitution si les personnes le souhaitent.

Annexe 4 : Guide entretien acteurs et élus (SIVITERUNA)

Objet :

L'objet de ces entretiens est d'interroger des **acteurs et élus** des territoires d'études sur les dynamiques de leur territoire et plus précisément sur :

- La **variété de profils de nouveaux habitants** en lien avec une diversité de **motifs de déménagement et d'emménagement** selon les territoires étudiés ;
- Les (potentielles) **différences d'attentes des allochtones et des autochtones**, ainsi que les **écarts potentiels entre les attentes des nouveaux arrivants et la réalité** qu'ils vivent au quotidien (en termes de services, d'offres sur les territoires, d'emploi ou encore de vie sociale) ;
- Les **différences locales d'influence de l'arrivée de ces nouveaux arrivants**, associées à des véritables enjeux de développement pour les pouvoirs publics.

Publics cibles : Acteurs et élus des territoires de la CC La Réolais, la CC de la Creuse Sud-Ouest de la CC de la Vallée d'Ossau

Propositions : les maires, directeurs et directrices d'école, enseignant-es, salarié-es de crèches, commerçant-es du quotidien (coiffeuse, bar, supérette, épicerie...), associations locales (sportive, culturelle...)

Format : Entretiens en physique sur les terrains

Nombre d'entretiens : entre 6 et 10 en fonction des possibilités

Calendrier des terrains :

- Vallée d'Ossau : du 3 au 5 février 2025
- Réolais : première quinzaine d'avril 2025
- Creuse Sud-Ouest : première quinzaine de juin 2025

Au printemps : terrain Creuse et Gironde, date à définir

Définition de « nouveaux habitants » : cadrage temporel de 2014 à 2024 (avec focus avant/après crise sanitaire), lieu d'origine urbain, périurbain ou rural.

Texte introductif

Bonjour, je suis XXX. (Est-ce que vous voulez que je refasse un point sur mon étude ?)
 Mon équipe et moi réalisons une étude sur la vie des habitants de [terrain d'étude] et leurs besoins sur l'évolution de votre territoire et les besoins de ses différents profils d'habitants. Est-ce que l'on peut enregistrer l'entretien ? C'est plus facile pour nous ensuite lorsqu'on voudra reprendre vos réponses, sachant qu'elles sont anonymisées.
 Le but de cet entretien c'est vraiment que vous développiez vos réponses, pour que nous ayons le plus d'informations possible.

Questions		
N°	Elus	Acteurs
I - Connaissances et représentations du territoire		
1	Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ? - <i>Rôle et fonction pour le territoire, ses habitants,</i> - <i>Histoire/relation avec le territoire : depuis quand la personne travaille et/ou habite sur le territoire, attachement au territoire...</i>	
2	D'après vous, quelles sont les caractéristiques de votre territoire ? Comment a-t-il évolué ces dernières années <i>Relance (si ce n'est pas évident) : Préciser leur définition du territoire.</i> <i>Thème à aborder : population, cadre de vie, ...</i> <i>De quel territoire parlez-vous ? (Centre bourg ? Commune ? Vallée ? Interco ? plus large ?)</i>	
4	Pouvez-vous décrire les habitants de votre territoire ? - <i>Quels sont les différents profils ?</i> - <i>Quelles sont les relations entre les différents profils d'habitants ?</i>	Pouvez-vous me décrire les profils de personne qui fréquentent votre structure/établissement ?
5	Avez-vous observé des mouvements de population ? (arrivées, départs, saisonniers...) - <i>Y a-t-il des nouveaux habitants ?</i>	Avez-vous observé des évolutions de ces profils ? - <i>La crise de la Covid-19 les a-t-elle fait évoluer ?</i>
6	D'après-vous, quelles sont les raisons de ces mobilités ?	<i>En fonction de la réponse à la question précédente : quelles sont les raisons de ces évolutions selon vous ?</i>
7	<i>Si nouveaux habitants :</i> Pouvez-vous décrire les nouveaux arrivants sur le territoire ? - <i>Âges, CSP, professions...</i>	<i>En fonction du début de l'entretien</i>
8	Mettez-vous des choses en place pour attirer des nouveaux habitants ? Lesquelles ?	
II – Pratiques et besoins des habitants		
9	Avez-vous entendu parler de problématiques particulières rencontrées par les habitants ? Lesquelles ? <i>Thèmes : soins, numérique, emploi, mobilités,</i>	

	<i>culture/loisirs, prise en charge des enfants, accès aux espaces et produits de la vie courante, accès aux services publics et sociaux, lien social</i> - <i>Selon vous, peuvent-elles être à l'origine de déménagements ?</i> - <i>Si nouveaux habitants : Y a-t-il une différence entre les nouveaux et les anciens habitants ?</i> - <i>Est-ce qu'il y a des problématiques de conflits d'usage entre habitants (notamment entre nouveaux et anciens) ?</i> - <i>Avez-vous entendu parler d'attentes particulières envers les pouvoirs publics exprimées par les habitants permanents ? Lesquelles ?</i>
10	Comment ces problématiques ont-elles évolué durant ces 10 dernières années ? <i>En fonction de l'ancienneté sur le territoire</i>

III – Actions mises en œuvre et projections

11	Quelles actions territoriales sont menées pour répondre à ces besoins ? - <i>Des moyens sont-ils mis en place pour faire remonter les besoins ?</i>	<i>En fonction des profils ?</i>
12	Dans l'idéal, que voudriez-vous mettre en place pour améliorer la qualité de vie des habitants ? - <i>Qu'est-ce qui vous manque pour le mettre en place ?</i>	Dans l'idéal, que voudriez-vous voir mis en place pour améliorer la qualité de vie des habitants ? - <i>D'après vous, qu'est-ce qu'il manque pour que cela puisse se mettre en place ?</i>
13	<i>Si nouveaux habitants :</i> Quelles actions sont mises en place pour l'accueil des nouveaux habitants ? Et leur intégration à la vie locale ?	
14	Selon vous, comment les besoins des habitants vont-ils évoluer ?	
Conclusion		
Nous arrivons à la fin de l'entretien, avez-vous des choses à ajouter par rapport aux sujets que l'on a abordé ou alors des points qui vous semblent pertinents et que nous n'avons pas abordé ?		

